This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B
7·10

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-QUATRIEME.

AUX DEUX-PONTS.

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

748
194
791
.24
Suhr

GL
Estate of Prof. K.T. Rowe
Fren
2-15-89

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI
SUR LES MOEURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE XXXVII.

Des empereurs Othon II et III, et de Rome.

Tel fut à peu près l'état de Rome sous *Othon le grand*, *Othon II* et *Othon III*. Les Allemands tenaient les Romains subjugués, et les Romains brisaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un pape élu par l'ordre de l'empereur, ou nommé par lui, devenait l'objet de l'exécration des Romains. L'idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs cœurs; mais cette noble ambition ne produisait que des misères humiliantes et affreuses.

Othon II marche à Rome comme son père. Quel gouvernement! quel empire et quel pontificat! Un consul nommé *Crescentius*, fils du pape *Jean X* et de la fameuse *Marozie*, prenant avec ce titre de consul la haine de la royauté, souleva Rome contre *Othon II*. Il fit mourir en prison *Benoît VI*, créature de l'empereur; et l'autorité d'*Othon*, quoiqu'éloigné, ayant dans ces troubles donné avant son arrivée la chaire romaine au chancelier de l'empire en Italie, qui fut pape sous le nom de *Jean XIV*,

ce malheureux pape fut une nouvelle victime que le parti romain immola. Le pape *Boniface VII* créature du conſul *Creſcentius*, déjà ſouillé du ſang de *Benoît VI*, fit encore périr *Jean XIV*. Les temps de *Caligula*, de *Néron*, de *Vitellius*, ne produiſirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries; mais les attentats et les malheurs de ces papes ſont obſcurs comme eux. Ces tragédies ſanglantes ſe jouaient ſur le théâtre de Rome, mais petit et ruiné; et celles des *Céſars* avaient pour théâtre le monde connu.

Cependant *Othon II* arrive à Rome en 981. Les papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, et s'étaient ſouſtraits à l'autorité des empereurs d'Orient. Que font-ils maintenant? Ils eſſayent de retourner en apparence à leurs anciens maîtres; et ayant imprudemment appelé les empereurs ſaxons, ils veulent les chaſſer. Ce même *Boniface VII* était allé à Conſtantinople preſſer les empereurs *Baſile* et *Conſtantin* de venir rétablir le trône des *Céſars*. Rome ne ſavait ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le conſul *Creſcentius* et le ſénat voulaient rétablir la république. Le pape ne voulait en effet ni république ni maître. *Othon II* voulait régner. Il entre donc dans Rome; il y invite à dîner les principaux ſénateurs, et les partiſans du conſul: et ſi l'on en croit *Geoffroy* de Viterbe, il les fit tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le pape délivré par ſon ennemi des ſénateurs républicains. Mais il faut ſe délivrer de ce tyran. Ce n'eſt pas aſſez des troupes de l'empereur d'Orient, qui viennent dans la Pouille, le pape y joint les Sarra-

mêmes hommages. Cependant la papauté était à l'encan, ainsi que presque tous les autres évêchés.

Benoît VIII, *Jean XIX*, l'achetèrent publiquement l'une après l'autre : ils étaient frères de la maison des marquis de *Toscanelle*, toujours puissante à Rome depuis le temps des *Marozie* et des *Théodora*.

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maison, on acheta encore les suffrages pour un enfant de douze ans. C'était *Benoît IX* qui eut l'évêché de Rome † de la même manière qu'on voit encore aujourd'hui tant de familles acheter, mais en secret, des bénéfices pour des enfans.

Le désordre n'eut plus de bornes. On vit sous le pontificat de ce *Benoît IX* deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement; mais par une conciliation heureuse, qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'église, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais comme le jeune *Benoît IX* avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de St Pierre*, et auquel un roi danois d'Angleterre, nommé *Etelvolst*, *Edelvolf*, ou *Etheluls*, s'était soumis en 852.

† 1034.

Ce *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI*, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur *Henri III*, fils de *Conrad II le salique*, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila *Grégoire VI*, et nomma pape *Suidger* son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

† Après la mort de cet allemand, qui parmi les papes est appelé *Clément II*, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un bavarois nommé *Popon*: c'est *Damase II* qui avec le brevet de l'empereur alla se faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé malgré ce *Benoît IX* qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce bavarois étant mort vingt-trois jours après son intronisation, l'empereur donna la papauté à son cousin *Brunon* de la maison de *Lorraine*, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome par une autorité absolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'eussent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été esclave.

Ce pontife prit le nom de *Léon IX*; on l'a mis au rang des saints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs eussent pu demeurer à Rome, on voit par la faiblesse des Romains, par les divisions de l'Italie, et par la puissance de l'Allemagne, qu'ils eussent été toujours les souverains des papes,

† 1048.

et qu'en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d'Allemagne ne pouvaient se fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voisins étaient toujours prêts d'envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les Danois, tantôt les Polonais et les Hongrois. C'est ce qui sauva quelque temps l'Italie d'un joug contre lequel elle se serait en vain débattue.

Jamais Rome et l'Eglise latine ne furent plus méprisées à Constantinople que dans ces temps malheureux. *Luitprand* l'ambassadeur d'*Othon I* auprès de l'empereur *Nicéphore Phocas*, nous apprend que les habitans de Rome n'étaient point appelés romains, mais lombards, dans la ville impériale. Les évêques de Rome n'y étaient regardés que comme des brigands schismatiques. Le séjour de *St Pierre* à Rome était considéré comme une fable absurde, fondée uniquement sur ce que *St Pierre* avait dit dans une de ses épîtres qu'il était à Babylone, et qu'on s'était avisé de prétendre que Babylone signifiait Rome: on ne faisait guère plus de cas à Constantinople des empereurs saxons, qu'on traitait de barbares.

Cependant la cour de Constantinople ne valait pas mieux que celle des empereurs germaniques. Mais il y avait dans l'empire grec plus de commerce, d'industrie, de richesses, que dans l'empire latin: tout était déchu dans l'Europe occidentale, depuis les temps brillans de *Charlemagne*. La férocité et la débauche, l'anarchie et la pauvreté étaient dans tous les états. Jamais

l'ignorance ne fut plus universelle. Il ne se faisait pourtant pas moins de miracles que dans d'autres temps; il y en a eu dans chaque siècle, et ce n'est guère que depuis l'établissement des académies des sciences dans l'Europe, qu'on ne voit plus de miracles chez les nations éclairées; et que si l'on en voit, la saine physique les réduit bientôt à leur valeur.

CHAPITRE XXXVIII.

De la France, vers le temps de Hugues-Capet.

PENDANT que l'Allemagne commençait à prendre ainsi une nouvelle forme d'administration, et que Rome et l'Italie n'en avaient aucune, la France devenait, comme l'Allemagne, un gouvernement entièrement féodal.

Ce royaume s'étendait des environs de l'Escaut et de la Meuse jusqu'à la mer Britannique, et des Pyrenées au Rhône. C'était alors ses bornes; car quoique tant d'historiens prétendent que ce grand fief de la France allait par-delà les Pyrenées jusqu'à l'Ebre, il ne paraît point du tout que les Espagnols de ces provinces, entre l'Ebre et les Pyrenées, fussent soumis au faible gouvernement de France, en combattant contre les mahométans.

La France, dans laquelle ni la Provence ni le Dauphiné n'étaient compris, était un assez grand royaume; mais il s'en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand souverain. *Louis*, le dernier des descendans de *Charlema-*

gne, n'avait plus pour tout domaine que les villes de Laon et de Soissons, et quelques terres qu'on lui conteſtait. L'hommage rendu par la Normandie ne ſervait qu'à donner au roi un vaſſal qui aurait pu ſoudoyer ſon maître. Chaque province avait ou ſes comtes ou ſes ducs héréditaires; celui qui n'avait pu ſe ſaiſir que de deux ou trois bourgades, rendait hommage aux uſurpateurs d'une province; et qui n'avait qu'un château, relevait de celui qui avait uſurpé une ville. De tout cela s'était fait cet aſſemblage monſtrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le temps et la néceſſité établirent que les ſeigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au ſecours du roi. Tel ſeigneur devait quarante jours de ſervice, tel autre vingt-cinq. Les arrière-vaſſaux marchaient aux ordres de leurs ſeigneurs immédiats. Mais ſi tous ces ſeigneurs particuliers ſervaient l'État quelques jours, ils ſe faiſaient la guerre entr'eux preſque toute l'année. En vain les conciles, qui dans ces temps de crimes ordonnèrent ſouvent des choſes juſtes, avaient réglé qu'on ne ſe battrait point depuis le jeudi juſqu'au point du jour du lundi, et dans le temps de Pâques et dans d'autres ſolennités; ces réglemens, n'étant point appuyés d'une juſtice coërcitive, étaient ſans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands; chaque monaſtère était en armes: leurs avocats, qu'on appelait *avoyers*, inſtitués dans les premiers temps pour préſenter leurs requêtes au prince et ménager leurs affaires, étaient les généraux de

leurs troupes : les moissons étaient ou brûlées, ou coupées avant le temps, ou défendues l'épée à la main ; les villes presque réduites en solitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il semble que ce royaume sans chef, sans police, sans ordre, dût être la proie de l'étranger ; mais une anarchie presque semblable dans tous les royaumes fit sa sureté ; et quand, sous les *Othons*, l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres intestines l'occupèrent.

C'est de ces temps barbares que nous tenons l'usage de rendre hommage pour une maison et pour un bourg au seigneur d'un autre village. Un praticien, un marchand, qui se trouve possesseur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa mouvance. Les lois de fiefs ne subsistent plus, mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances subsistent encore : dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime, *Nulle terre sans seigneur* : comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie.

Quand la France, l'Italie et l'Allemagne furent ainsi partagées sous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie sous *Charlemagne*, ainsi que sous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gendarmes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

Les moindres possesseurs de châtellenies ne se

mettaient en campagne qu'avec le plus de chevaux qu'ils pouvaient ; et le faste consistait alors à mener avec soi des écuyers, qu'on appela *vaslets*, du mot *vassalet*, petit vassal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complète de fer, qui eût accablé un homme à pied de son poids. Les brassars, les cuissars furent une partie de l'habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu ; mais ce fut vers l'an 1000 que l'usage en fut commun.

Quiconque était riche devint presqu'invulnérable à la guerre ; et c'était alors qu'on se servit plus que jamais de massues, pour assommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuirasses, en boucliers, en casques ornés de plumes.

Les paysans qu'on traînait à la guerre, seuls exposés et mépriśés, servaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus estimés qu'eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chanfreins.

On ne connut guère alors de lois que celles que les plus puissans firent pour le service des fiefs. Tous les autres objets de la justice distributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtels, prévôts, baillis, nommés par les possesseurs des terres.

Les sénats de ces villes, qui sous *Charlemagne* et sous les Romains avaient joui du gouvernement municipal, furent abolis presque par-tout. Le mot de *Senior*, *Seigneur*, affecté long-temps à ces principaux du sénat des villes, ne fut plus donné qu'aux possesseurs des fiefs.

Le terme de pair commençait alors à s'introduire dans la langue gallo-tudesque, qu'on parlait en France. On sait qu'il venait du mot latin *par*, qui signifie *égal* ou *confrère*. On ne s'en était servi que dans ce sens sous la première et la seconde race des rois de France. Les enfans de *Louis le débonnaire* s'appelèrent *Pares* dans une de leurs entrevues, l'an 851, et long-temps auparavant *Dagobert* donne le nom de *Pairs* à des moines. *Godegrand*, évêque de Metz, du temps de *Charlemagne*, appelle *Pairs* des évêques et des abbés, ainsi que le marque le savant *du Cange*. Les vassaux d'un même seigneur s'accoutumèrent donc à s'appeler *Pairs*.

Alfred le grand avait établi en Angleterre les jurés : c'était des pairs dans chaque profession. Un homme dans une cause criminelle choisissait douze hommes de sa profession pour être ses juges. Quelques vassaux en France en usèrent ainsi ; mais le nombre des pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même seigneur, et qui étaient pairs entr'eux, mais non pairs de leur seigneur féodal.

Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guienne, de Normandie, de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Toulouse, étaient donc en effet des pairs de France.

Hugues-Capet n'était pas le moins puissant. Il possédait depuis long-temps le duché de France, qui s'étendait jusqu'en Touraine. Il était comte

de Paris. De vaſtes domaines en Picardie et en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compoſe aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père *Robert* et ſon grand-oncle *Eudes* ou *Odon*, avaient tous deux porté la couronne du temps de *Charles le ſimple*. *Hugues* ſon père, ſurnommé l'abbé, à cauſe des abbayes de St Denis, de St Martin de Tours, de St Germain-des-Prés, et de tant d'autres qu'il poſſédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainſi l'on peut dire que depuis l'année 910 où le roi *Eudes* commença ſon règne, ſa maiſon a gouverné preſque ſans interruption; et que ſi on excepte *Hugues* l'abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une ſuite de ſouverains de plus de huit cents cinquante ans: filiation unique parmi les rois.

† On ſait comment *Hugues-Capet*, duc de France, comte de Paris, enleva la couronne au duc *Charles*, oncle du dernier roi *Louis V*. Si les ſuffrages euſſent été libres, le ſang de *Charlemagne* reſpecté, et le droit de ſucceſſion auſſi ſacré qu'aujourd'hui, *Charles* aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ſes ancêtres, comme l'ont dit tant d'hiſtoriens; ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis*, ce dernier roi du ſang *Carlovingien*, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, ſa vie obſcure par une maladie de langueur, *Hugues-Capet* aſſemblait déjà ſes forces; et

† 987.

loin de recourir à l'autorité d'un parlement, il ſut diſſiper avec ſes troupes un parlement qui ſe tenait à Compiègne pour aſſurer la ſucceſſion à *Charles*. La lettre de *Gerbert*, depuis archevêque de Reims et pape ſous le nom de *Silveſtre II*, déterrée par *Duchesne*, en eſt un témoignage authentique.

Charles duc de Brabant et de Hainaut, Etats qui compoſaient la baſſe Lorraine, ſuccomba ſous un rival plus puiſſant et plus heureux que lui: trahi par l'évêque de Laon, ſurpris et livré à *Hugues-Capet*, il mourut captif dans la tour d'Orléans; et deux enfans mâles qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette baſſe Lorraine, furent les derniers princes de la poſtérité maſculine de *Charlemagne*. *Hugues-Capet*, devenu roi de ſes pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

CHAPITRE XXXIX.

Etat de la France aux dixième et onzième ſiècles. Excommunication du roi Robert.

LA France démembrée languit dans des malheurs obſcurs depuis *Charles le gros* juſqu'à *Philippe I* arrière-petit-fils de *Hugues-Capet*, près de deux cents cinquante années. Nous verrons ſi les croiſades, qui ſignalèrent le règne de *Philippe I* à la fin de l'onzième ſiècle, rendirent la France plus floriſſante. Mais dans l'eſpace de temps dont je parle, tout ne fut que confuſion, tyrannie, barbarie et pauvreté. Chaque ſeigneur un peu conſidérable, feſait battre monnaie, mais c'était à qui

l'altèrerait. Les belles manufactures étaient en Grèce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes sans liberté, ou comme on a parlé long-temps, sans priviléges, et dans un pays sans union.

De tous les événemens de ce temps, le plus digne de l'attention d'un citoyen est l'excommunication du roi *Robert*. † Il avait épousé *Berthe* sa cousine au quatrième degré; mariage en soi légitime, et de plus, nécessaire au bien de l'Etat. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouser leurs nièces, et acheter au prix ordinaire les dispenses à Rome, comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Eglise romaine, dans l'avilissement et les scandales où elle était plongée, osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'insolence paraît incroyable; mais l'ignorante superstition de ces temps peut l'avoir soufferte, et la politique peut l'avoir causée. *Grégoire V*, qui fulmina cette excommunication, était allemand, et gouverné par *Gerbert*, ci-devant archevêque de Reims, devenu ennemi de la maison de France. L'empereur *Othon III*, peu ami de *Robert*, assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raison d'Etat eut autant de part à cet attentat que le fanatisme.

† 999.

Les hiſtoriens diſent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtiſans du roi et ſes propres domeſtiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui reſta que deux ſerviteurs qui jetaient au feu le reſte de ſes repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fût alors la raiſon humaine, il n'y a pas d'apparence que l'abſurdité pût aller ſi loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutiſſement de la cour de France eſt le cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que ſoixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceſte prétendu, la reine accoucha d'un monſtre; mais il n'y eut rien de monſtrueux dans toute cette affaire, que l'audace du pape, et la faibleſſe du roi qui ſe ſépara de ſa femme.

Les excommunications, les interdits ſont des foudres qui n'embraſent un Etat que quand ils trouvent des matières combuſtibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être *Robert* craignait-il qu'il ne s'en formât.

La condeſcendance du roi *Robert* enhardit tellement les papes, que ſon petit-fils *Philippe I* fut excommunié comme lui. D'abord le fameux *Grégoire VII* le menaça de le dépoſer, s'il ne ſe juſtifiait de l'accuſation de ſimonie devant ſes nonces †. Un autre pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de ſa femme, et était amoureux de *Bertrade*, épouſe du comte d'*Anjou*. Il ſe ſervit du miniſtère des lois pour caſſer ſon mariage, ſous prétexte de parenté: et *Bertrade* ſa

† 1075.

maîtresse fit casser le lien avec le comte d'*Anjou*, sous le même prétexte.

Le roi et sa maîtresse furent ensuite mariés solennellement par les mains d'un évêque de Bayeux. Ils étaient condamnables; mais ils avaient au moins rendu ce respect aux lois, de se servir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en soit, un pape avait excommunié *Robert*, pour avoir épousé sa parente, et un autre pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté sa parente. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'*Urbain II*, qui prononça cette sentence, la prononça dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où il venait chercher un asile, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croisade.

Cependant il ne paraît point que *Philippe* excommunié ait été en horreur à ses sujets: c'est une raison de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le roi *Robert* avait été réduit.

Ce qu'il y eut d'assez remarquable, c'est le mariage du roi *Henri* père de *Philippe*, avec une princesse de Russie, fille d'un duc nommé *Jaraslau*. On ne sait si cette Russie était la Russie noire, la blanche, ou la rouge. Cette princesse était-elle née idolâtre, ou chrétienne, ou grecque? changea-t-elle de religion pour épouser un roi de France? Comment dans un temps où la communication entre les Etats de l'Europe était si rare, un roi de France eut-il connaissance d'une princesse du pays des anciens Scythes? Qui proposa cet étrange mariage? L'histoire de ces temps obscurs ne satisfait à aucune de ces questions.

Il eſt à croire que le roi des Français *Henri I* rechercha cette alliance, afin de ne pas s'expoſer à des querelles eccléſiaſtiques. De toutes les ſuperſtitions de ces temps-là, ce n'était pas la moins nuiſible au bien des Etats, que celle de ne pouvoir épouſer ſa parente au ſeptième degré. Preſque tous les ſouverains de l'Europe étaient parens de *Henri*. Quoi qu'il en ſoit, *Anne*, fille d'un *Jaraslau*, duc inconnu d'une Ruſſie alors ignorée, fut reine de France; et il eſt à remarquer qu'après la mort de ſon mari, elle n'eut point la régence, et n'y prétendit point. Les lois changent ſelon les temps. Ce fut le comte de Flandre, un des vaſſaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve ſe remaria à un comte de *Crépi*. Tout cela ſerait ſingulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

En général, ſi on compare ces ſiècles au nôtre, ils paraiſſent l'enfance du genre humain, dans tout ce qui regarde le gouvernement, la religion, le commerce, les arts, les droits des citoyens.

C'eſt ſur-tout un ſpectacle étrange que l'aviliſſement, le ſcandale de Rome et ſa puiſſance d'opinion ſubſiſtant dans les eſprits au milieu de ſon abaiſſement, cette foule de papes créés par les empereurs, l'eſclavage de ces pontifes, leur pouvoir immenſe dès qu'ils ſont maîtres, et l'exceſſif abus de ce pouvoir. *Silveſtre II*, *Gerbert*, ce ſavant du dixième ſiècle, qui paſſa pour un magicien, parce qu'un arabe lui avait enſeigné l'arithmétique, et quelques élémens de géométrie, ce précepteur d'*Othon III* chaſſé de ſon archevêché de Reims du temps du roi *Robert*, nommé pape par l'empe-

reur *Othon III*, conſerve encore la réputation d'un homme éclairé, et d'un pape ſage. Cependant, voici ce que rapporte la chronique d'*Ademar Chabanois*, ſon contemporain et ſon admirateur.

Un ſeigneur de France *Gui*, vicomte de Limoges, diſpute quelques droits de l'abbaye de Brantôme à un *Grimoad* évêque d'Angoulême; l'évêque l'excommunie; le vicomte fait mettre l'évêque en priſon. Ces violences réciproques étaient très-communes dans toute l'Europe, où la violence tenait lieu de loi.

Le reſpect pour Rome était alors ſi grand dans cette anarchie univerſelle, que l'évêque ſorti de ſa priſon, et le vicomte de Limoges allèrent tous deux de France à Rome plaider leur cauſe devant le pape *Silveſtre II* en plein conſiſtoire. Le croira-t-on ? Ce ſeigneur fut condamné à être tiré à quatre chevaux; et la ſentence eût été exécutée, s'il ne ſe fût évadé. L'excès commis par ce ſeigneur, en feſant empriſonner un évêque qui n'était pas ſon ſujet, ſes remords, ſa ſoumiſſion pour Rome, la ſentence auſſi barbare qu'abſurde du conſiſtoire, peignent parfaitement le caractère de ces temps agreſtes.

Au reſte, ni le roi des Français *Henri I* fils de *Robert*, ni *Philippe I* fils de *Henri*, ne furent connus par aucun événement mémorable; mais de leur temps, leurs vaſſaux et arrière-vaſſaux conquirent des royaumes.

Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, ſans biens, ſans

terres, et preſque ſans ſoldats, fondèrent la monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un ſi grand ſujet de diſcorde entre les empereurs de la dynaſtie de Suabe et les papes, entre les maiſons d'Anjou et d'Arragon, entre celles d'Autriche et de France.

CHAPITRE XL.

Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.

QUAND *Charlemagne* prit le nom d'empereur, ce nom ne lui donna que ce que ſes armes pouvaient lui aſſurer. Il ſe prétendait dominateur ſuprême du duché de Bénévent, qui compoſait alors une grande partie des Etats connus aujourd'hui ſous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent, plus heureux que les rois lombards, lui réſiſtèrent ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proie aux incurſions des Arabes. Les empereurs grecs et latins ſe diſputaient en vain la ſouveraineté de ces pays. Pluſieurs ſeigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrazins. Les peuples ne ſavaient à qui ils appartenaient, ni s'ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L'empereur *Othon I* exerça ſon autorité dans ces pays en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en principauté. *Othon II*, moins heureux, fut battu par les Grecs et par les Arabes, réunis contre lui. Les empereurs d'Orient reſtèrent alors en poſſeſſion de la Pouille et de la Calabre qu'ils gouver-

naient par un Catapan. Des seigneurs avaient usurpé Salerne. Ceux qui possédaient Bénévent et Capoue, envahissaient ce qu'ils pouvaient des terres du Catapan; et le Catapan les dépouillait à son tour. Naples et Gaiète étaient de petites républiques comme Sienne et Luques: l'esprit de l'ancienne Grèce semblait s'être réfugié dans ces deux petits territoires. Il y avait de la grandeur à vouloir être libres, tandis que tous les peuples d'alentour étaient des esclaves qui changeaient de maîtres. Les mahométans, cantonnés dans plusieurs châteaux, pillaient également les Grecs et les Latins: les églises des provinces du Catapan étaient soumises au métropolitain de Constantinople, les autres à celui de Rome. Les mœurs se ressentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernemens et de religions. L'esprit naturel des habitans ne jetait aucune étincelle. On ne reconnaissait plus le pays qui avait produit *Horace* et *Cicéron*, et qui devait faire naître *le Tasse*. Voilà dans quelle situation était cette fertile contrée aux dixième et onzième siècles, de Gaiète et du Garillan jusqu'à Otrante.

Le goût des pélerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les temps d'anarchie sont ceux qui produisent l'excès de l'héroïsme: son essor est plus retenu dans les gouvernemens réglés. Cinquante ou soixante Français, étant partis en 983 des côtes de Normandie pour aller à Jérusalem, passèrent à leur retour sur la mer de Naples, et arrivèrent dans Salerne, dans le

temps que cette ville assiégée par les mahométans venait de se racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à rassembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la sécurité d'une joie brutale et de la débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux assiégés la lâcheté de leur soumission ; et dans l'instant, marchant avec audace au milieu de la nuit, suivis de quelques Salertins qui osent les imiter, ils fondent dans le camp des Sarrazins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en désordre sur leurs vaisseaux, et non-seulement sauvent les trésors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne étonné veut les combler de présens, et est encore plus étonné qu'ils les refusent ; ils sont traités long-temps à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur, attaché à un événement si surprenant, engage bientôt d'autres normands à passer à Salerne et à Bénévent. Les Normands reprennent l'habitude de leurs pères, de traverser les mers pour combattre. Ils servent tantôt l'empereur grec, tantôt les princes du pays, tantôt les papes. Il ne leur importe pour qui ils se signalent, pourvu qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un duc à Naples, qui avait asservi la république naissante. Ce duc de Naples est trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de Normands, qui le secourent contre un duc de Bénévent. Ils fondent la ville d'Averse entre ces deux

territoires †: c'eſt la première ſouveraineté acquiſe par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrède* de *Hauteville*, du territoire de Coutance, *Guillaume* ſurnommé *fier-à-bras*, *Drogon* et *Humfroi*. Rien ne reſſemble plus aux temps fabuleux. Ces trois frères avec les Normands d'Averſe, accompagnent le Catapan dans la Sicile. *Guillaume fier-à-bras* tue le général arabe, donne aux Grecs la victoire; et la Sicile allait retourner aux Grecs, s'ils n'avaient pas été ingrats. Mais le Catapan craignit ces Français qui le défendaient; il leur fit des injuſtices, et il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui. Trois à quatre cents Normands s'emparent de preſque toute la Pouille ††. Le fait paraît incroyable; mais les aventuriers du pays ſe joignaient à eux, et devenaient de bons ſoldats ſous de tels maîtres. Les Calabrois, qui cherchaient la fortune par le courage, devenaient autant de normands. *Guillaume fier à bras* ſe fait lui-même comte de la Pouille, ſans conſulter ni empereur, ni pape, ni ſeigneurs voiſins. Il ne conſulta que ſes ſoldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour ſon partage.

††† *Fier-à-bras* étant mort, ſon frère *Drogon* eſt élu ſouverain de la Pouille. Alors *Robert Guiſcard* et ſes deux jeunes frères quittent

† 1030. †† 1041. ††† 1046.

encore

encore Coutance pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrède* eſt étonné de ſe voir père d'une race de conquérans. Le nom des Normands feſait trembler tous les voiſins de la Pouille, et même les papes. *Robert Guiſcard* et ſes frères, ſuivis d'une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pélerinage à Rome. Ils marchent inconnus, le bourdon à la main, et arrivent enfin dans la Pouille.

L'empereur *Henri III*, aſſez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas aſſez pour s'oppoſer d'abord à ces conquérans. Il leur donna ſolennellement l'inveſtiture † de ce qu'ils avaient envahi. Ils poſſédaient alors la Pouille entière, le Comté d'Averſe, la moitié du Bénéventin.

Voilà donc cette maiſon devenue bientôt après maiſon royale, fondatrice des royaumes de Naples et de Sicile, feudataire de l'empire. Comment s'eſt-il pu faire que cette portion de l'empire en ait été ſi tôt détachée, et ſoit devenue fief de l'évêché de Rome, dans le temps que les papes ne poſſédaient preſque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaiſſait pas même dans la Marche d'Ancone, qu'*Othon le grand* leur avait, dit-on, donnée? Cet événement eſt preſque auſſi étonnant que les conquêtes des gentilshommes normands. Voici l'explication de cette énigme. Le pape *Léon IX* voulut avoir la ville de Bénévent qui appartenait aux princes de la race des rois lombards dépoſſédés par *Charlemagne* ††. L'empereur *Henri III*

† 1047. †† 1053.

lui donna en effet cette ville, qui n'était point à lui, en échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les souverains pontifes sont maîtres aujourd'hui de Bénévent en vertu de cette donation. Les nouveaux princes normands étaient des voisins dangereux. Il n'y a point de conquêtes sans de très-grandes injustices : ils en commettaient, et l'empereur aurait voulu avoir des vassaux moins redoutables. *Léon IX*, après les avoir excommuniés, se mit en tête de les aller combattre avec une armée d'allemands, que *Henri III* lui fournit. L'histoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées. Elle dit seulement que l'armée était nombreuse, que le pape y joignit des troupes italiennes qui s'enrôlèrent comme pour une guerre sainte ; et que parmi les capitaines il y eut beaucoup d'évêques. Les Normands, qui avaient toujours vaincu en petit nombre, étaient quatre fois moins forts que le pape ; mais ils étaient accoutumés à combattre. *Robert Guiscard*, son frère *Humfroi*, le comte d'Averse *Richard*, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en pièces l'armée allemande, et firent disparaître l'italienne. Le pape s'enfuit à Civitade, dans la Capitanate, près du champ de bataille ; les Normands le suivent, le prennent †, l'emmènent prisonnier dans cette même ville de Bénévent, qui était le premier sujet de cette entreprise.

On a fait un saint de ce pape *Léon IX*. Apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang, et d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en

† 1053.

repentit, ſur-tout quand il vit avec quel reſpect le traitèrent ſes vainqueurs, et avec quelle inflexibilité ils le gardèrent priſonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu'après l'extinction de cette maiſon que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aiſément que les princes normands étaient plus piqués contre l'empereur qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux empires entre leſquels ils ſe trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes, ils s'emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de l'empereur *Henri IV*, et tandis que le gouvernement des Grecs eſt plus faible qu'une minorité.

C'étaient les enfans de *Tancrède* de *Hauteville* qui conquéraient la Calabre : c'étaient les deſcendans des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynaſties victorieuſes n'eurent point de ces querelles qui diviſent ſi ſouvent les vainqueurs, et qui les affaibliſſent. L'utilité de l'hiſtoire demande ici que je m'arrête un moment, pour obſerver que *Richard* d'Averſe, qui ſubjugua Capoue, ſe fit couronner avec les mêmes cérémonies du ſacre et de l'huile ſainte, qu'on avait employées pour l'uſurpateur *Pepin*, père de *Charlemagne*. Les ducs de Bénévent s'étaient toujours fait ſacrer ainſi. Les ſucceſſeurs de *Richard* en uſèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les uſages à ſon choix.

Robert Guiſcard, duc de la Pouille et de la

Calabre, *Richard*, comte d'Averſe et de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendans des empereurs, mirent en uſage pour leurs ſouverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ces temps de troubles et de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Egliſe ſous le nom d'offrande, d'*oblata*, et on en jouiſſait moyennant une légère redevance. C'était la reſſource des faibles, dans les gouvernemens orageux de l'Italie. Les Normands, quoique puiſſans, l'employèrent comme une ſauve-garde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puiſſans. *Robert Guiſcard* et *Richard* de Capoue excommuniés par le pape *Léon IX*, l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs, excommuniés par *Nicolas II*, lui rendirent hommage.

† *Robert Guiſcard* et le comte de Capoue mirent donc ſous la protection de l'Egliſe, entre les mains de *Nicolas II*, non-ſeulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il ſe déclara feudataire du St Siége pour tous ſes Etats, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique, qui pouvait être regardé comme le denier de *St Pierre* que payait l'Angleterre au St Siége, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal ; enfin, comme la ſoumiſſion volontaire de tant de royaumes à l'Egliſe.

† 1059.

Mais selon toutes les lois du droit féodal, établies en Europe, ces princes, vassaux de l'empire, ne pouvaient choisir un autre suzerain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur ; ils le mettaient en droit de confisquer leurs Etats. Les querelles qui survinrent entre le sacerdoce et l'empire, et encore plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérans, en se fesant vassaux des papes, devinrent les protecteurs et souvent les maîtres de leurs nouveaux suzerains. Le duc *Robert* ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'Eglise, de son ennemi qu'il était, passe en Sicile avec son frère *Roger* : ils font la conquête de cette île sur les Grecs et sur les Arabes qui la partageaient alors. Les mahométans et les Grecs se soumirent † à condition qu'ils conserveraient leurs religions et leurs usages.

Il fallait achever la conquête de tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples. Il restait encore des princes de Salerne, descendans de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ce pays. Les Normands enfin les chassèrent ; le duc *Robert* leur prit Salerne : ils se réfugièrent dans la campagne de Rome sous la protection de *Grégoire VII*, de ce même pape qui fesait trembler les empereurs. *Robert*, ce vassal et ce défenseur de l'Eglise, les y poursuit ; *Grégoire VII* ne manque pas de l'excommunier, et le fruit de l'excommunication est la conquête de tout le Bénéventin, que fait *Robert* après la mort

† 1067.

du dernier duc de Bénévent de la race lombarde.

Grégoire VII, que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excommunié *Robert*. Il lui donne l'absolution †, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au St Siége.

Bientôt après éclatent les grandes querelles dont nous parlerons entre l'empereur *Henri IV* et ce même *Grégoire VII*. *Henri* s'était rendu maître de Rome ††, et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le château St Ange. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape malgré les Allemands et les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne, et l'emmène à Salerne où ce pape, qui déposait tant de rois, mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des chevaliers errans, devenus de grands souverains par leurs exploits, et entrant dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard* et ce que nous verrons plus d'une fois au temps des croisades. *Robert* maria sa fille à *Constantin*, fils de l'empereur de Constantinople, *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt sa fille et son gendre à venger, et résolut d'aller détrôner l'empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

† 1077. †† 1084.

La cour de Conſtantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chaſſé du trône par *Nicéphore* ſurnommé *Botoniate*. *Conſtantin* gendre de *Robert* fut fait eunuque ; et enfin *Alexis Comnène*, qui eut depuis tant à ſe plaindre des croiſés, monta ſur le trône. *Robert* pendant ces révolutions s'avançait déjà par la Dalmatie †, par la Macédonie, et portait la terreur juſqu'à Conſtantinople. *Bohémond*, ſon fils d'un premier lit, ſi fameux dans les croiſades, l'accompagnait à cette conquête d'un empire. Nous voyons par-là combien *Alexis Comnène* eut raiſon de craindre les croiſades, puiſque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner.

†† La mort de *Robert* dans l'île de Corfou mit fin à ſes entrepriſes. La princeſſe *Anne Comnène* fille de l'empereur *Alexis*, laquelle écrivit une partie de cette hiſtoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, et s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier ſa fille au fils d'un empereur. Elle devait ſonger que l'hiſtoire même de l'empire lui fourniſſait des exemples de fortunes plus conſidérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puiſſance.

CHAPITRE XLI.

De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.

L'IDÉE de conquérir l'empire de Conſtantinople s'évanouit avec la vie de *Robert* ; mais les établiſſemens de ſa famille s'affermirent en Italie.

† 1084. †† 1085.

Le comte *Roger* ſon frère reſta maître de la Sicile ; le duc *Roger* ſon fils demeura poſſeſſeur de preſque tous les pays qui ont le nom de royaume de Naples ; *Bohémond* ſon autre fils alla depuis conquérir Antioche, après avoir inutilement tenté de partager les États du duc *Roger* ſon frère.

Pourquoi ni le comte *Roger* ſouverain de Sicile, ni ſon neveu *Roger* duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès-lors le titre de rois ? Il faut du temps à tout. *Roger Guiſcard* le premier conquérant avait été inveſti comme duc par le pape *Nicolas II*. *Roger* ſon frère avait été inveſti par *Robert Guiſcard* en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms, et n'ajoutaient rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s'eſt conſervé toujours, et qu'aucun roi de l'Europe n'a eu : il devint un ſecond pape dans ſon île.

Les papes s'étaient mis en poſſeſſion d'envoyer dans toute la chrétienté des légats qu'on nommait *à latere*, qui exerçaient une juriſdiction ſur toutes les égliſes, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel, preſque toujours mêlé au ſpirituel, leur était ſoumis ; ils attiraient à leur tribunal les cauſes civiles. Pour peu que le ſacré s'y joignit au profane ; mariages, teſtamens, promeſſes par ſerment, tout était de leur reſſort. C'étaient des proconſuls que l'empereur eccléſiaſtique des chrétiens déléguait dans tout l'Occident. C'eſt par-là que Rome

toujours faible, toujours dans l'anarchie, esclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d'être la maîtresse des nations. C'est par-là que l'histoire de chaque peuple est toujours l'histoire de Rome.

Urbain II envoya un légat en Sicile dès que le comte *Roger* eut enlevé cette île aux mahométans et aux Grecs, et que l'Eglise latine y fut établie. C'était de tous les pays celui qui semblait en effet avoir le plus de besoin d'un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était musulmane, et dont l'autre était de la communion grecque. Cependant ce fût le seul pays où la légation fut proscrite pour toujours. Le comte *Roger*, bienfaiteur de l'Eglise latine à laquelle il rendait la Sicile, ne put souffrir qu'on envoyât un roi sous le nom de légat dans le pays de sa conquête.

Le pape *Urbain* uniquement occupé des croisades, et voulant ménager une famille de héros si nécessaire à cette grande entreprise, accorda la dernière année de sa vie une bulle au comte *Roger* †, par laquelle il révoqua son légat, et créa *Roger* et ses successeurs légats nés du St Siége en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l'autorité de cette dignité, qui était à la fois spirituelle et temporelle. C'est-là ce fameux droit qu'on appelle la *monarchie de Sicile*, c'est-à-dire, le droit attaché à cette monarchie, droit que depuis les papes ont voulu anéantir, et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette préroga-

† 1098.

tive eſt incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il eſt évident qu'*Urbain* ne put pas la donner; ſi c'eſt un objet de diſcipline que la religion ne réprouve pas, il eſt auſſi évident que chaque royaume eſt en droit de ſe l'attribuer. Ce privilége, au fond, n'eſt que le droit de *Conſtantin* et de tous les empereurs de préſider à toute la police de leurs Etats; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe catholique qu'un gentilhomme normand qui ait ſu ſe donner cette prérogative aux portes de Rome.

† Le fils de ce comte *Roger* recueillit tout l'héritage de la maiſon normande; il ſe fit couronner et ſacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples, qui était alors une petite ville, n'était point encore à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume. Elle s'était toujours maintenue en république ſous un duc qui relevait des empereurs de Conſtantinople; et ce duc avait juſqu'alors échappé par des préſens à l'ambition de la famille conquérante.

Ce premier roi *Roger* fit hommage au St Siége. Il y avait alors deux papes: l'un le fils d'un juif nommé *Léon*, qui s'appelait *Anaclet*, et que *Saint Bernard* appelle *Judaïcam ſobolem*, race hébraïque; l'autre s'appelait *Innocent II*. Le roi *Roger* reconnut *Anaclet*, parce que l'empereur *Lothaire II* reconnaiſſait *Innocent*; et ce fut à cet *Anaclet* qu'il rendit ſon vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérans normands que comme des uſurpateurs: auſſi *St Bernard*, qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait contre

† 1130.

Roger auſſi-bien que contre ce fils d'un juif qui s'était fait élire pape à prix d'argent. *L'un*, dit-il, *a uſurpé la chaire de St Pierre, l'autre a uſurpé la Sicile, c'eſt à Céſar à les punir.* Il était donc évident alors que la ſuzeraineté du pape ſur ces deux provinces n'était qu'une uſurpation.

Le roi *Roger* ſoutenait *Anaclet*, qui fut toujours reconnu dans Rome. *Lotbaire* prend cette occaſion pour enlever aux Normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape *Innocent II*. Il paraît bien que ces Normands avaient eu raiſon de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre l'empire et Naples une barrière. *Roger*, à peine roi, fut ſur le point de tout perdre. Il aſſiégeait Nâples quand l'empereur s'avance contre lui: il perd des batailles; il perd preſque toutes ſes provinces dans le continent. *Innocent II* l'excommunie et le pourſuit. *St Bernard* était avec l'empereur et le pape. Il voulut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu ſe retire en Sicile. L'empereur meurt †. Tout change alors. Le roi *Roger* et ſon fils reprennent leurs provinces. Le pape *Innocent II* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui *Lotbaire* avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche comme *Léon IX* à la tête d'une armée. Il eſt vaincu et pris comme lui ††. Que peut-il faire alors? il fait comme ſes prédéceſſeurs: il donne des abſolutions et des inveſtitures, et il ſe fait des protecteurs contre l'empire, de cette même maiſon

† 1137. †† 1139.

normande contre laquelle il avait appelé l'empire à ſon ſecours.

Bientôt après, le roi ſubjugue Naples et le peu qui reſtait encore pour arrondir ſon royaume de Gaiète juſqu'à Brindes. La monarchie ſe forme telle qu'elle eſt aujourd'hui. Naples devient la capitale tranquille du royaume, et les arts commencent à renaître un peu dans ces belles provinces.

Après avoir vu comment des gentilshommes de Coutance fondèrent le royaume de Naples et de Sicile, il faut voir comment un duc de Normandie, pair de France, conquit l'Angleterre. C'eſt une choſe bien frappante que toutes ces invaſions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatrième ſiècle juſqu'au commencement du quatorzième, et qui finirent par les croiſades. Toutes les nations de l'Europe ont été mêlées, et il n'y en a eu preſqu'aucune qui n'ait eu ſes uſurpateurs.

CHAPITRE XLII.

Conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie.

TANDIS que les enfans de *Tancrède* de *Hauteville* fondaient ſi loin des royaumes, les ducs de leur nation en acquéraient un qui eſt devenu plus conſidérable que les deux Siciles. La nation britannique était, malgré ſa fierté, deſtinée à ſe voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'*Alfred*, arrivée en 900, l'Angleterre re-

tomba dans la confuſion et la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons ſes premiers vainqueurs, et les Danois ſes uſurpateurs nouveaux, s'en diſputaient toujours la poſſeſſion; et de nouveaux pirates danois venaient encore ſouvent partager les dépouilles. Ces pirates continuaient d'être ſi terribles, et les Anglais ſi faibles, que vers l'année 1000 on ne put ſe racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres ſterling. On impoſa, pour lever cette ſomme, une taxe qui dura depuis aſſez long-temps en Angleterre, ainſi que la plupart des autres taxes, qu'on continue toujours de lever après le beſoin. Ce tribut humiliant fut appelé argent danois, *Danngeld.*

Canut roi de Danemarck qu'on a nommé *le grand*, et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit ſous ſa domination le Danemarck et l'Angleterre. Les naturels anglais furent traités alors comme des eſclaves †. Les auteurs de ce temps avouent que quand un anglais rencontrait un danois, il fallait qu'il s'arrêtât juſqu'à ce que le danois eût paſſé.

†† La race de *Canut* ayant manqué, les états du royaume, reprenant leur liberté, déférèrent la couronne à *Edouard*, un deſcendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle *le ſaint* ou *le confeſſeur*. Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n'avoir point d'enfans de ſa femme *Edithe*, fille du plus puiſſant ſeigneur du royaume. Il haïſſait ſa femme, ainſi que ſa propre mère, pour des raiſons d'Etat, et

† 1017. †† 1041.

les fit éloigner l'une et l'autre. La ſtérilité de ſon mariage ſervit à ſa canoniſation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chaſteté : vœu téméraire dans un mari, et abſurde dans un roi qui avait beſoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre.

Au reſte les moines ont écrit que cet *Edouard* fut le premier roi de l'Europe qui eut le don de guérir les écrouelles. Il avait déjà rendu la vue à ſept ou huit aveugles, quand une pauvre femme attaquée d'une humeur froide ſe préſenta devant lui : il la guérit incontinent en feſant le ſigne de la croix, et la rendit féconde, de ſtérile qu'elle était auparavant. Les rois d'Angleterre ſe ſont attribué depuis le privilége, non pas de guérir les aveugles, mais de toucher les écrouelles qu'ils ne guériſſaient pas.

St Louis en France, comme ſuzerain des rois d'Angleterre, toucha les écrouelles, et ſes ſucceſſeurs jouirent de cette prérogative. *Guillaume III* la négligea en Angleterre ; et le temps viendra que la raiſon, qui commence à faire quelques progrès en France, abolira cette coutume. (28)

(28) Non-ſeulement *Louis XVI* a été ſacré, ce qui dans ce ſiècle ne pouvait avoir d'autre avantage que de prolonger un peu parmi le peuple le règne de la ſuperſtition, et de valoir de gros profits aux fourniſſeurs de la cour, mais même il a touché des écrouelles ſuivant l'uſage établi. *Louis XV* en avait touché à ſon ſacre. Une bonne femme de Valenciennes imagina qu'elle ferait fortune ſi elle pouvait faire accroire que le roi l'avait guérie. Moitié eſpérance, moitié crainte, des médecins conſtatèrent la guériſon. L'intendant de Valenciennes (*d'Argenſon*) s'empreſſa d'en envoyer le procès-verbal authentiqué ; il reçut des bureaux

Vous voyez toujours les usages et les mœurs de ces temps-là absolument différens des nôtres. *Guillaume* duc de Normandie, qui conquit l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume, n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père le duc *Robert*, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, que l'histoire appelle *Harlot*, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. L'usage des concubines, permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs, ne l'était pas dans la nouvelle loi : il était autorisé par la coutume. On rougissait si peu d'être né d'une pareille union, que souvent *Guillaume* en écrivant signait *le bâtard Guillaume*. Il est resté une lettre de lui au comte *Alain* de Bretagne, dans laquelle il signe ainsi. Les bâtards héritaient souvent; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il est clair que la volonté d'un prince puissant était le seul code. *Guillaume* fut déclaré par son père et par les états héritier du duché, et il se maintint ensuite par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputèrent son domaine. Il régnait paisiblement en Normandie,

la réponse suivante : *Monsieur, la prérogative qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles, est établie sur des preuves si authentiques, qu'elle n'a pas besoin d'être confirmée par des faits particuliers.* Un siècle plutôt, les bureaux eussent mis leur politique à paraître dupes. Un siècle plus tard, aucun intendant n'oserait plus leur envoyer des procès-verbaux de miracles, quand même il serait capable d'y croire.

et la Bretagne lui rendait hommage, lorſqu'*Edouard le confeſſeur* étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Le droit de ſucceſſion ne paraiſſait alors établi dans aucun Etat de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Eſpagne était partagée entre les chrétiens et les muſulmans : la Lombardie changeait chaque jour de maître. La race *Carlovingienne*, détrônée en France, feſait voir ce que peut la force contre le droit du ſang. *Edouard le confeſſeur* n'avait point joui du trône à titre d'héritage. *Harold* ſucceſſeur d'*Edouard* n'était point de ſa race ; mais il avait le plus inconteſtable de tous les droits, les ſuffrages de toute la nation. *Guillaume le bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi *Edouard* avait fait en ſa faveur un teſtament que perſonne ne vit jamais. Il diſait encore qu'autrefois il avait délivré de priſon *Harold*, et qu'*Harold* lui avait cédé ſes droits ſur l'Angleterre. Il appuya ſes faibles raiſons d'une forte armée.

Les barons de Normandie, aſſemblés en forme d'états, refuſèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition, parce que, s'il ne réuſſiſſait pas, la Normandie en reſterait appauvrie, et qu'un heureux ſuccès la rendrait province d'Angleterre ; mais pluſieurs Normands haſardèrent leur fortune avec leur duc. Un ſeul ſeigneur, nommé *Fitz-Otbbern*, équipa quarante vaiſſeaux à ſes dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc *Guillaume*,

le

le secourut de quelque argent. Le pape *Alexandre II* entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de *Guillaume*. C'était se jouer de la religion ; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient. *Guillaume* partit de St Valeri avec une flotte nombreuse † ; on ne sait combien il avait de vaisseaux ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Sussex ; et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Hastings, qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer nommé *Taillefer*, monté sur un cheval armé, chanta la chanson de *Roland*, qui fut si long-temps dans la bouche des Français, sans qu'il en soit resté le moindre fragment. Ce *Taillefer*, après avoir entonné la chanson que les soldats répétaient, se jeta le premier parmi les Anglais, et fut tué. Le roi *Harold* et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied : la bataille dura six heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute la force des armées, ne paraît pas avoir été employée dans cette journée. Les troupes de part et d'autre étaient composées des fantassins. *Harold* et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent aux portes avec le magistrat

† 14 octobre 1066.

de Londres lui offrir la couronne, qu'on ne pouvait refuſer au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre, un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'eſt préciſément l'autorité des eſclaves faits à la guerre, qui accorderaient à leurs maîtres le droit de les fuſtiger.

Guillaume ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition, lui envoya en récompenſe l'étendard du roi *Harold* tué dans la bataille, et une petite partie du petit tréſor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un préſent conſidérable pour ce pape *Alexandre II* qui diſputait encore ſon ſiége à *Honorius II*, et qui, ſur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence. Ainſi un barbare, fils d'une proſtituée, meurtrier d'un roi légitime, partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare; car ôtez les noms de duc de Normandie, de roi d'Angleterre et de pape, tout ſe réduit à l'action d'un voleur normand, et d'un receleur lombard: et c'eſt au fond à quoi toute uſurpation ſe réduit.

Guillaume ſut gouverner comme il ſut conquérir. Pluſieurs révoltes étouffées, des irruptions de Danois rendues inutiles, des lois rigoureuſes durement exécutées, ſignalèrent ſon règne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même eſclavage. Les Normands qui avaient eu part à ſa victoire partagèrent par ſes bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles normandes, dont les deſcendans, ou du moins les noms, ſubſiſtent encore en Angleterre.

Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des ſujets de quelque nature qu'ils fuſſent. On prétend qu'il en profita pour ſe faire en Angleterre un revenu de quatre cents mille livres ſterling, environ cent vingt millions de France. Il eſt évident qu'en cela les hiſtoriens ſe ſont trompés. L'Etat d'Angleterre d'aujourd'hui, qui comprend l'Ecoſſe et l'Irlande, n'a pas un plus gros revenu, ſi vous en déduiſez ce qu'on paye pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que *Guillaume* abolit toutes les lois du pays, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en normand; et depuis lui, tous les actes furent expédiés en cette langue juſqu'à *Edouard III.* Il voulut que la langue des vainqueurs fût la ſeule du pays. Des écoles de la langue normande furent établies dans toutes les villes et les bourgades. Cette langue était le français mêlé d'un peu de danois: idiome barbare, qui n'avait aucun avantage ſur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non-ſeulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tyranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu*, par laquelle il fallait, au ſon de la cloche, éteindre le feu dans chaque maiſon à huit heures du ſoir. Mais cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'eſt qu'une ancienne police établie preſque dans toutes les villes du Nord: elle s'eſt long-temps conſervée dans les cloîtres. Les maiſons étaient bâties de bois, et la crainte du feu était un objet des plus importans de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les

villages qui ſe trouvaient dans un circuit de quinze lieues pour en faire une forêt, dans laquelle il pût goûter le plaiſir de la chaſſe. Une telle action eſt trop inſenſée pour être vraiſemblable. Les hiſtoriens ne font pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plant d'arbres devienne une forêt propre à la chaſſe. On lui fait ſemer cette forêt en 1080. Il avait alors ſoixante-trois ans. Quelle apparence y a-t-il qu'un homme raiſonnable ait à cet âge détruit des villages, pour ſemer quinze lieues en bois, dans l'eſpérance d'y chaſſer un jour?

Le conquérant de l'Angleterre fut la terreur du roi de France *Philippe I*, qui voulut abaiſſer trop tard un vaſſal ſi puiſſant, et qui ſe jeta ſur le Maine, dépendant alors de la Normandie. *Guillaume*, repaſſa la mer, reprit le Maine et contraignit le roi de France à demander la paix.

Les prétentions de la cour de Rome n'éclatèrent jamais plus ſingulièrement qu'avec ce prince. Le pape *Grégoire VII* prit le temps qu'il feſait la guerre à la France, pour demander qu'il lui rendit hommage du royaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé ſur cet ancien denier de *St Pierre*, que l'Angleterre payait à l'Egliſe de Rome: il revenait à environ vingt ſous de notre monnaie par chaque maiſon; offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. *Guillaume le conquérant* fit dire au pape qu'il pourrait bien continuer l'aumône; mais au lieu de faire hommage, il fit défenſe en Angleterre de reconnaître d'autre pape que celui qu'

approuverait. La propoſition de *Grégoire VII* devint par-là ridicule à force d'être audacieuſe. C'eſt ce même pape qui bouleverſait l'Europe pour élever le ſacerdoce au-deſſus de l'empire ; mais avant de parler de cette querelle mémorable, et des croiſades qui prirent naiſſance dans ces temps, il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pays de l'Europe.

CHAPITRE XLIII.

De l'état de l'Europe aux dixième et onzième ſiècles.

La Moſcovie, ou plutôt la Ziovie, avait commencé à connaître un peu de chriſtianiſme vers la fin du dixième ſiècle. Les femmes étaient deſtinées à changer la religion des royaumes. Une ſœur des empereurs *Baſile* et *Conſtantin*, mariée à un grand duc ou grand knès de Moſcovie, nommé *Volodimer*, obtint de ſon mari qu'il ſe fit baptiſer. Les Moſcovites, quoiqu'eſclaves de leur maître, ne ſuivirent qu'avec le temps ſon exemple ; et enfin dans ces ſiècles d'ignorance, ils ne prirent guère du rite grec que les ſuperſtitions.

Au reſte, les ducs de Moſcovie ne ſe nommaient pas encore czars, ou tſars, ou tchards ; ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Caſan appartenant à des tſars. C'eſt un terme ſlavon imité du perſan ; et dans la bible ſlavonne le roi *David* eſt appelé le *cſar David*.

Environ dans ce temps-là, une femme attira encore la Pologne aū chriſtianiſme. *Micislas*, duc de Pologne, fut converti par ſa femme, ſœur du duc de Bohème. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giſelle*, ſœur de l'empereur *Henri II*, fit encore chrétien ſon mari roi de Hongrie, dans la première année de l'onzième ſiècle; ainſi il eſt très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes ſon chriſtianiſme.

La Suède, où il avait été prêché dès le neuvième ſiècle, était redevenue idolâtre. La Bohème et tout ce qui eſt au nord de l'Elbe, renonça au chriſtianiſme. Toutes les côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient païennes.† Les Hongrois retournèrent au paganiſme. Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes††.

La Suède, probablement depuis long-temps épuiſée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième, dixième et onzième ſiècles comme enſevelie dans ſa barbarie, ſans guerre et ſans commerce avec ſes voiſins; elle n'a part à aucun grand événement, et n'en fut probablement que plus heureuſe.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conſerva juſqu'au treizième ſiècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celle de tuer leurs enfans qui naiſſaient imparfaits, et les vieillards invalides. *Albert*, ſurnommé *le grand*,

† 1013. †† 1047.

dans ces siècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuses qui durèrent jusqu'au milieu du treizième siècle, et on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reste du Nord vivait dans un état sauvage ; état de la nature humaine, quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Constantinople n'était ni plus resserré, ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième siècle. A l'Occident, il se défendait contre les Bulgares ; à l'Orient, au Nord et au Midi, contre les Turcs et les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie : des seigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome jusqu'à la mer de la Calabre, et les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, se gouvernaient par leurs magistrats sous des comtes ou sous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maison de *Maurienne*, dont descendent les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle possédait comme fief de l'empire le comté héréditaire de Savoie et de Maurienne, depuis qu'un *Berthol*, tige de cette maison, avait eu ce petit démembrement du royaume de Bourgogne †. Il y eut cent seigneurs en France beaucoup plus considérables que les comtes de Savoie ; mais tous ont été enfin accablés sous le pouvoir du seigneur dominant ; tous ont cédé l'un après l'autre à des maisons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reste plus de trace de leur ancienne grandeur. La maison de *Maurienne*, cachée dans

† 888.

ſes montagnes, s'eſt agrandie de ſiècle en ſiècle, et eſt devenue égale aux plus grands monarques.

Les Suiſſes et les Griſons, qui compoſaient un Etat quatre fois plus puiſſant que la Savoie, et qui étaient, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéiſſaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non pas par ces invaſions ſubites qui ont fait les droits de preſque tous les princes qui ont paſſé ſous nos yeux, mais par une induſtrie ſage qui dégénéra auſſi bientôt en eſprit de conquête. Ces deux villes étaient Gènes et Veniſe. Gènes, célèbre du temps des Romains, regardait *Charlemagne* comme ſon reſtaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes ſous *Charlemagne* et ſes premiers deſcendans, elle fut ſaccagée au dixième ſiècle par les mahométans; et preſque tous ſes citoyens furent emmenés en ſervitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, ſervit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'île de Corſe ſur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non-ſeulement parce qu'ils y avaient poſſédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils ſe prétendaient ſuzerains de tous les royaumes conquis ſur les infidelles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement de l'onzième ſiècle; mais bientôt après ils s'en affranchirent ſous

ſous le pontificat de *Lucius II.* Enfin leur ambition croiſſant avec leurs richeſſes, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

La ville de Veniſe, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, et jouiſſait de la gloire ſolide d'une puiſſance bien ſupérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième ſiècle, quand les Huns et les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes ſur le Rialto. Le nom de Veniſe n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une ſimple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des conſuls. La viciſſitude des choſes a mis depuis Padoue ſous le joug de Veniſe.

Il n'y a aucune preuve que ſous les rois lombards Veniſe ait eu une liberté reconnue. Il eſt plus vraiſemblable que ſes habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto et les petites iles voiſines ne commencèrent qu'en 709 à ſe gouverner par leurs magiſtrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, et ſe regardèrent comme une république.

C'eſt en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Pluſieurs familles, qui donnèrent leurs voix à ce premier doge, ſubſiſtent encore. Elles ſont les plus anciens nobles de l'Europe, ſans en excepter aucune maiſon, et prouvent que la nobleſſe

peut s'acquérir autrement qu'en poſſédant un château, ou en payant des patentes à un ſouverain

Héraclée fut le premier ſiége de cette république juſqu'à la mort de ſon troiſième doge. Ce ne fut que vers la fin du neuvième ſiècle que ces inſulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet aſſemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Veniſe, du nom de cette côte qu'on appelait *terra Venetorum*. Les habitans de ces marais ne pouvaient ſubſiſter que par leur commerce. La néceſſité fut l'origine de leur puiſſance. Il n'eſt pas aſſurément bien décidé que cette république fût alors indépendante. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque temps empereur en Italie, accorda au doge le privilége de battre monnaie †. Ces doges mêmes étaient obligés d'envoyer aux empereurs en redevance un manteau de drap d'or tous les ans; et *Othon III* leur remit en 998 cette eſpèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vaſſalité n'ôtaient rien à la véritable puiſſance de Veniſe; car tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d'Iſtrie, et preſque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguſe, Narenza. Leur doge prenait vers le milieu du dixième ſiècle le titre de *duc de Dalmatie*; mais ces conquêtes enrichiſſaient moins Veniſe que le commerce, dans lequel elle ſurpaſſait encore les Génois; car tandis que les barons d'Allemagne et de France bâtiſſaient des

† 950.

donjons et opprimaient les peuples, Veniſe attirait leur argent, en leur fourniſſant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de ſes vaiſſeaux, et elle s'enrichiſſait de l'ignorance et de la barbarie des nations ſeptentrionales de l'Europe.

CHAPITRE XLIV.

De l'Eſpagne et des Mahométans de ce royaume, juſqu'au commencement du douzième ſiècle.

L'ESPAGNE était toujours partagée entre les mahométans et les chrétiens; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, et ce coin de terre était la contrée la plus ſtérile. L'Aſturie, dont les princes prenaient le titre de *roi de Léon*; une partie de la vieille Caſtille, gouvernée par des comtes; Barcelone et la moitié de la Catalogne, auſſi ſous un comte; la Navarre, qui avait un roi; une partie de l'Arragon, unie quelque temps à la Navarre; voilà ce qui compoſait les Etats des chrétiens. Les Maures poſſédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, et s'étendaient au milieu des terres par-delà les montages de la Caſtille et de Sarragoſſe. Le ſéjour des rois mahométans était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande moſquée, dont la voûte eſt ſoutenue de trois cents ſoixante-cinq colonnes de marbre précieux, et qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Meſquita*, moſquée, quoiqu'elle ſoit devenue cathédrale.

Les arts y fleurissaient, les plaisirs recherchés, la magnificence, la galanterie régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière sont peut-être de l'invention de ces arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres qui, tout grossiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le seul pays de l'Occident où la géométrie, l'astronomie, la chimie, la médecine fussent cultivées. *Sanche le gros*, roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue † entre les mains d'un fameux médecin arabe, qui, invité par le roi, voulut que le roi vînt à lui.

Cordoue est un pays de délices, arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air; et où tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir corrompirent enfin les rois musulmans. Leur domination fut au dixième siècle, comme celle de presque tous les princes chrétiens, partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Huesca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puissance divisée; mais les chrétiens d'Espagne étaient plus divisés encore. Ils se faisaient une guerre continuelle, se réunissaient pour se trahir, et s'alliaient souvent avec les musulmans. *Alfonse V*, roi de Léon, donna même sa sœur *Thérèse* en mariage au sultan *Abdala* roi de Tolède ††.

Les jalousies produisent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands souverains

† 956. †† 1000.

La guerre ſeule peut décider du ſort des vaſtes Etats ; mais les ſurpriſes, les perfidies, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens ſont plus communs entre des rivaux voiſins, qui, ayant beaucoup d'ambition et peu de reſſources, mettent en œuvre tout ce qui peut ſuppléer à la force. C'eſt ainſi qu'un *Sanche Garcie*, comte de Caſtille, empoiſonna ſa mère à la fin du dixième ſiècle, et que ſon fils Dom *Garcie* fut poignardé par trois ſeigneurs du pays, dans le temps qu'il allait ſe marier.

† Enfin *Ferdinand* fils de *Sanche*, roi de Navarre et d'Arragon, réunit ſous ſa puiſſance la vieille Caſtille, dont ſa famille avait hérité par le meurtre de ce Dom *Garcie*, et le royaume de Léon, dont il dépouilla ſon beau-frère qu'il tua dans une bataille ††.

Alors la Caſtille devint un royaume, et Léon en fut une province. Ce *Ferdinand*, non content d'avoir ôté la couronne de Léon et la vie à ſon beau-frère, enleva auſſi la Navarre à ſon propre frère, qu'il fit aſſaſſiner dans une bataille qu'il lui livra. C'eſt ce *Ferdinand* à qui les Eſpagnols ont prodigué le nom de *grand*, apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux uſurpateurs.

Son père Dom *Sanche*, ſurnommé auſſi *le grand*, pour avoir ſuccédé aux comtes de Caſtille, et pour avoir marié un de ſes fils à la princeſſe des Aſturies, s'était fait proclamer empereur, et Dom *Ferdinand* voulut auſſi prendre ce titre. Il eſt ſûr qu'il n'eſt, ni ne peut être de titre affecté aux ſouverains, que ceux qu'ils veulent prendre, et que

† 1035. †† 1036.

l'uſage leur donne. Le nom d'empereur ſignifiait par-tout l'héritier des *Céſars* et le maître de l'empire romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre diſtinctif d'un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l'Eſpagne.

L'empereur *Henri III* mortifia la fierté caſtillane, en demandant à *Ferdinand* l'hommage de ſes petits Etats comme d'un fief de l'empire. Il eſt difficile de dire quelle était la plus mauvaiſe prétention, celle de l'empereur allemand, ou celle de l'eſpagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, et l'Etat de *Ferdinand* reſta un petit royaume libre.

C'eſt ſous le règne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue* ſurnommé *le Cid*, qui en effet épouſa depuis *Chimène*, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaiſſent cette hiſtoire que par la tragédie ſi célèbre dans le ſiècle paſſé, croient que le roi Dom *Ferdinand* poſſédait l'Andalouſie.

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider Dom *Sanche* †, fils aîné de *Ferdinand*, à dépouiller ſes frères et ſes ſœurs de l'héritage que leur avait laiſſé leur père. Mais Dom *Sanche* ayant été aſſaſſiné dans une de ces expéditions injuſtes, ſes frères rentrèrent dans leurs Etats †.

Alors il y eut près de vingt rois en Eſpagne, ſoit chrétiens, ſoit muſulmans; et outre ces vingt rois un nombre conſidérable de ſeigneurs indépendans et pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et ſuivis de quelques

† 1073.

écuyers offrir leurs services aux princes ou aux princesses qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Espagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, et leur fesaient présent d'une épée, dont ils leur donnaient un coup léger sur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils fesaient la veille des armes devant un autel de la Vierge. Les musulmans se contentaient de se faire ceindre un cimeterre. Ce fut-là l'origine des chevaliers errans, et de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi Dom *Sanche*, assassiné en assiégeant sa sœur *Ouraca* dans la ville de *Z*amore. Trois chevaliers soutinrent l'innocence de l'infante contre Dom *Diègue de Lare* qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part et d'autre. Dom *Diègue* renversa et tua deux des chevaliers de l'infante ; et le cheval du troisième ayant les rènes coupés, et emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière ; et tous ensemble avec leurs écuyers et leurs gendarmes composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d'un petit roi maure ; et s'étant ensuite fortifié dans la ville d'Alcasas, il s'y forma une souveraineté.

Enfin il perſuada à ſon maître *Alfonſe VI*, roi de la vieille Caſtille, d'aſſiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ſes chevaliers pour cette entrepriſe. Le bruit de ce ſiége et la réputation du *Cid* appelèrent de l'Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. *Raimond* comte de Toulouſe, et deux princes du ſang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce ſiége. Le roi mahométan, nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux princes dont l'hiſtoire ait conſervé le nom. *Almamon* ſon père avait donné dans Tolède un aſile à ce même roi *Alfonſe* que ſon frère *Sanche* perſécutait alors. Ils avaient vécu longtemps enſemble dans une amitié peu commune; et *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi, et par conſéquent à craindre, lui avait fait part de ſes tréſors. On dit même qu'ils s'étaient ſéparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan ſortit des murs pour reprocher au roi *Alfonſe* ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur; et il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de Tolède.

Le ſiége dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les muſulmans comme ils en avaient uſé avec les chrétiens, qu'on leur laiſſerait leur religion et leurs lois; promeſſe qu'on tint d'abord, et que le temps fit violer. Toute la Caſtille neuve ſe rendit enſuite au *Cid*, qui en prit poſſeſſion au nom d'*Alfonſe*; et Madrit, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Eſpagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des priviléges qu'on appelle même encore en Espagne *franchises*. Le roi *Alfonse* fit aussitôt une assemblée d'évêques, laquelle sans le concours du peuple, autrefois nécessaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre nommé *Bernard*, à qui le pape *Urbain II* conféra la primatie d'Espagne à la prière du roi. La conquête fut presque toute pour l'Eglise ; mais le primat eut l'imprudence d'en abuser, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande mosquée devait rester aux mahométans. L'archevêque, pendant l'absence du roi, en fit une église, et excita contre lui une sédition. *Alfonse* revint à Tolède, irrité contre l'indiscrétion du prélat. Il appaisa le soulèvement, en rendant la mosquée aux Arabes, et en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les musulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, et ils furent contens et soumis.

Alfonse augmenta encore par un mariage les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique, soit goût, il épousa *Zaïd* fille de *Benadat* nouveau roi maure d'Andalousie, et reçut en dot plusieurs villes. On ne dit point que cette épouse d'*Alfonse* ait embrassé le christianisme. Les Maures passaient encore pour une nation supérieure : on se tenait honoré de s'allier à eux ; le surnom de *Rodrigue* était maure ; et de-là vient qu'on appela les Espagnols *Maranas*.

On reproche à ce roi *Alfonse* d'avoir conjointement avec son beau-père appelé en Espagne

d'autres mahométans d'Afrique. Il eſt difficile de croire qu'il ait fait une ſi étrange faute contre la politique; mais les rois ſe conduiſent quelquefois contre la vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, une armée de maures vient fondre d'Afrique en Eſpagne, et augmenter la confuſion où tout était alors. Le *Miramolin*, qui régnait à Maroc, envoie ſon général *Abénada* au ſecours du roi d'Andalouſie. Ce général trahit non-ſeulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encore le *Miramolin* au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin* irrité vient lui-même combattre ſon général perfide, qui faiſait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient auſſi diviſés entr'eux.

L'Eſpagne était ainſi déchirée par les mahométans et les chrétiens, lorſque le *Cid* dom *Rodrigue* à la tête de ſa chevalerie ſubjugua le royaume de Valence. Il y avait en Eſpagne peu de rois plus puiſſans que lui : mais il n'en prit pas le nom, ſoit qu'il préférât le titre de *Cid*, ſoit que l'eſprit de chevalerie le rendit fidelle au roi *Alfonſe* ſon maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un ſouverain, recevant des ambaſſadeurs, et reſpecté de toutes les nations. De tous ceux qui ſe ſont élevés par leur courage ſans rien uſurper, il n'y en a pas eu un ſeul qui ait eu autant de puiſſance et de gloire que le *Cid*.

Après ſa mort, arrivée l'an 1096, les rois de Caſtille et d'Arragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Eſpagne ne fut jamais plus ſanglante et plus déſolée; triſte effet de l'a-

cienne conſpiration de l'archevêque *Opas* et du comte *Julien*, qui feſait, au bout de quatre cents ans, et fit encore long-temps après, les malheurs de l'Eſpagne.

C'était donc depuis le milieu de l'onzième ſiècle juſqu'à la fin que le *Cid* ſe rendit ſi célèbre en Europe; c'était le temps brillant de la chevalerie; mais c'était auſſi le temps des emportemens audacieux de *Grégoire VII*, des malheurs de l'Allemagne et de l'Italie, et de la première croiſade.

CHAPITRE XLV.

De la religion et de la ſuperſtition aux dixième et onzième ſiècles.

Les héréſies ſemblent être le fruit d'un peu de ſcience et de loiſir. On a vu que l'état où était l'Egliſe au dixième ſiècle ne permettait guère le loiſir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne ſe diſputait que des richeſſes. Cependant en France, du temps du roi *Robert*, il y eut quelques prêtres, et entr'autres un nommé *Etienne*, confeſſeur de la reine *Conſtance*, accuſés d'héréſie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philoſophie du perſan *Manès*. C'était probablement des enthouſiaſtes, qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer ſur les eſprits. C'eſt le caractère de tous les chefs de ſectes. On leur imputa des crimes horribles, et des ſentimens dénaturés, dont on charge

toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. Ils furent juridiquement accusés de réciter les litanies à l'honneur des diables †, d'éteindre ensuite les lumières, de se mêler indifféremment, et de brûler le premier des enfans qui naissaient de ces inceſtes, pour en avaler les cendres. Ce sont à peu près les reproches qu'on faisait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient sur-tout accusés d'enseigner que DIEU n'est point venu sur la terre, qu'il n'a pu naître d'une vierge, qu'il n'est ni mort ni ressuscité. En ce cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredisent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens, ceux qu'on nomma depuis Albigeois, Vaudois, Lollars, et qui reparurent si souvent sous tant d'autres noms, étaient des restes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à plusieurs anciens usages que la cour romaine changea depuis, et à des opinions vagues que le temps dissipe. Par exemple, ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images ; la confession auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée. Il ne faut pas croire que du temps de *Clovis*, et avant lui, on fût parfaitement instruit dans les Alpes du dogme de la transsubstantiation et de plusieurs autres. On vit au huitième siècle *Claude*, archevêque de Turin, adopter la plupart des sentimens qui font aujourd'hui le fondement de la religion protestante, et prétendre que ces sentimens étaient ceux de la primitive église. Il y a presque toujours un petit troupeau séparé du

† 1028.

grand; et depuis le commencement de l'onzième siècle, ce petit troupeau fut dispersé ou égorgé, quand il voulut trop paraître.

Le roi *Robert* et sa femme *Constance* se transportèrent à Orléans, où se tenaient quelques assemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine assistèrent à ce spectacle indigne de leur majesté. Jamais avant cette exécution on n'avait en France livré au dernier supplice aucun de ceux qui dogmatisent sur ce qu'ils n'entendent point. Il est vrai que *Priscillien* au cinquième siècle avait été condamné à la mort dans Trèves avec sept de ses disciples; mais la ville de Trèves, qui était alors dans les Gaules, n'est plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Ce qu'il faut observer, c'est que *St Martin* de Tours ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le sang de *Priscillien*. Il disait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils se trompent. Il ne se trouva point de *St Martin* du temps du roi *Robert*.

Il s'élevait alors de légers nuages sur l'eucharistie; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce sujet de querelle, qui ne devait être qu'un sujet d'adoration et de silence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laissait nulle prise à cette métaphysique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon*. Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philo-

ſophie dans l'explication de la Trinité, dans la conſubſtantialité du Verbe, dans l'union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l'abyme de la prédeſtination. La queſtion, ſi du pain et du vin ſont changés en la ſeconde perſonne de la trinité, et par conſéquent en DIEU; ſi on mange et on boit cette ſeconde perſonne réellement ou ſeulement par la foi; cette queſtion, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraiſſait pas ſoumis à la philoſophie de ces temps. Auſſi on ſe contenta de faire la ſcène le ſoir, dans les premiers âges du chriſtianiſme, et de communier à la meſſe ſous les deux eſpèces, au temps dont je parle, ſans que les peuples euſſent une idée fixe et déterminée ſur ce myſtère étrange.

Il paraît que dans beaucoup d'égliſes, et ſur-tout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait et qu'on ne buvait DIEU que ſpirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième ſiècle, dans laquelle ſont ces propres mots: "C'eſt véritablement par la conſécra„ tion le corps et le ſang de JESUS-CHRIST, non „ corporellement, mais ſpirituellement. Le corps „ dans lequel JESUS-CHRIST ſouffrit, et le corps „ euchariſtique ſont entièrement différens. Le pre„ mier était compoſé de chair et d'os animés par „ une ame raiſonnable; mais ce que nous nommons „ euchariſtie, n'a ni ſang, ni os, ni ame. Nous de„ vons donc l'entendre dans un ſens ſpirituel." (1

(1) Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime ou une action honteuſe, (*aut facinus aut flagitium*) qui prescrive une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, ce précepte n'eſt pas une figure; mais ſi un précepte paraît

Jean Scot, surnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, sous

ordonner un crime ou une action honteuse, s'il paraît condamner une conduite sage ou un acte de bienfesance, il faut l'entendre dans le sens figuré. *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, si vous ne buvez point son sang, vous n'aurez point la vie au dedans de vous.* Ce précepte semble ordonner *un crime ou une action honteuse.* C'est donc une figure qui nous ordonne de nous unir à la passion du Seigneur, et de garder dans notre mémoire avec douceur et avec fruit que sa chair a été crucifiée et blessée pour nous.

"*Si præceptiva locutio est aut flagitium aut facinus vetans, „aut utilitatem aut beneficentiam jubens, non est figurata. Si „autem flagitium aut facinus videtur jubere, aut utilitatem „aut beneficentiam vetare figurata est.* Nisi manducaveritis, „*inquit*, carnem filii hominis, et sanguinem biberitis, non habebitis vitam in vobis, *facinus vel flagitium videtur jubere: „figura est ergo præcipiens passioni dominicæ communicandum, „et suaviter atque utiliter recondendum in memoria, quod pro „nobis caro ejus crucifixa et vulnerata sit.*" St Augustin, livre 3e de la Doctrine chrétienne.

Au concile de Constantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'Eucharistie était la seule *image* permise de JESUS-CHRIST; que cette image était sous la figure de pain, parce que si elle avait eu l'apparence de la figure humaine, elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie, etc. ils paraissaient donc ne pas admettre la réalité. Dans le second concile de Nicée, où celui de Constantinople fut rejeté, et que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raisonnemens, et on se rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Eglise romaine; mais cette discussion paraît moins intéresser le concile que le culte des images, et on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on sait, ce second concile de Nicée, sans faire aucune attention à cette dispute sur l'eucharistie. Mais l'on pouvait préjuger dès-lors que les querelles sur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Eglise.

Ces actes du second concile de Nicée, qui prouvent

le règne de *Charles le chauve*, et même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu près la même opinion.

Du temps de *Jean Scot*, *Ratram* moine de Corbie, et d'autres avaient écrit sur ce mystère d'une manière à faire penser qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *présence réelle*. Car *Ratram*, dans son écrit adressé à l'empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès: " C'est le corps de „ JESUS-CHRIST qui est vu, reçu, et mangé, non „ par les sens corporels, mais par les yeux de l'es„ prit fidelle. " *Il est évident*, ajoute-t-il, *qu'il n'y a aucun changement dans le pain et dans le vin; ils ne sont donc que ce qu'ils étaient auparavant.* Il finit par dire, après avoir cité St Augustin, *que le pain appelé corps, et le vin appelé sang, sont une figure, parce que c'est un mystère.*

D'autres passages de *Ratram* sont équivoques; quelques-uns, contradictoires aux premiers, paraissaient favorables à la *présence réelle*; mais de quelque manière qu'il s'entendît et qu'on l'entendît, on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin nommé *Paschase Ratbert*, qui vivait à peu près dans le même temps, a passé pour être le premier qui ait développé ce sentiment en termes exprès, en disant *que le pain était le véritable corps qui*

d'ailleurs dans quelle ignorance et dans quelle honteuse crédulité l'Eglise était alors plongée, sont antérieurs à *Paschase Ratbert.*

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partisans ceux du culte des images, et que les décisions de l'Eglise ont été toujours en faveur de l'opinion la plus opposée à la raison, et la plus propre à frapper les esprits du peuple.

était

était sorti de la Vierge, et le vin avec l'eau, le véritable sang coulé du côté de JESUS *réellement, et non pas en figure.* Cette dispute produisit celle des stercoristes ou stercoranistes, qui, osant examiner physiquement un objet de la foi, prétendirent qu'on digérait le pain et le vin sacrés, et qu'ils suivaient le sort ordinaire des alimens.

Comme ces questions se traitaient en latin, et que les laïques, alors occupés uniquement de la guerre, prenaient peu de part aux disputes de l'école, elles ne produisirent heureusement aucun trouble. Les peuples n'avaient qu'une idée vague et obscure de la plupart des mystères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie, sans examiner le poids et le titre.

Enfin *Bérenger*, archidiacre d'Angers, enseigna vers 1050, par écrit et dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'est point et ne peut être sous les apparences du pain et du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigestion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment; que ce qui aurait enivré, si on en avait trop bu, était une liqueur réelle; qu'il n'y avait point de blancheur sans un objet blanc, point de rondeur sans un objet rond; qu'il est physiquement impossible que le même corps puisse être en mille lieux à la fois. Ses propositions révoltèrent d'autant plus que *Bérenger*, ayant une très-grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui se distingua le plus contre lui fut *Lanfranc*, de race lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune

en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans son traité *de corpore Domini*.

" On peut dire avec vérité que le corps de notre » Seigneur dans l'euchariſtie eſt le même qui eſt » ſorti de la Vierge, et que ce n'eſt pas le même. » C'eſt le même quant à l'eſſence et aux propriétés » de la véritable nature, et ce n'eſt pas le même » quant aux eſpèces du pain et du vin; de ſorte » qu'il eſt le même quant à la ſubſtance, et qu'il » n'eſt pas le même quant à la forme. "

Cette déciſion théologique parut être en général celle de l'Egliſe. *Bérenger* n'avait raiſonné qu'en philoſophe. Il s'agiſſait d'un objet de la foi, d'un myſtère que l'Egliſe reconnaiſſait comme incompréhenſible. Il était du corps de l'Egliſe, il était payé par elle; il devait donc avoir la même foi qu'elle, et ſoumettre ſa raiſon comme elle, diſait-on. Il fut condamné au concile de Paris, en 1050, condamné encore à Rome, en 1079, et obligé de prononcer ſa rétractation; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ces ſentimens dans ſon cœur. Il mourut dans ſon opinion, qui ne fit alors ni ſchiſme ni guerre civile. Le temporel ſeul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers et des moines. L'autre ſource, qui devait faire verſer tant de ſang, n'était pas encore ouverte. (2)

(2) On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuſes. Le concile de Paris, tenu contre *Bérenger* en 1050, déclare que " ſi *Bérenger* ne ſe rétractait avec ſes » ſectateurs, toute l'armée de France ayant le clergé à la » tête, *en habit eccléſiaſtique*, irait les chercher quelque » part qu'ils fuſſent, et les aſſiéger juſqu'à ce qu'ils ſe » ſoumiſſent à la foi catholique, ou qu'ils fuſſent pris » pour *être punis de mort.* " *Fleuri.*

C'eſt après la diſpute et la condamnation de *Bérenger*, que l'Égliſe inſtitua l'uſage de l'élévation de l'hoſtie, afin que le peuple en l'adorant ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue; mais le terme de tranſſubſtantiation ne fut pas encore attaché à ce myſtère; il ne fut adopté qu'en 1215 dans un concile de Latran.

L'opinion de *Scot*, de *Ratram*, de *Bérenger* ne fut pas enſevelie; elle ſe perpétua chez quelques eccléſiaſtiques; elle paſſa aux Vaudois, aux Albigeois, aux Huſſites, aux proteſtans comme nous le verrons.

Vous avez dû obſerver que dans toutes les diſputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres depuis la naiſſance de l'Egliſe, Rome s'eſt toujours décidée pour l'opinion qui ſoumettait le plus l'eſprit humain, et qui anéantiſſait le plus le raiſonnement: je ne parle ici que de l'hiſtorique; je mets à part l'inſpiration de l'Egliſe et ſon infaillibilité, qui ne ſont pas du reſſort de l'hiſtoire. Il eſt certain qu'en feſant du mariage un ſacrement, on feſait de la fidélité des époux un devoir plus ſaint, et de l'adultère une faute plus odieuſe; que la croyance d'un dieu réellement préſent dans l'euchariſtie, paſſant dans la bouche et dans l'eſtomac d'un communiant, le rempliſſait d'une terreur religieuſe. Quel reſpect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot le pain en dieu, et ſur-tout pour le chef d'une religion qui opérait un tel prodige? Quand la ſimple raiſon humaine combattit ces myſtères, elle affaiblit l'objet de ſa vénération; et la multiplicité des prêtres, en rendant

le prodige trop commun, le rendit moins reſpectable aux peuples.

Il ne faut pas omettre l'uſage qui commença à s'introduire dans l'onzieme ſiècle, de racheter par les aumônes et par les prières des vivans les peines des morts, de délivrer leurs ames du purgatoire, et l'établiſſement d'une fête ſolennelle conſacrée à cette piété.

L'opinion d'un purgatoire, ainſi que d'un enfer, eſt de la plus haute antiquité : mais elle n'eſt nulle part ſi clairement exprimée que dans le ſixième livre de l'Enéïde de *Virgile*, dans lequel on retrouve la plupart des myſtères de la religion des Gentils.

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt, etc.

Cette idée fut peu à peu ſanctifiée dans le chriſtianiſme, et on la porta juſqu'à croire que l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, et obtenir de DIEU la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines paſſagères.

Le cardinal *Pierre Damien*, celui-là même qui conte que la femme du roi *Robert* accoucha d'une oie, rapporte qu'un pélerin revenant de Jéruſalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon hermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables; que ſon voiſinage était tout couvert de flammes, dans leſquelles les diables plongeaient les ames des trépaſſés; que ces mêmes diables ne ceſſaient de crier et de hurler contre *St Odillon* abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet *Odillon*, diſaient-ils, et celles

de ſes moines, nous enlevent toujours quelque ame.

Ce rapport ayant été fait à *Odillon*, il inſtitua dans ſon couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété; et ces ſentimens pouvaient ſervir d'excuſe à la fable du pélerin. L'égliſe adopta bientôt cette ſolennité et en fit une fête d'obligation. On attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion; mais bientôt elle dégénéra en abus: on vendit cher les indulgences; les moines mendians, ſur-tout, ſe firent payer pour tirer les ames du purgatoire; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépaſſés, d'ames plaintives qui venaient demander du ſecours, de morts ſubites et de châtimens éternels de ceux qui en avaient refuſé. Le brigandage ſuccéda à la piété crédule, et ce fut une des raiſons qui dans la ſuite des temps fit perdre à l'Egliſe romaine la moitié de l'Europe.

On croit bien que l'ignorance de ces ſiècles affermiſſait les ſuperſtitions populaires. J'en rapporterai quelques exemples qui ont long-temps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur *Othon III* fit périr ſa femme *Marie d'Arragon* pour cauſe d'adultère. Il eſt très-poſſible qu'un prince cruel et dévot, tel qu'on peint *Othon III* envoye au ſupplice ſa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, et *Maimbourg* a répété après eux, et d'autres ont répété après *Maimbourg*, que l'impératrice ayant

fait des avances à un jeune comte italien, qui les refusa par vertu, elle accusa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu séduire, et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint, la tête de son mari à la main, demander justice et prouver son innocence. Cette veuve demande d'être admise à l'épreuve du fer ardent. Elle tint, tant qu'on voulut, une barre de fer toute rouge dans ses mains sans se brûler; et ce prodige servant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable est rapportée par des auteurs qui ont écrit très-long-temps après le règne d'*Othon III*; qu'on ne dit pas seulement les noms de ce comte italien et de cette veuve qui maniait si impunément des barres de fer rouge: il est même très-douteux qu'il y ait jamais eu une *Marie d'Arragon*, femme d'*Othon III*. Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les sorciers qui déposent en justice qu'ils ont assisté au sabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le supplice de la prétendue impératrice *Marie d'Arragon*, rapporté dans tant de dictionnaires et d'histoires, où dans chaque page le mensonge est joint à la vérité.

Le second événement est du même genre. On prétend que *Henri II*, successeur d'*Othon III* éprouva la fidélité de sa femme *Cunégonde*, en la faisant marcher pieds nuds sur neuf socs de

charrue, rougis au feu. Cette hiſtoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponſe que celle de la femme d'*Othon*.

Didier abbé du Mont-Caſſin, et pluſieurs autres écrivains rapportent un fait à peu près ſemblable, et qui eſt plus célèbre. En 1063, des moines de Florence, mécontens de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne: "Notre „ évêque eſt un ſimoniaque et un ſcélérat:" et ils eurent, dit-on, la hardieſſe de promettre qu'ils prouveraient cette accuſation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première ſemaine du carême. Deux bûchers furent dreſſés, chacun de dix pieds de long ſur cinq de large, ſéparés par un ſentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois ſec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet eſpace réduit en charbons, le moine, *Pierre Aldobrandin*, paſſe à travers ſur ce ſentier à pas graves et meſurés, et revient même prendre au milieu des flammes ſon manipule qu'il avait laiſſé tomber. Voilà ce que pluſieurs hiſtoriens diſent qu'on ne peut nier qu'en renverſant tous les fondemens de l'hiſtoire; mais il eſt ſûr qu'on ne peut le croire ſans renverſer tous les fondemens de la raiſon.

Il ſe peut faire ſans doute qu'un homme paſſe très-rapidement entre deux bûchers, et même ſur des charbons, ſans être tout-à-fait brûlé; mais y paſſer et y repaſſer d'un pas grave pour reprendre ſon manipule, c'eſt une de ces aventures de la *Légende dorée*, dont il n'eſt plus permis de parler à des hommes raiſonnables.

La dernière épreuve que je rapporterai, et celle dont on se servit pour décider en Espagne après la prise de Tolède, si on devait réciter l'office romain, ou celui qu'on appelait mosarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Dom *Ruis de Martanza*, chevalier du missel mosarabique, fit perdre les arçons à son adversaire, et le renversa mourant. Mais la reine qui avait beaucoup d'inclination pour le missel romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y opposaient. Cependant on jeta au feu les deux missels, qui probablement furent brûlés; et le roi, pour ne mécontenter personne, convint que quelques églises prieraient DIEU selon le rituel romain, et que d'autres garderaient le mosarabique.

Tout ce que la religion a de plus auguste était défiguré dans presque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours solennels un évêque des fous; on faisait entrer dans la nef un âne en chappe, et en bonnet quarré. L'âne était révéré en mémoire de celui qui porta JESUS-CHRIST.

Les danses dans l'église, les festins sur l'autel, les dissolutions, les farces obscènes étaient les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses. A n'envisager que les coutumes que je viens de rapporter,

apporter, on croirait voir le portrait des Nègres et les Hottentots; et il faut avouer qu'en plus d'une chose nous n'avons pas été supérieurs à eux.

Rome a souvent condamné ces coutumes barbares, aussi-bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Eglise romaine, malgré tous les troubles et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs; et on sentait qu'en tout, cette Eglise, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

CHAPITRE XLVI.

De l'empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'empire dans l'onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII.

Il est temps de revenir aux ruines de Rome et à cette ombre du trône des *Césars*, qui reparaissait en Allemagne.

On ne savait encore qui dominerait dans Rome, et quel serait le sort de l'Italie. Les empereurs allemands se croyaient de droit maîtres de tout l'Occident: mais à peine étaient-ils souverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des seigneurs et des évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands, conquérans de la Pouille et de la Calabre, formaient une nouvelle puissance. L'exemple des Vénitiens inspirait aux grandes villes

d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore ſouverains et voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer les papes commençait à s'affermir; mais on ſent bien que tout devait changer à la première circonſtance favorable. Elle arriva bientôt, à la minorité de l'empereur *Henri IV*, reconnu du vivant de *Henri III* ſon père pour ſon ſucceſſeur †.

Dès le temps même de *Henri III*, la puiſſance impériale diminuait en Italie. Sa ſœur, comteſſe ou ducheſſe de Toſcane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comteſſe *Mathilde d'Eſt*, contribua plus que perſonne à ſoulever l'Italie contre ſon frère. Elle poſſédait avec le marquiſat de Mantoue la Toſcane et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps priſonnière. Sa fille la comteſſe *Mathilde* hérita de ſon ambition et de ſa haine pour la maiſon impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV*, les brigues, l'argent et les guerres civiles firent pluſieurs papes. Enfin on élut en 1054 *Alexandre II*, ſans conſulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape: ſon parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II* l'emporta, et chaſſa de Rome ſon compétiteur. C'eſt ce même *Alexandre II* que nous avons vu vendre ſa bénédiction au bâtard *Guillaume* de Normandie, uſurpateur de l'Angleterre.

Henri IV, devenu majeur, ſe vit empereur d'Italie et d'Allemagne preſque ſans pouvoir. Un

† 1056.

partie des princes séculiers et ecclésiastiques de sa patrie se liguèrent contre lui ; et l'on sait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de chose, son courage était au-dessus de sa fortune.

† Quelques auteurs rapportent qu'étant accusé dans la diète de Vurtzbourg d'avoir voulu faire assassiner les ducs de Suabe et de Carinthie, il offrit de se battre en duel contre l'accusateur, qui était un simple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat ; et l'accusateur, en ne paraissant pas, sembla justifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses mœurs sont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtresses, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait se séparer de sa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il disait n'avoir jamais pu consommer son mariage. Quelques emportemens de sa jeunesse aigrissaient encore les esprits, et sa conduite affaiblissait son pouvoir.

Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait mêler quelquefois l'artifice à l'ardeur de son zèle pour les prétentions de l'Eglise, *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII*, né à Soane en Toscane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni sous l'abbé *Odillon*, député depuis à Rome pour les intérêts de son ordre, employé après par les papes dans

† 1073.

toutes ces affaires qui demandent de la ſoupleſſe et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le déſignait pour le ſucceſſeur d'*Alexandre II*, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux que tant d'écrivains ont faits de lui, ſe trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain, qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main, et un fouet dans l'autre, foulant des ſceptres à ſes pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poiſſons de *St Pierre*.

† *Grégoire* engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inouï, à ſommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du St Siége. C'eſt le premier exemple d'une telle entrepriſe. Et dans quel temps la haſarde-t-on ? lorſque Rome était accoutumée par *Henri III*, père de *Henri IV*, à recevoir ſes évêques ſur un ſimple ordre de l'empereur. C'était préciſément cette ſervitude dont *Grégoire* voulait ſecouer le joug : et pour empêcher les empereurs de donner des lois dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardieſſe n'eut point de ſuite. Il ſemble qu'*Alexandre II* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* ſuivit bientôt ce premier acte d'hoſtilité.

†† *Hildebrand* eut le crédit de ſe faire élire et introniſer par le peuple romain, ſans attendre la permiſſion de l'empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion, en promettant d'être fidelle. *Henri IV* reçut

† 1073. †† 1073.

ſes excuſes. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du pape ; et *Henri*, que tous ſes courtiſans avertiſſaient de craindre *Grégoire VII*, dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à ſon bienfaiteur. Mais à peine *Grégoire* eſt-il aſſuré du pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains de laïques, et tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le deſſein d'ôter à tous les collateurs ſéculiers le droit d'inveſtir les eccléſiaſtiques. C'était mettre l'Egliſe aux priſes avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre *Philippe I* roi de France. Il s'agiſſait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux évêques de France: " Votre roi, leur dit-il, eſt moins roi que „ tyran ; il paſſe ſa vie dans l'infamie et dans „ le crime: " et après ces paroles indiſcrètes, ſuit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur *Henri* eſt occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accuſations intentées contre lui, d'avoir donné l'inveſtiture des bénéfices, et pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre ſi étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire et plus puiſſant qu'on ne l'eſpérait. On peut ſe figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et jaloux de ſon rang, reçut une telle ambaſſade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion

de ces temps-là ne permettait pas, et n'opposa en apparence que du mépris à l'audace †: il abandonna ces légats indiscrets aux insultes des valets de sa cour.

Presqu'au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille et de la Calabre, (comme nous l'avons dit précédemment.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on fasse réflexion que *Grégoire VII*, en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc d'Aquitaine, vassal du roi, aussi puissant que le roi même; que, quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comtesse *Mathilde*, Rome, et la moitié de l'Allemagne; qu'à l'égard des Normands, ils étaient dans ce temps-là ses ennemis déclarés: alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent et plus audacieux qu'insensé. Il sentait qu'en élevant sa dignité au-dessus de l'empereur et de tous les rois, il serait secondé des autres églises, flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puissance séculière. Son dessein était formé non-seulement de secouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs et rois sous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie, il devait même s'y attendre; et le péril donne de la gloire.

Henri IV, trop occupé en Allemagne, ne pouvait passer en Italie. Il parut se venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un seigneur italien. Au lieu d'employer un général

† 1076.

et une armée, il se servit, dit-on, d'un bandit nommé *Cencius*, très-considéré par ses brigandages, qui faisit le pape dans Ste Marie-majeure, dans le temps qu'il officiait; des satellites déterminés frappèrent le pontife et l'ensanglantèrent. On le mena prisonnier dans une tour dont *Cencius* s'était rendu maître; et on lui fit payer cher sa liberté.

† *Henri IV* agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit déposer le pape. Toutes les voix, à deux près, conclurent à la déposition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire respecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre son autorité, en écrivant au pape qu'il le déposait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainsi dans un concile à Rome: " De la part » de DIEU tout-puissant, et par notre autorité, je » défends à *Henri*, fils de notre empereur *Henri*, » de gouverner le royaume teutonique, et l'Italie; » j'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui » ont fait ou feront; et je défends que qui que ce » soit le serve jamais comme roi. " On sait que c'est-là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un souverain. Nous avons vu auparavant des évêques déposer *Louis le débonnaire*; mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis*, en apparence seulement, à la pénitence publique; et personne n'avait jamais osé parler depuis la fondation de

† 1076.

l'Eglise comme *Grégoire VII.* Les lettres circulaires du pape respirèrent le même esprit que sa sentence. Il y redit plusieurs fois que les évêques sont au-dessus des rois et faits pour les juger; expressions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger sous son étendard tous les prélats du monde.

Il y a grande apparence que, quand *Grégoire VII* déposa ainsi son souverain par de simples paroles, il savait bien qu'il serait secondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait servi à faire condamner *Grégoire.* On prétendit que cet évêque, mourant d'une mort soudaine et douloureuse, s'était repenti de la déposition du pape comme d'un sacrilége. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie sous les *Othons. Henri IV* se vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui se prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque prince allemand était jaloux de la puissance impériale, comme le haut baronnage en France était jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours, et une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV* qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire, sans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi, en attendant que le pape vînt présider dans Augsbourg à une

assemblée de princes et d'évêques, qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, avaient aussi celui de le déposer ; mais vouloir faire présider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'empereur et de l'empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII* et de la papauté. *Henri IV*, réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg: et par une résolution inouïe, passant par les Alpes du Tyrol avec peu de domestiques, il alla demander au pape son absolution. *Grégoire VII* était alors avec la comtesse *Mathilde* dans la ville de Canosse, l'ancien Canusium, sur l'Apennin près de Reggio, forteresse qui passait alors pour imprenable. Cet empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, se présente à la porte de la forteresse, sans gardes, sans suite. On l'arrête dans la seconde enceinte ; on le dépouille de ses habits ; on le revêt d'un cilice. Il reste pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, sans l'admettre à baiser les pieds du pape, qui pendant ce temps était enfermé avec la comtesse *Mathilde*, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'est pas surprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché sa conduite avec *Mathilde*. Il est vrai qu'il avait soixante-deux ans ; mais il était directeur, *Mathilde* était femme, jeune et faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du pape à la princesse, comparé avec les

emportemens de ſon ambition, pouvait faire ſoupçonner que la religion ſervait de maſque à toutes ſes paſſions. Mais aucun fait, aucun indice n'a jamais fait tourner ces ſoupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthouſiaſme ſi permanent, ni un zèle ſi intrépide. *Grégoire* paſſait pour auſtère, et c'était p[illegible]là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le feſant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du pape à Augsbourg, et qu'il lui ferait en tout parfaitement ſoumis. Quelques évêques, et quelques ſeigneurs allemands du parti de *Henri*, firent la même ſoumiſſion. *Grégoire VII* ſe croyant alors, non ſans vraiſemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans pluſieurs lettres que ſon devoir était d'abaiſſer les rois.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'empereur, fut ſi indignée de l'aviliſſement où il s'était réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïſſait *Grégoire VII* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureuſement pour l'empereur, cette haine des violences du pape l'emporta ſur l'indignation qu'inſpirait la baſſeſſe du prince. Il en profita; et par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il ſe trouva enfin très-fort en Italie, quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que *Grégoire VII* ſoulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté, ce pape agiſſait ſecrètement pour

faire élire un autre *César* en Allemagne ; et *Henri* n'omettait rien pour faire élire un autre pape par les Italiens †. Les Allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe* duc de Suabe : et d'abord *Grégoire VII* écrivit qu'il jugerait entre *Henri* et *Rodolphe*, et qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ferait le plus soumis. *Henri* s'étant plus fié à ses troupes qu'au St Père, mais ayant eu quelques mauvais succès, le pape, plus fier, excommunia encore *Henri* ††. " Je lui ôte la „ couronne, dit-il, et je donne le royaume „ teutonique à *Rodolphe :* " et pour faire croire qu'il donnait en effet les empires, il fit présent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or, où ce vers était gravé :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

La pierre a donné à Pierre la couronne, et Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers rassemble à la fois un jeu de mots puéril, et une fierté qui étaient également la suite de l'esprit du temps.

Cependant, en Allemagne le parti de *Henri* se fortifiait. Ce même prince, qui couvert d'un cilice et pieds nus avait attendu trois jours la miséricorde de celui qu'il croyait son sujet, prit deux résolutions plus hardies, de déposer le pape, et de combattre son compétiteur. Il rassemble à Brixen ††† dans le Tyrol une vingtaine d'évêques, qui, chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient et déposent *Grégoire VII, comme fauteur des tyrans, simoniaque, sacrilége et magicien.* On élit pour pape

† 1078. †† 1080. ††† 1080.

dans cette assemblée *Guibert*, archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri IV* à la tête d'une armée va combattre son rival *Rodolphe*. Est-ce excès d'enthousiasme, est-ce ce qu'on appelle fraude pieuse, qui portait alors *Grégoire VII* à prophétiser que *Henri* serait vaincu et tué dans cette guerre ? *Que je ne sois point pape*, dit-il dans sa lettre aux évêques allemands de son parti, *si cela n'arrive avant la St Pierre*. La saine raison nous apprend que quiconque prédit l'avenir est un fourbe ou un insensé. Mais considérons quelles erreurs régnaient dans les esprits des hommes. L'astrologie judiciaire fut toujours la superstition des savans. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux astrologues. L'acte de sa déposition à Brixen porte qu'il se mêlait de deviner, d'expliquer les songes ; et c'est sur ce fondement qu'on l'accusait de magie. On l'a traité d'imposteur au sujet de cette fausse et étrange prophétie. Il se peut faire qu'il ne fût que crédule, emporté et fou furieux.

Sa prédiction retomba sur *Rodolphe* sa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon* neveu de la comtesse *Mathilde*, le même qui depuis conquit Jérusalem, tua dans la mêlée cet empereur que le pape se vantait d'avoir nommé †. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre souverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape comme son vassal ? De telles

† 1080.

lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puiſſante.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ſes légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maiſon, ainſi qu'en Angleterre.

Il traitait l'Eſpagne plus deſpotiquement; il prétendait en être le ſeigneur ſuzerain et domanial; et il dit dans la ſeizième épître, qu'*il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrazins que de ne pas rendre hommage au St Siége.*

Il écrivit au roi de Hongrie *Salomon*, roi d'un pays à peine chrétien: "Vous pouvez apprendre „ des anciens de votre pays que le royaume de „ Hongrie appartient à l'Egliſe romaine."

Quelque téméraires que paraiſſent les entrepriſes, elles ſont toujours la ſuite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe était la maîtreſſe des royaumes, puiſque le pape écrivait toujours de ce ſtyle.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus ſans fondement. Il avait tellement prévalu ſur l'eſprit de la comteſſe *Mathilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ſes Etats au St Siége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. On ne ſait s'il y eut un acte, un contrat de cette conceſſion. La coutume était de mettre ſur l'autel une motte de terre, quand on donnait ſes biens à l'Egliſe: des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que *Mathilde* donna deux fois tous ſes biens au St Siége. (*a*)

(*a*) Voyez le *Dictionn. philoſoph.* à l'art. DONATIONS.

La vérité de cette donation, confirmée depuis par son testament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV*. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles. La comtesse *Mathilde* possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de *St Pierre*, de Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancone.

Henri III avait concédé l'usufruit de cette Marche d'Ancone aux papes; mais cette concession n'avait pas empêché la mère de la comtesse *Mathilde* de se mettre en possession des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il semble que *Mathilde* voulut réparer après sa mort le tort qu'elle faisait au St Siège pendant sa vie. Mais elle ne pouvait donner à ces fiefs qui étaient inaliénables; et les empereurs prétendirent que tout son patrimoine était fief de l'empire. C'était donner des terres à conquérir, et laisser des guerres après elle. *Henri IV*, comme héritier et comme seigneur suzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'empire. Cependant à la longue, il a fallu céder au St Siége une partie de ces Etats.

Henri IV, poursuivant sa vengeance, vint enfin assiéger le pape dans Rome †. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape; il gagne les principaux

† 1083.

Rome par argent. Le peuple se jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un siége et de fléchir sous l'empereur. Le pontife inébranlable répond qu'il faut que l'empereur renouvelle sa pénitence, s'il veut obtenir son pardon.

Cependant le siége traînait en longueur. *Henri IV*, tantôt présent au siége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne, prit enfin la ville d'assaut †. Il est singulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, et n'y aient jamais régné. Restait *Grégoire VII* à prendre. Réfugié dans le château St Ange, il y bravait et excommuniait son vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de son pape. *Robert Guiscard* duc de la Pouille, l'un de ces fameux Normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'absence de l'empereur, pour venir délivrer le pontife ; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée et par les Impériaux qui assiégaient le pontife, et par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII* mourut †† quelque temps après à Salerne, laissant une mémoire chère et respectable au clergé romain qui partagea sa fierté, odieuse aux empereurs et à tout bon citoyen qui considère les effets de son ambition inflexible. L'Eglise, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des saints, (3) comme les peuples

† 1083. †† 24 mai 1085.

(3) Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article GREGOIRE VII.

Benoît XIII imagina dans le dix-huitième siècle de canoniser ce pape ennemi des rois, et de toute autorité séculière ; ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de

de l'antiquité déifiaient leurs défenſeurs. Les ſag
l'ont mis au nombre des fous.

La comteſſe *Mathilde*, privée du pape *Grégoir*
ſe remaria bientôt après avec le jeune prince *Gue*
fils de *Guelfe* duc de Bavière. On vit alors d
quelle imprudence était ſa donation, ſi elle e
vraie. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouv
encore avoir des enfans qui euſſent hérité d'u
guerre civile.

La mort de *Grégoire VII* n'éteignit poi
l'incendie qu'il avait allumé. Ses ſucceſſeurs
gardèrent bien de faire approuver leurs électio
par l'empereur. L'Egliſe était loin de rendre hom
mage : elle en exigeait; et l'empereur excommun
n'était pas d'ailleurs compté au rang des homme
Un moine, abbé du Mont-Caſſin, fut élu pape apr

guerres et de ſcandales, l'amant hypocrite ou du moins
directeur très-indiſcret de *Mathilde*, le ſéducteur qui a
abuſé de ſon crédit ſur ſa pénitente pour ſe faire donner
patrimoine, un homme enfin convaincu par ſes prop
lettres d'avoir commis un parjure et d'avoir fait de fau
prophéties, c'eſt-à-dire, d'avoir été un inſenſé ou un frip
Voilà les hommes que, dans le ſiècle où nous vivons, Ro
met au nombre des ſaints. Et les prêtres de l'Egliſe roma
oſent encore parler de morale! ils oſent accuſer de ſédi
ceux qui prennent la défenſe de l'humanité contre leur
prétentions ſéditieuſes!

Le parlement de Paris voulut ſévir contre cet attentat
Benoît XIII; mais le cardinal de *Fleuri* trahit, en faveur
la cour de Rome, les intérêts de ſon prince et de la natio
Ce n'eſt pas que *Fleuri* fût dévot, ni même hypocrite; m
il aimait par goût les intrigues de prêtres, et il haïſſait
parlemens, que ſa poltronnerie lui feſait croire dangere
pour l'autorité royale.

le

le moine *Hildebrand*, mais il ne fit que paſſer. *Urbain II*, né en France dans l'obſcurité, qui ſiégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Il me paraît ſenſible que le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome, et le prétexte, qu'on voulait rendre ſacré, était que les papes, dépoſitaires des droits de l'Egliſe, ne pouvaient ſouffrir que des princes profanes inveſtiſſent les évêques par la croſſe et l'anneau. Il était bien clair que les évêques, ſujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs et les rois ne prétendaient pas donner le S^t Eſprit; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une croſſe et d'un anneau étaient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes; on négligea le fond, et on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV, toujours excommunié et toujours perſécuté ſur ce prétexte par tous les papes de ſon temps, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de religion et les guerres civiles. *Urbain II* ſuſcita contre lui ſon propre fils *Conrad*; et après la mort de ce fils dénaturé, ſon frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V*, fit la guerre à ſon père. Ce fut pour la ſeconde fois depuis *Charlemagne* que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet *Urbain II* eſt le même qui excommunia *Philippe I* en France, et qui ordonna

la première croisade. Il ne fut pas seulement l
cause de la mort malheureuse de *Henri IV*, il fu
la cause de la mort de plus de deux millions d'hom
mes. *Tantum religio potuit suadere malorum!*

† *Henri IV*, trompé par *Henri* son fils, comm
Louis le débonnaire l'avait été par les siens, fu
enfermé dans Mayence. Deux légats l'y dépose
deux députés de la diète, envoyés par son fils, lu
arrachent les ornemens impériaux.

†† Bientôt après, échappé de sa prison, pauvre
errant et sans secours, il mourut à Liége plus misé-
rable encore que *Grégoire VII*, et plus obscuré-
ment, après avoir si long-temps tenu les yeux de
l'Europe ouverts sur ses victoires, sur ses grandeurs,
sur ses infortunes, sur ses vices et ses vertus. Il
s'écriait en mourant: DIEU *des vengeances*, vou
vengerez ce parricide. De tout temps les homme
ont imaginé que DIEU exauçait les malédictions
des mourans, et sur-tout des pères. Erreur utile et
respectable, si elle arrêtait le crime. Une autre
erreur, plus généralement répandue parmi nous,
faisait croire que les excommuniés étaient damnés.
Le fils d'*Henri IV*, mit le comble à son impiété,
en affectant la piété atroce de déterrer le corps de
son père inhumé dans la cathédrale de Liége, et
de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut
ainsi qu'il consomma son hypocrisie dénaturée.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre ex-
humé de ce célèbre empereur *Henri IV*, plus

† 1106.
†† 7 août.

malheureux que notre *Henri IV* roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre, tant de choſes horribles réputées ſacrées, tant de princes immolés à la religion : vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'eſt elle qui donne le mouvement à la ſuperſtition. C'eſt pour les forgerons et les bucherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome ; c'eſt le commun peuple eſclave de la ſuperſtition qui veut que ſes maîtres en ſoient les eſclaves. Dès que vous avez ſouffert que vos ſujets ſoient aveuglés par le fanatiſme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et ſi vous ſecouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils ſe ſoulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, ſeraient peſantes et dures, plus nos peuples ſeraient ſoumis ; vous vous êtes trompé : ils ſe ſervent de ces chaînes pour vous gêner ſur le trône, ou pour vous en faire deſcendre.

CHAPITRE XLVII.

De l'empereur Henri V et de Rome, juſqu'à Fréderic I.

Ce même *Henri V*, qui avait détrôné et exhumé ſon père, une bulle du pape à la main, ſoutint les mêmes droits de *Henri IV* contre l'Egliſe, dès qu'il fut maître.

Déjà les papes ſavaient ſe faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions

de la papauté attaquaient, il eſt vrai, tous les ſouverains ; mais on ménageait par des négociations ceux qu'on inſultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voiſins et jaloux des empereurs qui voulaient dominer ſur les rois. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Auſſi *Paſcal II* vint en France, et implora le ſecours du roi *Philippe I*. Ses ſucceſſeurs en uſèrent ſouvent de même. Les domaines que poſſédait le St Siége, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* et de *Charlemagne*, la donation réelle de la comteſſe *Mathilde*, ne faiſaient point encore du pape un ſouverain puiſſant. Toutes ces terres étaient ou conteſtées ou poſſédées par d'autres. L'empereur ſoutenait, non ſans raiſon, que les Etats de *Mathilde* lui devaient revenir comme un fief de l'empire ; ainſi les papes combattaient pour le ſpirituel et pour le temporel. *Paſcal II* n'obtint du roi *Philippe* que la permiſſion de tenir un concile à Troyes †. Le gouvernement était trop faible, trop diviſé pour lui donner des troupes.

Henri V, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, ſut tellement intéreſſer les princes de l'empire à ſoutenir *ſes* droits, que ces mêmes princes, qui avaient aidé à détrôner ſon père en vertu des bulles des papes, ſe réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes bulles.

Il deſcend donc des Alpes avec une armée, et Rome fut encore teinte de ſang pour cette

† 1107.

querelle de la croſſe et de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications, les meurtres ſe ſuivirent avec rapidité. *Paſcal II*, ayant ſolennellement rendu les inveſtitures avec ferment ſur l'évangile, fit annuller ſon ferment par les cardinaux; nouvelle manière de manquer à ſa parole. Il ſe laiſſa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome; car preſque jamais ces *Céſars* n'y allèrent que pour des querelles eccléſiaſtiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin après avoir créé, dépoſé, chaſſé, rappelé des papes, *Henri V* auſſi ſouvent excommunié que ſon père, et inquiété comme lui par ſes grands vaſſaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des inveſtitures, en renonçant à cette croſſe et à cet anneau †. Il fit plus; il ſe déſiſta ſolennellement du droit que s'étaient attribué les empereurs, ainſi que les rois de France, de nommer aux évêchés, ou d'interpoſer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient abſolument les maîtres.

Il fut donc décidé dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les inveſtitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile: ainſi finit cette guerre ſanglante et abſurde. Mais le concile, en décidant avec quelle eſpèce de bâton on donnerait les évêchés, ſe garda bien d'entamer la queſtion, ſi l'empereur devait confirmer l'élection du pape; ſi

† 1122.

le pape était son vassal ; si tous les biens de la comtesse *Mathilde* appartenaient à l'Eglise ou à l'empire. Il semblait qu'on tînt en réserve ces alimens d'une guerre nouvelle.

† Après la mort de *Henri V*, qui ne laissa point d'enfans, l'empire, toujours électif, est conféré par dix électeurs à un prince de la maison de Saxe, c'est *Lothaire II*. Il y avait bien moins d'intrigues et de discorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale ; car quoiqu'en 1059 un concile tenu par *Nicolas II* eût ordonné que le pape serait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice essentiel du gouvernement avait pour origine une institution respectable. Les premiers chrétiens, tous égaux et tous obscurs, liés ensemble par la crainte commune des magistrats, gouvernaient secrètement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne resta dans la primitive Eglise que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs, qui formaient le conseil des papes, avaient une grande part à l'élection ; mais le reste du clergé voulait jouir de son ancien droit, le peuple croyait son suffrage nécessaire ; et toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

†† *Pierre de Léon*, petit-fils d'un juif très opulent, fut élu par une faction ; *Innocent II* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile.

† 1125. †† 1130.

fils du juif, comme le plus riche, resta maître de Rome, et fut protégé par *Roger* roi de Sicile, (comme nous l'avons vu au Chap. XLI.) l'autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne.

C'est ici un trait d'histoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent II*, pour avoir le suffrage de l'empereur, lui cède, à lui et à ses enfans, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse *Mathilde*, par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu'on appelait le pape juif étant mort, après avoir siégé huit ans, *Innocent II* fut possesseur paisible; il y eut quelques années de trève entre l'empire et le sacerdoce. L'enthousiasme des croisades, qui était alors dans sa force, entraînait ailleurs les esprits.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de temps en temps quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour s'ériger en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Venise, de Pise; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des *Scipions*. Le peuple rétablit une ombre de sénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux consuls. Le nouveau sénat signifia au pape † *Lucius II* que la souveraineté résidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir soin que de l'Eglise.

Ces sénateurs s'étant retranchés au capitole, le

† 1144.

pape *Lucius* les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce temps, *Arnaud de Brescia*, un de ces hommes à enthousiasme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques, et contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes, et de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III*, auparavant moine à Citeaux et à Clervaux, était alors pontife. *St Bernard* lui écrivait: " Gardez-vous des Romains: ils sont odieux au ciel " et à la terre, impies envers DIEU, séditieux en- " tr'eux, jaloux de leurs voisins, cruels envers les " étrangers: ils n'aiment personne, et ne sont aimés " de personne; et voulant se faire craindre de tous, " ils craignent tout le monde, etc. " Si on comparait ces antithèses de *Bernard* avec la vie de tant de papes, on excuserait un peuple qui, portant le nom romain, cherchait à n'avoir point de maître.

† Le pape *Eugène III* fut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encore quelques années. Mais *Arnaud de Brescia*, pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous *Adrien IV*. Destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance.

Je crois devoir observer que cet *Adrien IV*, né anglais, était parvenu à ce faîte des grandeurs, du plus vil état où les hommes puissent naître.

† 1155.

Fils

Fils d'un mendiant, et mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les sentimens de sa fortune présente. *Adrien IV* eut d'autant plus d'élévation dans l'esprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Eglise romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance; et on peut même remarquer que parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvens où l'on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

CHAPITRE XLVIII.

De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.

REGNAIT alors en Allemagne *Frédéric I* †, qu'on nomme communément *Barberousse*, élu après la mort de *Conrad III* son oncle, non-seulement par les seigneurs allemands, mais aussi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur

† 1152.

ſuffrage. *Fréderic* était un homme comparabl
Othon et à *Charlemagne*. Il fallut aller prendr
Rome cette couronne impériale, que les pa
donnaient à la fois avec fierté et avec regret, v
lant couronner un vaſſal, et affligés d'avoir un m
tre. Cette ſituation toujours équivoque des pap
des empereurs, des Romains et des principales v
les d'Italie, feſait répandre du ſang à chaque co
ronnement d'un *Céſar*. La coutume était qu
quand l'empereur s'approchait pour ſe faire co
ronner, le pape ſe fortifiait, le peuple ſe cantc
nait, l'Italie était en armes. L'empereur promett
qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres
ni à l'honneur du pape, des cardinaux et des m
giſtrats: le pape de ſon côté feſait le même ſe
ment à l'empereur et à ſes officiers. Telle éta
alors la confuſe anarchie de l'Occident chrétie
que les deux premiers perſonnages de cette pe
partie du monde, l'un ſe vantant d'être le ſucc
ſeur des *Céſars*, l'autre le ſucceſſeur de JES
CHRIST, et l'un devant donner l'onction ſac
à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu
ne ſeraient point aſſaſſins pour le temps de
cérémonie. Un chevalier armé de toutes piè
fit ce ſerment au pontife *Adrien IV* au nom
l'empereur, et le pape fit ſon ſerment devan
chevalier.

Le couronnement ou exaltation des papes ét
accompagné alors de cérémonies auſſi extraord
naires, et qui tenaient de la ſimplicité plus e
core que de la barbarie. On poſait d'abord le pa
élu ſur une chaiſe percée, appelée *Stercoratium*
enſuite ſur un ſiége de porphyre, ſur lequel

lui donnait deux clefs ; de là sur un troisième siége, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur *Fréderic* eut fait son serment, le pape *Adrien IV* vint le trouver à quelques milles de Rome.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du St Père par la bride l'espace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainsi que les papes avaient reçu *Charlemagne*. L'empereur *Fréderic* trouva le cérémonial outrageant, et refusa de s'y soumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme si le prince, par un sacrilége, avait donné le signal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait registre de tout, lui fit voir que ses prédécesseurs avaient rendu ces devoirs. Je ne sais si aucun autre empereur que *Lotbaire II* successeur de *Henri V*, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui était d'usage, ne révoltait point la fierté de *Fréderic* ; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de sujétion. Celui qui se disait le maître du monde, *caput orbis*, se fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Les députés du peuple romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes d l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, vo lurent traiter de leur côté avec l'empereur, mai ayant commencé leur harangue en diſant: " Gran „ roi, nous vous avons fait citoyen et notre prince „ d'étranger que vous étiez: " l'empereur, fa gué de tous côtés de tant d'orgueil, leur impo ſilence, et leur dit en propres mots: " Rome n'e „ plus ce qu'elle a été; il n'eſt pas vrai que vo „ m'ayez appelé et fait votre prince: *Charle* „ *magne* et *Othon* vous ont conquis par la valeur „ je ſuis votre maître par une poſſeſſion légitime. Il les renvoya ainſi, et fut inauguré hors des mu par le pape, qui lui mit le ſceptre et l'épée e main, et la couronne ſur la tête.

† On ſavait ſi peu ce que c'était que l'empir toutes les prétentions étaient ſi contradictoire que d'un côté le peuple romain ſe ſouleva, et y eut beaucoup de ſang verſé, parce que le pa avait couronné l'empereur ſans l'ordre du ſe et du peuple: et de l'autre côté le pape *Adr* écrivait dans toutes ſes lettres, qu'il avait con à *Frédéric* le bénéfice de l'empire romain. *Be ficium imperii romani.* Ce mot de *benefi* ſignifiait un fief à la lettre. Il fit de plus exp en public à Rome un tableau qui repréſen *Lotbaire II* aux genoux du pape *Alexandre* tenant les mains jointes entre celles du pont ce qui était la marque diſtinctive de la vaſſa L'inſcription du tableau était;

† 18 juin 1155.

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores:
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

« Le roi jure à la porte le maintien des honneurs » de Rome, et devient vassal du pape, qui lui » donne la couronne. »

Frédéric, étant à Besançon, (reste du royaume de Bourgogne, appartenant à *Frédéric* par son mariage) apprit ces attentats, et s'en plaignit. Un cardinal présent répondit: « Hé! de qui tient-il » donc l'empire, s'il ne le tient du pape? » *Othon*, comte palatin, fut prêt de le percer de l'épée de l'empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit, le pape négocia. Les Allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

Roger, vainqueur en Sicile des musulmans, et au royaume de Naples des chrétiens, avait en baisant les pieds du pape *Urbain II*, son prisonnier, obtenu de lui l'investiture; et avait fait modérer la redevance à six cents *besans d'or* ou *squifates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape *Adrien*, assiégé par *Guillaume* †, lui céda jusqu'à des prétentions ecclésiastiques. Il consentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation ni appellation au St Siége, que quand le roi le voudrait ainsi. C'est depuis ce temps que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, font eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressemblaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

† 1156.

Adrien IV se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre *Henri II.* " On ne doute pas, et » vous le savez, que l'Irlande et toutes les îles » qui ont reçu la foi, appartiennent à l'Eglise » de Rome : or si vous voulez entrer dans cette » île pour en chasser les vices, y faire observer » les lois, et faire payer le denier de *St Pierre* » par an pour chaque maison, nous vous l'ac» cordons avec plaisir. "

Si quelques réflexions me sont permises dans cet essai sur l'histoire de ce monde, je considère qu'il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre, devenu évêque de Rome, donne de son autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'usurper. Les papes avaient soutenu des guerres pour cette investiture par la crosse et l'anneau, et *Adrien IV* avait envoyé au roi *Henri II* un anneau en signe de l'investiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende, eût été sacrilége.

L'intrépide activité de *Fréderic barberousse* suffisait à peine pour subjuguer et les papes qui contestaient l'empire, et Rome qui refusait le joug, et toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohème qui l'inquiétait, les Polonais qui lui faisaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohème †, érigée déjà en royaume par *Henri IV* en 1086. On dit que le roi de Danemarck reçut

† 1158.

le lui l'inveſtiture. Il s'aſſura de la fidélité des rinces de l'empire, en ſe rendant redoutable ux étrangers ; et revola dans l'Italie, qui fonlait ſa liberté ſur les embarras du monarque. Il a trouva toute en confuſion, moins encore par es efforts des villes pour leur liberté, que par ette fureur de parti qui troublait, comme vous 'avez vu, toutes les élections des papes.

† Après la mort d'*Adrien IV*, deux factions liſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II* t *Alexandre III*. Il fallait bien que les alliés le l'empereur reconnuſſent le même pape que ui, et que les rois jaloux de l'empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II* fut le pape de *Fréderic Barberouſſe*. L'Allemagne, la Bohême, la moitié de l'Italie ui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de *Fréderic* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée* ; mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille* ; ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*.

Heureux ce ſiècle, s'il n'eût produit que de telles diſputes ! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie, et les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus

† 1160.

naturel à la liberté, qu'un allemand n'en avait d'être leur maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus soldats, surprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, et les battent. S'ils avaient été secondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais *Frédéric* rétablit son armée. Il assiége Milan †, il condamne par un édit les citoyens à la servitude, fait raser les murs et les maisons, et semer du sel sur leurs ruines. C'était bien justifier les papes que d'en user ainsi. Brescia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aspiré à la liberté perdirent leurs priviléges. Mais le pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de son rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre pape, et celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III* se réfugie en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur: mais le feu qu'il a allumé reste dans toute sa force. Les villes d'Italie se liguent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtissent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort que l'empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberousse* pliât. Venise eut l'honneur de la réconciliation ††. L'empereur, le pape, une foule de princes et de cardinaux se rendirent dans cette ville, déjà maîtresse de la mer, et une des merveilles du monde. L'empereur y finit la querelle en reconnaissant le pape, en baisant ses

† 1162. †† 1177.

pieds, et en tenant son étrier sur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Eglise. *Fréderic Barberousse* promit de restituer ce qui appartenait au St Siége; cependant les terres de la comtesse *Mathilde* ne furent pas spécifiées. L'empereur fit une trève de six ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtissait, Pavie, Brescia et tant d'autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuse pour laquelle elles combattaient; et le St Père, pénétré d'une joie pure, s'écriait: " DIEU a voulu qu'un vieillard et qu'un prêtre „ triomphassent, sans combattre, d'un empe- „ reur puissant et terrible. "

Il est très-remarquable que dans ces longues dissensions le pape *Alexandre III*, qui avait fait souvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur, n'alla jamais jusqu'à le déposer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non-seulement beaucoup de sagesse dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII*?

Après la pacification de l'Italie, *Fréderic Barberousse* partit pour les guerres des croisades †, et mourut pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échappé autrefois si difficilement, pour s'être jeté tout en sueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleurésie.

Fréderic fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ses prétentions. Il avait fait décider à Bologne en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui apparte-

† 1190.

nait, et que l'opinion contraire était une héréſi
Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronneme
dans Rome, le ſénat et le peuple lui prêtèrent ſe
ment de fidélité. Serment devenu inutile quand
pape *Alexandre III* triompha de lui dans le co
grès de Veniſe. L'empereur de Conſtantinop
Iſaac l'Ange, ne lui donnait que le titre d'avoc
de l'Egliſe romaine; et Rome fit tout le m
qu'elle put à ſon avocat.

Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore qua
ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome
dans l'Italie. Il établit dans un nombreux conci
que déſormais, pour être élu pape canoniquemen
il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſe
cardinaux : Mais cette règle ne put prévenir
ſchiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'
appelle en Italie *la rabbia papale*. L'élection d
pape fut long-temps accompagnée d'une gue
civile. Les horreurs des ſucceſſeurs de *Ner*
juſqu'à *Veſpaſien*, n'enſanglantèrent l'Italie q
pendant quatre ans; et la rage du pontificat
ſanglanta l'Europe pendant deux ſiècles.

CHAPITRE XLIX

De l'empereur Henri VI, et de Rome.

LA querelle de Rome et de l'empire, plus
moins envenimée, ſubſiſtait toujours. On a é
que *Henri VI* fils de l'empereur *Fréderic Bar*
rouſſe, ayant reçu à genoux la couronne impéri

de *Célestin III*, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'empereur. Ce fait n'est pas vraisemblable; mais c'est assez qu'on l'ait cru pour faire voir jusqu'où l'animosité était poussée. Si le pape en eût usé ainsi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faiblesse.

Ce couronnement de *Henri VI* présente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles; il se soumettait, quoiqu'empereur, à recevoir l'investiture du pape pour des Etats dont on avait fait d'abord hommage à l'empire, et dont il se croyait à la fois le suzerain et le propriétaire. Il demande à être le vassal lige du pape, et le pape le refuse. Les Romains ne voulaient point de *Henai VI* pour voisin, Naples n'en voulait point pour maître; mais il le fut malgré eux.

Il semble qu'il y ait des peuples faits pour servir toujours, et pour attendre quel sera l'étranger qui voudra les subjuguer. Il ne restait de la race légitime des conquérans normands que la princesse *Constance*, fille du roi *Roger I*, mariée à *Henri VI*. *Tancrède* bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple et par le St Siége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de sa femme? les armes devaient décider. En vain après la mort de *Tancrède* les deux Siciles proclamèrent son jeune fils: il fallait que *Henri* prévalût †.

Une des plus grandes lâchetés qu'un souverain

† 1193.

puiſſe commettre, ſervit à ſes conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, *Richard cœur de lion*, en revenant d'une de ces croiſades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie; il paſſe ſur les terres d'un duc d'Autriche. Ce duc viole l'hoſpitalité, charge de fers le roi d'Angleterre †, le vend à l'empereur *Henri VI*, comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, et avec cet argent va conquérir les deux Siciles; il fait exhumer le corps du roi *Tancrède*; et par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alſace avec leur mère. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit barons, ſoit évêques, périſſent dans les ſupplices. Tous les tréſors ſont enlevés et portés en Allemagne.

Ainſi paſſèrent Naples et Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainſi vingt provinces ont été ſous la domination de ſouverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles: éternel ſujet de diſcorde, et preuve de la ſageſſe d'une loi telle que la *Saliquè*; loi qui ſérait encore plus utile à un petit État qu'à un grand. *Henri VI* alors fut beaucoup plus puiſſant que *Fréderic Barberouſſe*. Preſque deſpotique en Allemagne, ſouverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, ſuzerain de Rome, tout tremblait ſous lui. Sa cruauté le perdit; ſa propre femme *Conſ-*

† 1194.

tance, dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoisonner.

† A la mort de *Henri VI*, l'empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'était pas; c'est que les rois de France avaient été assez prudens ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'empire, que l'Allemagne affectait, servait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand seigneur donnait sa voix. Ce droit d'élire, et d'être élu, flattait l'ambition des princes, et fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

†† Le jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, sortait du berceau. Une faction l'élit empereur, et donne à son oncle *Philippe* le titre de *roi des Romains*. Un autre parti couronne *Othon de Saxe* son neveu. (*b*) Les papes tirèrent bien un autre fruit des divisions de l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III, fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle, dont ses prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détrôner le jeune *Frédéric*, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maison de Suabe si odieuse aux papes, se constituer juge des rois, c'était le style devenu ordinaire depuis *Grégoire VII*. Mais *Innocent III* ne s'en tint pas à ces

† 1198. †† 1198.

(*b*) C'est cet empereur *Philippe* qui érigea la Bohême en royaume. Il fut assassiné par un seigneur de Vittelsbac en 1208.

formules. L'occaſion était trop belle, il obtint qu'on appelle le patrimoine de *St Pierre* ſi lon temps conteſté. C'était une partie de l'hérita de la fameuſe comteſſe *Mathilde*.

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Anco Orbitello, Viterbe reconnurent le pape pour ſo verain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. L république romaine n'en avait pas tant conq dans ſes quatre premiers ſiècles; et ces pays lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. *nocent III* conquit même Rome: le nouveau ſe plia ſous lui: il fut le ſénat du pape, et non Romains. Le titre de conſul fut aboli. Les pon fes de Rome commencèrent alors à être rois effet; et la religion les rendait, ſuivant les occ rances, les maîtres des rois. Cette grande p ſance temporelle en Italie ne fut pas de dur

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui paſſait alors entre les chefs de l'Egliſe, la Fran l'Allemagne et l'Angleterre. Rome donnait to jours le mouvement à toutes les affaires de l'E rope. Vous avez vu les querelles du ſacerd et de l'empire juſqu'au pape *Innocent III*, jusqu'aux empereurs *Philippe*, *Henri* et *Ott* pendant que *Fréderic II* était jeune encore. faut jeter les yeux ſur la France, ſur l'Anglete et ſur les intérêts que ces royaumes avaien démêler avec l'Allemagne.

CHAPITRE L.

Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième ſiècle, juſqu'au règne de St Louis, de Jean-ſans-terre et de Henri III. Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, etc. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.

LE gouvernement féodal était en vigueur dans preſque toute l'Europe, et les lois de la chevalerie par-tout à peu près les mêmes. Il était ſurtout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Eſpagne, par les lois des fiefs, que ſi le ſeigneur d'un fief diſait à ſon homme lige: " Venez-vous-en avec moi, car je veux guer„ royer le roi mon ſeigneur, qui me dénie juſ„ tice:" l'homme lige devait d'abord aller trouver le roi, et lui demander s'il était vrai qu'il eût refuſé juſtice à ce ſeigneur? En cas de refus, l'homme lige devait marcher contre le roi au ſervice de ce ſeigneur le nombre de jours preſcrits, ou perdre ſon fief. Un tel réglement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

† L'empereur *Fréderic Barberouſſe* abolit cette loi établie par l'uſage, et l'uſage l'a conſervée malgré lui dans l'empire, toutes les fois que les grands vaſſaux ont été aſſez puiſſans pour faire la

† 1158.

guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en France jusqu'au temps de l'extinction de la maison de *Bourgogne*. Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté; il a cédé en Espagne au pouvoir absolu.

Dans les premiers temps de la race de *Hugues* nommée improprement *Capétienne*, du sobriquet donné à ce roi, tous les petits vassaux combattaient contre les grands, et les rois avaient souvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnait en Normandie et en Angleterre, favorisait toujours ce désordre. C'est ce qui fit que *Louis le gros* eut tant de peine à soumettre un sire de *Couci*, un baron de *Corbeil*, un sire de *Mont-lhéri*, un sire du village de *Puisset*, un seigneur de *Baudouin*, de *Château-fort*: on ne voit pas même qu'il ait osé et pu faire condamner à mort ces vassaux. Les choses sont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de *Henri I*, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, sous le roi *Etienne* fils de *Henri I*, mille châteaux fortifiés. Les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien alors sans le consentement et le secours de cette multitude de barons: et c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confusion.

† Le roi de France *Louis le jeune* acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore* sa femme, héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un

† 1152.

mari

mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce est un des plus grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut cassé à Beaugenci par un concile d'évêques de France, sur le vain prétexte qu'*Eléonore* était arrière-cousine de *Louis :* encore fallut-il que des seigneurs gascons fissent serment que les deux époux étaient parens, comme si l'on ne pouvait connaître que par un serment une telle vérité. Il n'est que trop certain que ce mariage était nul par les lois superstitieuses de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux princesses qui en étaient nées étaient donc bâtardes; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonore* leur mère fut donc toujours réputé valide, malgré la décision du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la cassation, le divorce; et dans ce procès de divorce, le roi se garda bien d'accuser sa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile sur le plus frivole des motifs.

Il reste à savoir comment, selon la loi du christianisme, *Eléonore* et *Louis* pouvaient se remarier.

Il eſt aſſez connu par *St Matthieu* et par *St Luc*, qu'un homme ne peut ni ſe marier après avoir répudié ſa femme, ni épouſer une répudiée. Cette loi eſt émanée expreſſément de la bouche du CHRIST, et cependant elle n'a jamais été obſervée. Que de ſujets d'excommunications, d'interdits, de troubles et de guerres, ſi les papes alors avaient voulu ſe mêler d'une pareille affaire dans laquelle ils ſont entrés tant de fois!

Un deſcendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II* depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guienne et le Poitou. Bientôt après, il fut roi d'Angleterre: et le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaiſait également aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ces rois s'y prirent preſque de même, et preſqu'en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vaſſaux. Le roi *Louis le jeune* donna des priviléges à toutes les villes de ſon domaine, à condition que chaque paroiſſe marcherait à l'armée, ſous la bannière du ſaint de ſon égliſe, comme les rois marchaient eux-mêmes ſous la bannière de *St Denis*. Pluſieurs ſerfs, alors affranchis, devinrent citoyens; et les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins et leurs maires.

C'eſt vers les années 1137 et 1138 qu'il faut

fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des cités et des bourgs. *Henri II*, roi d'Angleterre, donna les mêmes priviléges à pluſieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les empereurs en uſèrent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit † de ſe choiſir des bourguemeſtres, malgré l'évêque qui s'y oppoſa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du beſoin d'argent où étaient les princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre ſervitude, en comparaiſon de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en républiques.

L'Italie citérieure ſe formait ſur le plan de l'ancienne Grèce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées ſemblaient devoir former une république reſpectable; mais de petits et de grands tyrans la détruiſirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Eſpagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, et l'avantage demeura toujours au pontife.

†† Le roi de France *Louis le jeune* ayant donné l'excluſion à un de ſes ſujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'évêché de Bourges, l'évêque, élu malgré lui, et ſoutenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de ſon évêché: de-là ſuit une guerre civile; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaiſſant l'évêque, et en priant le pape de faire lever l'interdit.

† 1166. †† 1142.

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres qu[erelles] relles avec l'Eglise. Un des rois dont la mémoi[re] est le plus respectée chez les Anglais, est *Henri* [I], le troisième roi depuis la conquête, qui commen[ça] à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'av[oir] aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il m[it] dans ses Etats les mêmes poids et les mêmes m[e]sures, ouvrage d'un sage législateur, qui fut ai[sé]ment exécuté en Angleterre, et toujours inuti[le]ment proposé en France. Il confirma les lois [de] *St Edouard*, que son père *Guillaume le conq[uérant]* avait abrogées. Enfin, pour mettre le cler[gé] dans ses intérêts, il renonça au droit de régal[e] qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacans, droit que les rois de France ont conservé.

Il signa sur-tout une charte, remplie de privi[lè]ges qu'il accordait à la nation : première origi[ne] des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la suite *Guillaume le conquérant*, son père, av[ait] traité les Anglais en esclaves, qu'il ne craignait pa[s]. Si *Henri* son fils les ménagea tant, c'est qu'il en avait besoin. Il était cadet ; il ravissait le sceptre à son aîné *Robert* †. Voilà la source de tant d'indulgences. Mais tout adroit et tout maître qu'il était, il ne put empêcher son clergé en Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes investitures. Il fallut qu'il s'en désistât, et qu'il se contentât de l'hommage que les évêques lui faisaient pour le temporel.

La France était exempte de ces troubles ; la cérémonie de la crosse n'y avait pas lieu, et on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

† 1103.

Il s'en fallait peu que les évêques anglais ne fussent princes temporels dans leurs évêchés : du moins les plus grands vassaux de la couronne ne les surpassaient pas en grandeur et en richesses. Sous *Etienne*, successeur de *Henri I*, un évêque de Salisbury, nommé *Roger*, marié et vivant publiquement avec celle qu'il reconnaissait pour sa femme, fait la guerre au roi son souverain ; et dans un de ses châteaux, pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent. Si ce sont des marcs, des demi-livres, c'est une somme exorbitante ; si ce sont des marques, des écus, c'est encore beaucoup dans un temps où l'espèce était si rare.

Après ce règne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une nouvelle face sous *Henri II*, qui réunissait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne avec l'Angleterre, excepté la Cornouaille non encore soumise. Tout y était tranquille, lorsque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de *Thomas Becquet*, qu'on appelle *S. Thomas de Cantorbéri*.

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première personne de l'Etat, dès qu'il fut la seconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il serait seulement privé de son bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en pareil cas étant puni de mort, c'était inviter les

eccléſiaſtiques au crime que de proportionner peu la peine au délit. L'archevêque ſoutint qu'a cun eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mor et renvoya ſes lettres de chancelier pour être e tièrement indépendant. Le roi dans un parleme propoſa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'a cun ſujet n'appelât au St Siége, qu'aucun vaſſa officier de la couronne ne fût excommunié ſuſpendu de ſes fonctions, ſans permiſſion ſouverain ; qu'enfin les crimes du clergé fuſſ ſoumis aux juges ordinaires. Tous les pairs ſe liers paſſèrent ces propoſitions. *Thomas Becq* les rejeta d'abord. Enfin il ſigna des lois *ſi juſtes* mais il s'accuſa auprès du pape d'avoir trahi droits de l'Egliſe, et promit de n'avoir plus telles complaiſances.

Accuſé devant les pairs d'avoir malverſé pe dant qu'il était chancelier, il refuſa de répondr ſous prétexte qu'il était archevêque. Condam à la priſon, comme ſéditieux, par les pairs ecc ſiaſtiques et ſéculiers, il s'enfuit en France, alla trouver *Louis le jeune*, ennemi naturel roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il e communia la plupart des ſeigneurs qui comp ſaient le conſeil de *Henri*. Il lui écrivait : *vous dois, à la vérité, révérence comme à n roi ; mais je vous dois châtiment comme à mon ſpirituel.* Il le menaçait dans ſa lettre d'ê changé en bête comme *Nabuchodonoſor*, qu qu'après tout il n'y eut pas un grand rapport ent *Nabuchodonoſor* et *Henri II.*

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put po

engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. Il prit dans un de ses voyages *Louis le jeune* son seigneur suzerain pour arbitre : " Que l'archevêque, dit-il à *Louis* en propres mots, agisse avec „ moi, comme le plus saint de ses prédécesseurs „ en a usé avec le moindre des miens, et je serai „ satisfait ". Il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre; mais il n'y revint que pour excommunier tous les ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, qui s'étaient déclarés contre lui. Ils se plaignirent au roi, qui était alors † en Normandie. Enfin *Henri II*, outré de colère, s'écria : " Est-il „ possible qu'aucun de mes serviteurs ne me „ vengera de ce brouillon de prêtre ? "

Ces paroles, plus qu'indiscrettes, semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les lois.

†† Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterbury, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à coups de masse l'archevêque au pied de l'autel. Ainsi un homme qu'on aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr ; et le roi fut chargé de la honte et de l'horreur de ce meurtre.

L'histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins : il semble qu'on n'en ait fait que du roi.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à *Henri II* la permission d'usurper l'Irlande. Le pape *Alexandre III*, successeur d'*Adrien IV*, confirma

† 1170. †† 1170.

cette permiſſion, à condition que le roi fe
ſerment qu'il n'avait jamais commandé cet a
ſinat, et qu'il irait pieds nuds recevoir la d
pline ſur le tombeau de l'archevêque par la m
des chanoines. Il eût été bien grand de don
l'Irlande, ſi *Henri* avait eu le droit de s'en t
parer, et le pape celui d'en diſpoſer. Mais il e
plus grand de forcer un roi puiſſant et coupa
demander pardon de ſon crime.

† Le roi alla donc conquérir l'Irlande ; c'
un pays ſauvage qu'un comte de *Pembroke* a
déjà ſubjugué en partie avec douze cents hom
ſeulement. Ce comte de *Pembroke* voulait rete
ſa conquête. *Henri II* plus fort que lui, et m
d'une bulle du pape, s'empara aiſément de t
Ce pays eſt toujours reſté ſous la dominati
l'Angleterre, mais inculte, pauvre et inu
juſqu'à ce qu'enfin dans le dix-huitième ſ
l'agriculture, les manufactures, les arts,
ſciences, tout s'y eſt perfectionné ; et l'Irla
quoique ſubjuguée, eſt devenue une des
floriſſantes provinces de l'Europe ††.

Henri II, contre lequel ſe enfans ſe re
taient, accomplit ſa pénitence après avoir ſu
gué l'Irlande. Il renonça ſolennellement a
les droits de la monarchie, qu'il avait ſoute
contre *Becquet*. Les Anglais condamnent c
renonciation, et même ſa pénitence. Il ne de
certainement pas céder ſes droits, mais il d
ſe repentir d'un aſſaſſi at : l'intérêt du ge
humain demande un frein qui retienne les

† 1172. †† 1174.

verai

verains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être par une convention universelle dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les appaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de DIEU sur la terre ; mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leur pays : lois souvent méprisées, et mœurs souvent corrompues.

L'Angleterre fut tranquille sous *Richard cœur de lion*, fils et successeur de *Henri II.* Il fut malheureux par ces croisades dont nous ferons bientôt mention ; mais son pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe-Auguste* quelques-unes de ces guerres inévitables entre un suzerain et un vassal puissant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion, qui dépeuplent des provinces sans en changer les limites, les usages et les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'est que *Richard* enleva, dit-on, à *Philippe-Auguste* son chartrier qui le suivait partout ; il contenait un détail des revenus du prince, une liste de ses vassaux, un état des serfs et des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ses droits furent plutôt augmentés que diminués. Il

n'eſt guère vraiſemblable que dans des expéditions militaires on porte ſes archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choſes invraiſemblables nous diſent les hiſtoriens !

† Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un évêque de Beauvais, pris les armes à la main par le roi *Richard*. Le pape *Céleſtin III* redemanda l'évêque. *Rendez-moi mon fils*, écrivait-il à Richard : le roi, en envoyant au pape la cuiraſſe de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'hiſtoire de *Joſeph : Reconnaiſſez-vous la tunique de votre fils ?*

Il faut obſerver encore à l'égard de cet évêque guerrier, que ſi les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à ſe battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

Philippe-Auguſte ſaiſit le temporel des évêques d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon.

† *Jean ſans terre*, qui ſuccéda à *Richard*, devait être un très-grand terrien ; car à ſes grands domaines il joignit la Bretagne †† qu'il uſurpa ſur le prince *Artus* ſon neveu, à qui cette province était échue par ſa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à

† 1194. †† 1199.

son neveu *Artus*. Il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison le roi *Jean* de la mort de son neveu.

Heureusement pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs faisaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne, mère d'*Artus*, fit présenter à la cour des pairs de France une requête, signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par les pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergens d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à *Philippe-Auguste* un sauf-conduit. *Qu'il vienne*, dit le roi, *il le peut. Y aura-t-il sûreté pour le retour?* demande l'évêque. *Oui, si le jugement des pairs le permet*, répondit le roi. L'accusé n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort †, déclarèrent toutes ses terres situées en France acquises et confisquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'étaient point les ecclésiastiques, lesquels ne peuvent assister à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouse, et jamais on ne vit aucun acte de pairs signé par ces comtes. *Baudouin IX*, comte de Flandre, était alors à Constantinople

† 1203.

où il briguait les débris de l'empire d'Orie
Le comte de Champagne était mort, et la ſi
ceſſion était diſputée. C'était l'accuſé lui-mê
qui était duc de Guienne et de Normand
L'aſſemblée des pairs fut compoſée des ha
barons relevans immédiatement de la couron
C'eſt un point très-important que nos hiſtori
auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur
des armées en bataille, et de s'appeſantir ſur
ſiéges de quelques châteaux qui n'exiſtent plu

On ne peut douter que l'aſſemblée des pa
barons français, qui condamna le roi d'Angleter
ne fût celle-là même qui était convoquée alors
Melun pour régler les lois féodales *Stabilimenta*
feudorium. *Eudes* duc de Bourgogne y préſi
ſous le roi *Philippe-Auguſte*. On voit encore
bas des chartes de cette aſſemblée les no
d'*Hervé* comte de Nevers, de *Renaud* comte
Boulogne, de *Gaucher* comte de St Paul, de
de Dampierre. Et ce qui eſt très-remarquable,
n'y trouve aucun grand officier de la couronne

Philippe ſe mit bientôt en devoir de recue
le fruit du crime du roi ſon vaſſal. Il paraît
le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans
lâches. Il ſe laiſſa prendre la Normandie,
Guienne, le Poitou, et ſe retira en Angleter
où il était haï et mépriſé. Il trouva d'abord q
que reſſource dans la fierté de la nation angl
indignée de voir ſon roi condamné en Fran
mais les barons d'Angleterre ſe laſſèrent bie
de donner de l'argent à un roi qui n'en ſa
pas uſer. Pour comble de malheur, *Jean*

brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nommer de son autorité malgré les lois.

Innocent III, cet homme sous lequel le St Siége fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe-Auguste*, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape *Innocent III*, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept cents vaisseaux (c'est-à-dire, mille sept cents grandes barques) et à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. La haine

qu'on portait en Angleterre au roi *Jean*, valait à roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe Auguſte* était prêt de partir ; et *Jean* de ſon côté fesait un dernier effort pour le recevoir. Tout hai qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de plus de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille déciſive entre les deux rois, lorſque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe-Auguſte*. Un ſous-diacre ſon domeſtique, nommé *Pandolfe*, légat en France et en Angleterre, conſomma cette ſingulière négociation. Il paſſe à Douvres, ſous prétexte de négocier avec les barons en faveur du roi de France †. Il voit le roi *Jean* : « Vous êtes perdu, lui dit-il, » l'armée françaiſe va mettre à la voile, la vôtre » va vous abandonner : vous n'avez qu'une ressource ; c'eſt de vous en rapporter entièrement » au St Siége. » *Jean* y conſentit, en fit ſerment, et ſeize barons jurèrent la même choſe ſur l'ame du roi. Etrange ſerment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne ſavaient pas qu'on leur propoſerait. L'artificieux Italien intimida tellement le prince, diſpoſa ſi bien les barons, qu'enfin le 15 mai 1213,

† 1213.

dans la maiſon des chevaliers du temple au fauxbourg le Douvres, le roi à genoux, mettant ſes mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

" Moi *Jean* par la grâce de DIEU roi d'Angleterre et ſeigneur d'Hibernie, pour l'expiation de mes péchés, et de ma pure volonté, et de l'avis de mes barons, je donne à l'Egliſe de Rome, au pape *Innocent* et à ſes ſucceſſeurs, les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits : je les tiendrai comme vaſſal du pape : je ſerai fidèle à DIEU, à l'Egliſe romaine, au pape mon ſeigneur et à ſes ſucceſſeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui payer une redevance de mille marcs d'argent par an, ſavoir ſept cents pour le royaume d'Angleterre et trois cents pour l'Hibernie."

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très-peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier payement de la redevance. On lui remit la couronne et le ſceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape leur commun maître.

Philippe-Auguſte n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour ſe mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Egliſe romaine, et que le roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe* pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur *Othon IV*, qui diſputait à la fois l'empire au jeune *Fréderic II* fils de *Henri VI*, et l'Italie au pape. C'eſt le ſeul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un roi de France.

CHAPITRE LI.

D'Othon IV et de Philippe-Auguſte au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puiſſance ſingulière de la cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII, etc.

QUOIQUE le ſyſtème de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni toujours autant qu'on a pu contre les puiſſances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-bas armèrent contre *Philippe-Auguſte*, ainſi que nous les avons vus ſe réunir contre *Louis XIV*. *Ferrand*, comte de Flandre, ſe joignit à l'Empereur *Othon IV*, il était vaſſal de *Philippe*; mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui auſſi-bien que le comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du

pape, se mit au point d'être opprimé Sa fortune et son courage le firent sortir de ce péril, avec la plus grande gloire qu'ait jamais mérité un roi de France.

Entre Lille et Tournay est un petit village nommé Bouvines, près duquel *Othon IV* à la tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié. On commençait alors à se servir d'arbalètes †. Cette arme était en usage à la fin du douzième siècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque; ou dans le flanc, au défaut de la cuirasse, quand il était abattu, et qu'on avait levé sa chemise de mailles; enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, et les offensives étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe-Auguste*: il s'appelait *Guerin*, et venait d'être nommé à l'évêche de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si long-temps prisonnier du roi *Richard* d'Angleterre, se trouva aussi à cette bataille. Il s'y servit toujours d'une massue, disant qu'il serait

† 1215.

irrégulier s'il verſait le ſang humain. On ne ſi point comment l'empereur et le roi diſpoſère leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chant le pſeaume: *Exurgat Deus, et diſſipentur inimi ejus:* comme ſi *Othon* avait combattu contre DIE Auparavant, les Français chantaient des vers Phonneur de *Charlemagne* et de *Roland*. L'éte dard impérial d'*Othon* était ſur quatre roues. tait une longue perche qui portait un dragon bois peint, et ſur le dragon s'élevait un aigle de b doré. L'étendard royal de France était un bâ doré avec un drapeau de ſoie blanche, ſeme fleurs de lys: ce qui n'avait été long-temps qu'u imagination de peintre, commençait à ſervir d moiries aux rois de France. D'anciennes couron des rois lombards, dont on voit des eſtamp fidelles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d lance lié avec deux autres fers recourbés, u vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, *Philippe-Auguſte* porter l'oriflamme de *St Denis*. Lorſque le était en danger, on hauſſait ou baiſſait l'un ou l'au de ces étendards. Chaque chevalier avait aut ſien, et les grands chevaliers feſaient porte autre drapeau, qu'on nommait bannière. Ce te de bannière, ſi honorable, était pourtant comm aux drapeaux de l'infanterie, preſque toute co poſée de ſerfs. Le cri de guerre des Français e *mon joie St Denis*. Le cri des Allemands e *Kyrie-eleiſon*.

Une preuve que les chevaliers bien armés

couraient guère d'autre risque que d'être démontés, et n'étaient blessés que par un très-grand hasard, c'est que le roi *Philippe-Auguste*, renversé de son cheval fut long-temps entouré d'ennemis, et reçut des coups de toute espèce d'armes sans verser une goutte de sang.

On raconte même qu'étant couché par terre, un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil, adressé par la visière de son casque.

On compte du côté des Allemands vingt-cinq chevaliers-bannerets et sept comtes de l'empire prisonniers, mais aucun de blessé.

L'empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le roi de France fît aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut *Jean d'Angleterre*, dont l'empereur *Othon* semblait la dernière ressource. Cet empereur mourut † bientôt après comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, et fouetter par des moines, selon l'opinion des princes de ce temps-là, qui pensaient expier par quelques coups de discipline le sang de tant de milliers d'hommes.

† 1218.

Il n'eſt point vrai, comme tant d'auteurs l'o écrit, que *Philippe* reçut, le jour de la victoire Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gag par ſon fils *Louis VIII* contre le roi *Jean*. Au co traire, *Jean* avait eu quelque ſuccès en Poito mais deſtitué du ſecours de ſes alliés, il fit u trève avec *Philippe*. Il en avait beſoin : ſes p pres ſujets d'Angleterre devenaient ſes plus gra ennemis : il était mépriſé, parce qu'il s'était vaſſal de Rome. Les barons le forcèrent † de ſig cette fameuſe charte qu'on appelle la *charte libertés d'Angleterre*.

Le roi *Jean* ſe crut plus léſé, en laiſſant p cette charte à ſes ſujets les droits les plus nature qu'il ne s'était cru dégradé en ſe faiſant ſujet Rome ; il ſe plaignit de cette charte, comme plus grand affront fait à ſa dignité : cependant q trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité roya Qu'à la mort d'un comte, ſon fils majeur, po entrer en poſſeſſion du fief, payera au roi c marcs d'argent, et un baron cent ſchellings ; qu cun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux c payſans, qu'en payant cinq ſous par jour par cher Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera ſe ment que les droits du genre humain n'y ont été aſſez défendus ; on verra que les communs qui portaient le plus grand fardeau, et qui re daient les plus grands ſervices, n'avaient nu part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleu ſans elles. Cependant *Jean* ſe plaignit ; il demar juſtice au pape, ſon nouveau ſouverain.

† 1215.

Ce pape *Innocent III*, qui avait excommunié e roi, excommunie alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife : ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe-Auguſte*, vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les Etats de *Jean* en France, appelé au royaume d'Angleterre, ſe conduiſit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander ſon fils *Louis*, pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui repréſenter en vain que *Jean* était feudataire du St Siége. *Louis*, de concert avec ſon père, lui parle ainſi en préſence du légat : " Monſieur, ſuis votre homme-lige pour „ li fiefs que m'avez bailléſ en France ; mais ne „ vos appartient de décider du fait du royaume „ d'Angleterre ; et ſi le faites, me pourvoirai de„ vant mes pairs. " (c)

Après avoir parlé ainſi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenſes publiques de ſon père, qui le fecondait en ſecret d'hommes et d'argent. *Innocent III* excommunia en vain le père et le fils †. Les évêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du père. Remarquons pourtant qu'ils n'oſèrent infirmer celle de *Louis* ; c'eſt-à-dire qu'ils avouaient que les papes avaient le droit d'excommunier les princes. Ils ne pouvaient diſputer ce droit aux papes, puiſqu'ils ſe l'arrogeaient eux-mêmes ; mais ils ſe réſervaient encore celui de décider ſi l'excommunication du pape était juſte

(c) C'eſt une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

† 1216.

ou injuſte. Les princes étaient alors bien malheureux, expoſés ſans ceſſe à l'excommunication chez eux et à Rome ; mais les peuples étaient plus malheureux encore : l'anathème retombait toujours ſur eux, et la guerre les dépouillait.

Le fils de *Philippe-Auguſte* fut reconnu roi ſolennellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le pape. Ce pontife jouiſſait de l'honneur qu'avait autrefois le ſénat romain, d'être juge des rois. Il mourut † avant de rendre ſon arrêt définitif.

Jean ſans terre, errant de ville en ville dans ſon pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée : un roi de France ne la garde pas.

Louis VIII, après la mort de *Jean d'Angleterre*, du vivant même de *Philippe-Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même pays qu'il avait demandé pour roi ; et au lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des ſentences de Rome.

Il ne régna qu'une ſeule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi *Henri III*, dont ils n'étaient pas encore mécontens, le trône qu'ils avaient ôté à *Jean* père de ce *Henri*. Ainſi *Louis* ne fut que l'inſtrument dont ils s'étaient ſervis pour ſe venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres,

† 1216.

égla en maître les conditions auxquelles *Louis* ortit d'Angleterre. Ce légat, l'ayant excommunié our avoir osé régner à Londres malgré le pape, ui imposa pour pénitence de payer à Rome le ixième de deux années de ses revenus. Ses fficiers furent taxés au vingtième, et les chapelains ui l'avaient accompagné furent obligés d'aller lemander à Rome leur absolution. Ils firent le oyage; on leur ordonna d'aller se présenter dans 'aris à la porte de la cathédrale, aux quatre gran- es fêtes, nus-pieds et en chemise, tenant en ain des verges dont les chanoines devaient es fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit- n, accomplie.

Cette scène incroyable se passait pourtant sous n roi habile et courageux, sous *Philippe-Auguste*, ui souffrait cette humiliation de son fils et de sa ation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glo- ieusement sa carrière illustre. Il avait augmenté on royaume de la Normandie †, du Maine, du oitou: le reste des biens appartenans à l'Angle- erre était encore défendu par beaucoup de eigneurs.

Du temps de *Louis VIII*, une partie de la uienne était française, l'autre était anglaise. Il 'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de *Louis VIII* mérite seulement uelque attention. Il lègue †† cent sous à chacune es deux mille léproseries de son royaume. Les hrétiens, pour fruit de leurs croisades, ne rem- ortèrent enfin que la lépre. Il faut que le peu

† 1226. †† 1225.

d'uſage du linge, et la mal-propreté du peuple e
bien augmenté le nombre des lépreux. Ce no
de léproſerie n'était pas donné indifféremme
aux autres hôpitaux; car on voit, par le mê
teſtament, que le roi lègue cent livres de com
à deux cents hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louis V*
de trente mille livres une fois payées à ſon épou
la célèbre *Blanche* de Caſtille, revenait à cinq cen
quarante mille livres d'aujourd'hui. J'inſiſte ſou
ſur ce prix des monnaies; c'eſt, ce me ſemble,
pouls d'un Etat, et une manière aſſez ſûre
reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt c
que *Philippe-Auguſte* fut le plus puiſſant prince
ſon temps, ſi indépendamment des pierreries
laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtame
montent à près de neuf cents mille marcs d'arg
de huit onces, qui valent à préſent environ c
rante-neuf millions de notre monnaie, à 54 li
19 ſols le marc d'argent fin. (4) Mais il faut
y ait quelque erreur de calcul dans ce teſtame
il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un roi
France, qui n'avait de revenu que celui de ſes
maines particuliers, ait pu laiſſer alors une ſom

(4) Dans toutes les évaluations du marc d'or et d'arg
a ſuppoſé que les hiſtoriens ou les actes parlent de m
d'or ou d'argent fin, ſuivant la manière actuelle de s'
mer. Si on venait à découvrir que dans quelques circo
ces ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la
naie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corrige
évaluations en conſéquence. Mais cela n'eſt pas vraiſem
ble, puiſque ce ſont les variations des monnaies,
très-fréquentes, qui ont introduit l'uſage d'exprim
valeurs en marcs, et non en monnaies.

si considérable. La puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vassaux sous leurs ordres, et non à posséder assez de trésors pour les asservir.

C'est ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos historiens. Ils disent que *Louis VIII* étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'usage des femmes ; qu'ils mirent dans son lit une jeune fille, mais que le roi la chassa, aimant mieux mourir, disent-ils, que de commettre un péché mortel. Le père *Daniel*, dans son histoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de *Louis VIII* comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à plusieurs autres monarques. Elle n'est, comme tous les autres contes de ces temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait savoir aujourd'hui que la jouissance d'une fille n'est point un remède pour un malade ; et, après tout, si *Louis VIII* n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait *Blanche* sa femme qui était fort belle, et en état de lui sauver la vie. Le jésuite *Daniel* prétend donc que *Louis VIII* mourut glorieusement, en ne satisfesant pas la nature, et en combattant les hérétiques. Il est vrai qu'avant sa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouse que le jeune *Amauri*, comte de *Montfort*, fils de l'usurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas, est-ce là combattre pour la foi ? Un esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter.

CHAPITRE LII.

De l'empereur Fréderic II, de ſes querelles a[vec] les papes, et de l'empire allemand. Des a[c]ſations contre Fréderic II. Du livre de tri[bus] Impoſtoribus. *Du concile général de Lyon,* [et]

VERS le commencement du treizième ſiè[cle] tandis que *Philippe-Auguſte* régnait encore, [et] *Jean ſans terre* était dépouillé par *Louis VI[II]* qu'après la mort de *Jean* et de *Philippe-Aug[uſte]* *Louis VIII*, chaſſé d'Angleterre, régnait [en] France, et laiſſait l'Angleterre à *Henri III*: [en] ces temps, dis-je, les croiſades, les perſécut[ions] contre les Albigeois épuiſaient toujours l'Eur[ope]. L'empereur *Fréderic II* feſait ſaigner les p[laies] mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La [que]relle de la couronne impériale et de la mitre [de] Rome, les factions des *Guelfes* et des *Gibe[lins]* les haines des Allemands et des Italiens, troubl[aient] le monde plus que jamais. *Fréderic II* fils [de] *Henri VI*, et neveu de l'empereur *Philippe*, [lui] fait de l'empire qu'*Othon IV* ſon compétiteur a[vait] abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puiſ[ſans] que les rois de France; car outre la Suabe et [les] grandes terres que *Fréderic* poſſédait en A[l]lemagne, il avait auſſi Naples et Sicile par héritag[e]. La Lombardie lui appartenait par cette long[ue] poſſeſſion des empereurs; mais cette liberté, dont

les villes d'Italie étaient alors idolâtres, reſpectait peu la poſſeſſion des *Céſars* allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie et de brigandage, qui fut de longue durée. Ce brigandage s'était tellement accru, que les ſeigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fauſſe monnaie. *Fréderic II* les contraignit † dans la diète d'Egra de faire ſerment de ne plus exercer de pareils droits; et pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques à leur décès. Cette rapine était alors autoriſée par-tout, et même en Angleterre.

Les uſages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les ſeigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher la première nuit avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons; et quelques-uns ſe ſont fait payer au dernier ſiècle par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe, en Lombardie, en Allemagne et dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui régnaient dans le temps des croiſades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'empire et du ſacerdoce avait produit les factions *Guelfe* et *Gibeline*, qui diviſaient les villes et les familles.

† 1219.

Milan, Breſcia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare et preſque toutes les villes de la Romagne, ſous la protection du pape, étaient liguées entr'elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* et *Gibeline*. L'Italie était le théâtre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui, en aiguiſant les eſprits et les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'aſſaſſinat et à l'empoiſonnement.

Fréderic II était né en Italie. Il aimait ce climat agréable, et ne pouvait ſouffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut abſent quinze années entières. Il paraît évident que ſon grand deſſein était d'établir en Italie le trône des nouveaux *Céſars*. Cela ſeul eût pu changer la face de l'Europe. C'eſt le nœud ſecret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la ſoupleſſe et la violence, et le St Siége le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III et *Grégoire IX* ne peuvent d'abord lui réſiſter qu'en l'éloignant, et en l'envoyant faire la guerre dans la terre ſainte. (*d*) Tel était le préjugé du temps, que l'empereur fut obligé de ſe vouer à cette entrepriſe, de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le vœu par politique, et par politique il différa le voyage.

Grégoire IX l'excommunie ſelon l'uſage ordinaire. *Fréderic* part; et tandis qu'il fait une croi-

(*d*) Voyez le chapitre des Croiſades.

sade à Jérusalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec les soudans, se battre contre le St Siége. Il trouve dans le territoire de Capoue son propre beau-père *Jean de Brienne* roi titulaire de Jérusalem, à la tête des soldats du pontife, qui portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les gibelins de l'empereur portaient le signe de la croix, et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne restait guère alors d'autre ressource à *Grégoire IX* que de soulever *Henri* roi des Romains, fils de *Fréderic II*, contre son père, ainsi que *Grégoire VII*, *Urbain II* et *Paschal II* avaient armé les enfans de *Henri IV*. Mais *Fréderic*, plus heureux que *Henri IV*, se saisit de son fils rebelle, le dépose † dans la célèbre diète de Mayence, et le condamne à une prison perpétuelle.

Il était plus aisé a *Fréderic II* de faire condamner son fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent et des troupes de cette diète pour aller subjuguer l'Italie. Il eut toujours assez de forces pour l'enfanglanter, et jamais assez pour l'asservir. Les *Guelfes*, ces partisans de la papauté, et encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *Gibelins* partisans de l'empire.

La Sardaigne était encore un sujet de guerre entre l'empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. L'empeur s'empara †† de presque toute l'île. Alors *Grégoire IX* accusa publiquement *Fréderic II* d'incrédulité. " Nous

† 1239. †† 1238.

„ avons des preuves, dit-il dans sa lettre circulai-
„ re du premier juillet 1239, qu'il dit publique-
„ ment que l'univers a été trompé par trois im-
„ posteurs, MOÏSE, JESUS-CHRIST et MAHO-
„ MET. Mais il place JESUS-CHRIST fort au-dess-
„ sous des autres; car il dit qu'ils ont vécu pleins
„ de gloire, et que l'autre n'a été qu'un homme
„ de la lie du peuple, qui prêchait à ses pareils.
„ L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un DIEU
„ unique et créateur ne peut être né d'une fem-
„ me; et sur-tout d'une vierge." C'est sur cette lettre du pape *Grégoire IX* qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *De tribus impostoribus*: on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé. (e)

Ces accusations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât: les divisions entre *Fréderic* et le St Siége n'eurent jamais la religion pour objet; et cependant les papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croisades, et le déposaient. Un cardinal nommé *Jacques*, évêque de Palestrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par lesquelles sa sainteté, ayant déposé *Fréderic II*, transférait de son autorité l'empire à *Robert* comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre son temps: la France et l'Angleterre étaient en guerre: les barons de France soulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encore puissans dans sa majorité. On prétend qu'ils répondirent *qu'un frère*

(e) On en a fait de nos jours sous le même titre.

d'un roi de France n'avait pas besoin d'un empire, et que le pape avait moins de religion que Fréderic II. Une telle réponse est trop peu vraisemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs et les usages de ce temps, que ce qui se passa au sujet de cette demande du pape.

Il s'adressa aux moines de Citeaux, chez lesquels il savait que *St Louis* devait venir en pélerinage avec sa mère. Il écrivit au chapitre: " Conjurez le roi qu'il prenne la protection du pape contre le fils de *Satan Fréderic*; il est nécessaire que le roi me reçoive dans son royaume, comme *Alexandre III* y fut reçu contre la persécution de *Fréderic I*, et *St Thomas* de Cantorbéri contre celle de *Henri II* roi d'Angleterre. "

Le roi alla en effet à Citeaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduisirent au chapitre: là ils se mirent tous à genoux devant lui, et les mains jointes le prièrent de laisser passer le pape en France. *Louis* se mit aussi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Eglise; mais il leur dit expressément qu'*il ne pouvait recevoir le pape sans le consentement des barons du royaume, dont un roi de France devait suivre les avis.* *Grégoire* meurt; mais l'esprit de Rome vit toujours. *Innocent IV*, l'ami de *Fréderic* quand il était cardinal, devient nécessairement son ennemi dès qu'il est souverain pontife. Il fallait à quelque prix que ce fût affaiblir la puissance impériale en Italie, et réparer la faute qu'avait faite *Jean XII* d'appeler à Rome les Allemands.

Innocent IV, après bien des négociations inutiles, assemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inscription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : *Treizième concile général, premier de Lyon. Fréderic II y est déclaré ennemi de l'Eglise, et privé du siége impérial.* (5)

Il semble bien hardi de déposer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était sous la protection de la France, et ses archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Fréderic II* ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre.

Le pape, qui se constituait juge à la tête du concile, fit aussi la fonction de son propre avocat ; et après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples et de Sicile, sur le patrimoine de la comtesse *Mathilde*, il accusa *Frédéric* d'avoir fait la paix avec les mahométans, d'avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule ? et comment dans ces siècles pouvait-on former si souvent de telles accusations ? Les papes *Jean XII*, *Etienne VIII*, et les empereurs *Fréderic I*,

(5) Il faut espérer que *Joseph II* ne laissera pas long-temps subsister dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne, contre les droits du genre humain ; à moins qu'il ne valût mieux le conserver comme une preuve que le même esprit règne encore dans l'Eglise, et comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réussir dans les mesures que le clergé leur inspire, pour faire retomber les nations dans l'ignorance.

Fréderic II,

Frédéric II, le chancelier *Defvignes*, *Manfroy* régent de Naples, beaucoup d'autres eſſuyèrent cette imputation. Les ambaſſadeurs de l'empereur parlèrent en ſa faveur avec fermeté, et accuſèrent le pape à leur tour de rapine et d'uſure. Il y avait à ce concile des ambaſſadeurs de France et d'Angleterre. Ceux-ci ſe plaignirent bien autant des papes que le pape ſe plaignit de l'empereur. " Vous tirez par vos Italiens, dirent-ils, plus de „ ſoixante mille marcs par an du royaume d'An- „ gleterre; vous nous avez en dernier lieu en- „ voyé un légat qui a donné tous les bénéfices à „ des Italiens. Il extorque de tous les religieux „ des taxes exceſſives, et il excommunie quicon- „ que ſe plaint de ſes vexations. Remédiez-y „ promptement; car nous ne ſouffrirons pas plus „ long-temps ces avanies. "

Le pape rougit, ne répondit rien et prononça la dépoſition de l'empereur. Il eſt très à remarquer qu'il fulmina cette ſentence, non pas, dit-il, de l'approbation du concile, mais en préſence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés, quand le pape prononçait. Ils les éteignirent enſuite. Une partie ſigna l'arrêt, une autre partie ſortit en gémiſſant.

N'oublions pas que dans ce concile le pape demanda un ſubſide à tous les eccléſiaſtiques. Tous gardèrent le ſilence, aucun ne parla ni pour approuver ni pour rejeter le ſubſide, excepté un anglais nommé *Meſpham*, doyen de Lincoln. Il oſa dire que le pape rançonnait trop l'Egliſe. Le pape le dépoſa de ſa ſeule autorité, et les eccléſiaſtiques

ſe turent. *Innocent IV* parlait donc et agiſſait en ſouverain de l'Egliſe, et on le ſouffrait.

Frédéric II ne ſouffrit pas du moins que l'évêque de Rome agît en ſouverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maiſon de *Savoie*. C'était un fief de l'empire, gouverné par le marquis de *Suze*. Il demanda une caſſette: on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. " Ce pape et ce concile dit-il, ne me „ l'ont pas ravie; et avant qu'on m'en dépouille, „ il y aura bien du ſang répandu. " Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de ſon fameux chancelier *Pierre Deſvignes*, tant accuſé d'avoir compoſé le livre des *trois impoſteurs*: " Je ne ſuis pas „ le premier, diſait-il dans ſes lettres, que le clergé „ ait ainſi indignement traité, et je ne ſerai pas le „ dernier. Vous en êtes cauſe, en obéiſſant à ces „ hypocrites dont vous connaiſſez l'ambition ſans „ bornes. Combien, ſi vous vouliez, découvririez-„ vous dans la cour de Rome d'infamies qui font „ frémir la pudeur? Livrés au ſiècle, enivrés de „ délices, l'excès de leurs richeſſes étouffe en eux „ tout ſentiment de religion. C'eſt une œuvre de „ charité de leur ôter ces richeſſes pernicieuſes „ qui les accablent; et c'eſt à quoi vous devez „ travailler tous avec moi. "

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant, écrivit à ſept princes ou évêques: c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne et de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que

ſept électeurs étaient alors ſolennellement établis. Mais les autres princes de l'empire et les autres évêques prétendaient auſſi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu roi des Romains en Allemagne *Conrad* fils de *Fréderic II*; mais il fallait, pour plaire au pape, choiſir un autre empereur. Ce nouveau *Céſar* ne fut choiſi ni par les ducs de Saxe ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'empire. Les évêques de Strasbourg, de Vurtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choiſirent un landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres*.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne ſeulement de quelques évêques de ſon pays! Alors le pape fait renouveler la croiſade contre *Fréderic*. Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, et par les *frères mineurs* que nous appelons *cordeliers* ou *franciſcains*. Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe. (*f*) Le St Père ne s'en tint pas à ces meſures: il ménagea des conſpirations contre la vie d'un empereur qui ſavait réſiſter aux conciles, aux moines, aux croiſades; du moins l'empereur ſe plaignit que le pape ſuſcitait des aſſaſſins contre lui, et le pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté

(*f*) Voyez le chapitre des ordres religieux.

de faire un *César*, en firent encore un autre après la mort de leur Thuringien, et ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne sur l'empire romain ne servit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques, qui élisaient des empereurs, se divisèrent entr'eux: leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

† *Fréderic II* avait à combattre les papes depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que son médecin, séduit par *Innocent IV*, voulait l'empoisonner. Le fait me paraît douteux; mais dans les doutes que fait naître l'histoire de ces temps, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Fréderic, voyant avec horreur qu'il lui était impossible de confier sa vie à des chrétiens, fut obligé de prendre des mahométans pour sa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy* son bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans sa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jérusalem, et celle des *Césars* cinquante-quatre ans, (puisqu'il avait été déclaré roi des Romains en 1196) mourut †† âgé de cinquante-sept ans dans le royaume de Naples, et laissa le monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ses soins: il y bâtit des villes, y fonda des univer-

† 1249. †† 1250.

sités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à se former alors, c'était un composé de la langue romance et du latin. On a des vers de *Fréderic II* en cette langue. Mais les traverses qu'il essuya nuisirent aux sciences autant qu'à ses desseins.

Depuis la mort de *Fréderic II* jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans chef, non comme l'avait été la Grèce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, et l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains: l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient.

C'était une belle occasion pour les papes; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue, et beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à la vérité le monde avec leurs bulles. Ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape *Innocent IV* déclara de sa propre autorité *Haquin* roi de Norwège †, en le faisant enfant légitime, de bâtard qu'il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin*, et reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, et cinq cents marcs (ou marques) des églises de Norwège; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays si peu riche.

Le même pape *Innocent IV* créa aussi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de

† 1247.

Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de St Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme et vos enfans.* C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume, elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux: il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainsi des Etats; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient se reſſaiſir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la ſituation des affaires de l'Europe: l'Allemagne et l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Eſpagne partagée entre les chrétiens et les muſulmans: ceux-ci entièrement chaſſés de l'Italie; l'Angleterre commençant à diſputer ſa liberté contre ſes rois; le gouvernement féodal établi par-tout; la chevalerie à la mode; les prêtres devenus princes et guerriers; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il ſemblait que les pays de la communion romaine fuſſent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les chefs; et cette république, quoique diviſée, s'était accordée long-temps dans les projets des croiſades, qui ont produit de ſi grandes et de ſi infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établiſſemens, du nou-

velles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il est temps de peindre ces folies guerrières.

CHAPITRE LIII.

De l'Orient au temps des croisades, et de l'état de la Palestine.

Les religions durent toujours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle est la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivant de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invasions vers le Midi. Ils se répandirent vers l'onzième siècle du côté de la Moscovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caspienne. Les Arabes, sous les premiers successeurs de *Mahomet*, avaient soumis presque toute l'Asie mineure, la Syrie et la Perse: les Turcomans vinrent enfin, qui soumirent les Arabes.

Un calife de la dynastie des Abassides, nommé

Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de St Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme et vos enfans.* C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume, elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux: il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainsi des Etats; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient se resaisir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la situation des affaires de l'Europe: l'Allemagne et l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Espagne partagée entre les chrétiens et les musulmans: ceux-ci entièrement chassés de l'Italie; l'Angleterre commençant à disputer sa liberté contre ses rois; le gouvernement féodal établi par-tout; la chevalerie à la mode; les prêtres devenus princes et guerriers; une politique presqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il semblait que les pays de la communion romaine fussent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les chefs; et cette république, quoique divisée, s'était accordée long-temps dans les projets des croisades, qui ont produit de si grandes et de si infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établissemens, du nou-

velles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il est temps de peindre ces folies guerrières.

CHAPITRE LIII.

De l'Orient au temps des croisades, et de l'état de la Palestine.

Les religions durent toujours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle est la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivant de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invasions vers le Midi. Ils se répandirent vers l'onzième siècle du côté de la Moscovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caspienne. Les Arabes, sous les premiers successeurs de *Mahomet*, avaient soumis presque toute l'Asie mineure, la Syrie et la Perse : les Turcomans vinrent enfin, qui soumirent les Arabes.

Un calife de la dynastie des Abassides, nommé

Motaſſem, fils du grand *Almamon*, et petit-fils du célèbre *Aaron-al-Raſchild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre *Louis le débonnaire* ou *le faible*, poſa les premières pierres de l'édifice ſous lequel ſes ſucceſſeurs furent enfin écraſés. Il fit venir une milice de Turcs pour ſa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à ſix cents Turcs à la ſolde de *Motaſſem* ſont l'origine de la puiſſance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate juſqu'au bout de la Grèce, et a de nos jours mis le ſiége devant Vienne. Cette milice turque, augmentée avec le temps, devint funeſte à ſes maîtres. De nouveaux Turcs arrivent, qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abaſſides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent et Fatimites et Abaſſides.

† *Togrul-Beg*, ou *Ortogrul-Beg*, de qui on fait deſcendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à-peu-près comme tant d'empereurs ſont entrés dans Rome. Il ſe rendit maître de la ville et du calife, en ſe proſternant à ſes pieds. *Ortogrul* conduiſit le calife *Caiem* à ſon palais en tenant la bride de ſa mule; mais, plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome, il établit ſa puiſſance, et ne laiſſa au calife que le ſoin de commencer le vendredi les prières à la moſquée, et l'honneur d'inveſtir de leurs Etats tous les tyrans mahométans qui ſe feſaient ſouverains.

† 1050.

Il faut se souvenir que comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands et les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient aussi en se soumettant aux lois, aux mœurs et à la religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres Tartares en ont usé avec les Chinois; et c'est l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir sur le barbare, quoique le plus fort.

Ainsi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le Dairi pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cubosama, et qui lui obéit en effet; tels que le shérif de la Mecque, qui appelle le sultan turc son vicaire; tels enfin qu'étaient les papes sous les rois lombards. Je ne compare point sans doute la religion mahométane avec la chrétienne, je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puissans souverains de l'Orient, tandis que les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat est tombé sans retour; et les papes sont peu à peu devenus de grands souverains, affermis, respectés de leurs voisins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc au temps de la première croisade un calife à Bagdat qui donnait des investitures, et un sultan turc qui régnait. Plusieurs autres usurpateurs turcs et quelques arabes étaient cantonnés en Perse, dans l'Arabie, dans l'Asie mineure. Tout était divisé et c'est ce qui pouvait rendre les croisades heureuses. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre sur leur terrain avec un grand avantage.

Tout ce qui eſt ſitué vers le Midi conſiſte en déſerts de ſables ſalés, du côté de la Méditerranée et de l'Egypte, et en montagnes affreuſes, juſqu'à Éſiongaber vers la mer rouge. Ces ſables et ces rochers, habités aujourd'hui par quelques arabes voleurs, ſont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jéricho, qu'ils envahirent, eſt un des meilleurs qu'ils poſſédèrent : le terrain de Jéruſalem eſt bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être ſitué ſur une rivière. Il y a très-peu de pâturages : les habitans n'y purent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y ſont maigres ; les moutons y réuſſiſſent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produiſent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; et ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition toujours malheureuſe le leur permit, fut pour eux une terre délicieuſe, en comparaiſon des déſerts de Sina, de Paran et de Cadés-Barné. (6)

St Jérôme, qui vécut ſi long-temps à Bethléem, avoue qu'on ſouffrait continuellement la ſéchereſſe

(6) Ceux qui douteraient que la Paleſtine n'ait été un pays très-peu fertile, peuvent conſulter deux graves diſſertations ſur cet objet important, par M. l'abbé *Guénée*, de l'académie des Inſcriptions. Les preuves qu'on y trouve de la fertilité de ce pays ſont d'autant plus déciſives, que l'intention de l'auteur était de prouver préciſément le contraire. Les diſſertations de l'abbé de *Vertot*, ſur l'authenticité de la ſainte ampoule, produiſent le même effet ; mais on a ſoupçonné l'abbé de *Vertot* d'y avoir mis un peu de malice, et dont on n'a garde de ſoupçonner l'autre académicien.

: la ſoif dans ce pays de montagnes arides, de ailloux et de ſables, où il pleut rarement, où on manque de fontaines, et où l'induſtrie eſt bligée d'y ſuppléer à grands frais par des citernes.

La Paleſtine, malgré le travail des Hébreux, 'eut jamais de quoi nourrir ſes habitans; et e même que les treize cantons envoient le uperflu de leurs peuples ſervir dans les armées les princes qui peuvent les payer, les Juifs Haient faire le métier de courtiers en Aſie et n Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, u'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans 'habitaient guère Jéruſalem; et je doute que dans le temps le plus floriſſant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes auſſi opulens que le ſont aujourd'hui pluſieurs hébreux d'Amſterdam, de la Haye, de Londres, de Conſtantinople.

Lorſqu'*Omar*, l'un des premiers ſucceſſeurs de *Mahomet*, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Paleſtine, et comme Jéruſalem eſt une ville ſainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire et d'un ſac de pénitent, et n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife: c'eſt ce que rapporte *Nicétas Coniates*. *Omar* enrichit Jéruſalem d'une magnifique moſquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi leſquelles il y en avait beaucoup d'or pur. (*g*) Quand enſuite les Turcs déjà mahométans s'emparèrent du pays vers

(*g*) Elle fut fondée ſur les débris de la forteresſe bâtie par *Hérode* et auparavant par *Salomon*; forteresſe qui avait ſervi de temple.

de Plaiſance, et ne fût embraſſé par perſonne. Les principaux ſeigneurs Italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller ſe battre vers l'Arabie pétrée.

† On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie ſur les malheurs des chrétiens de l'Aſie. On s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux ſeigneurs, inquiets, indépendans, aimant la diſſipation et la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance auſſi honteuſe que leurs débauches. Le pape propoſait la rémiſſion de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur impoſant pour pénitence de ſuivre la plus grande de leurs paſſions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les égliſes et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des ſeigneurs, qui crurent n'avoir beſoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Aſie. *Godefroi de Bouillon*, par exemple, duc de Brabant, vendit ſa terre de Bouillon au chapitre de Liége, et Stenay à l'évêque de Verdun. *Baudouin*, frère de *Godefroi*, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres ſeigneurs châtelains partirent à leurs frais; les pauvres gentilshommes ſervirent d'écuyers aux autres. Le butin devait ſe partager ſelon les grades, et ſelon les

† 1095.

dépenſes

dépenſes des croiſés. C'était une grande ſource de diviſion, mais c'était auſſi un grand motif. La religion, l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de ſimples cavaliers ſous mille drapeaux différens. Cette foule de croiſés ſe donna rendez-vous à Conſtantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver ſur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourriſſant. Plus de quatre-vingts mille de ces vagabonds ſe rangèrent ſous le drapeau de *Coucoupêtre*, que j'appellerai toujours *Pierre l'Hermite*. Il marchait en ſandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthouſiaſme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau poſſible qui n'eut affligé l'eſpèce humaine.

La première expédition de ce général hermite fut d'aſſiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malaville*, parce que l'on avait refuſé des vivres à ces ſoldats de JESUS-CHRIST, qui, malgré leur ſainte entrepriſe, ſe conduiſaient en voleurs de grand chemin. La ville fut priſe d'aſſaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'*Hermite* ne fut plus alors maître de ſes croiſés, excités par la ſoif du brigandage. Un des lieutenans de l'*Hermite*, nommé *Gautier ſans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On ſe réunit bientôt contre ces brigands,

qui furent presque tous exterminés, et l'*Hermite* arriva enfin devant Constantinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand nommé *Godescalc*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de désordres, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux cents mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France, tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger DIEU, firent main basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien* un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Vorms, à Cologne, à Mayence; et plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Cependant l'*Hermite Pierre* trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui se joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui regnait, était assurément sage et modéré. Il se contenta de se défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du

Bosphore. Le général *Pierre* se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. *Soliman*, soudan de Nicée, tomba avec ses turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'*Hermite* retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées. *Godefroi de Bouillon* menait soixante et dix mille hommes de pied et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France *Philippe I*, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très-peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que *Robert*, duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume* conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet, *Guillaume le roux*, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités, qui ont leur source dans la faiblesse, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux *Raimond*, comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie de la Pro-

vence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge ni dans les intérêts de sa patrie aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces croisés, et peut-être le seul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiscard* conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur *Alexis* en Epire et en Grèce; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe, pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix mille cavaliers bien armés et quelque infanterie, avec lesquels il pouvait conquérir des provinces, soit sur les chrétiens, soit sur les mahométans.

La princesse *Anne Comnène* dit que son père fut alarmé de ces émigrations prodigieuses, qui fondaient dans son pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe, arrachée de ses fondemens, allait tomber sur l'Asie. Qu'aurait-ce donc été, si près de trois cents mille hommes, dont les uns avaient suivi l'*Hermite Pierre*, les autres le prêtre *Godescalc*, n'avaient déjà disparu?

On proposa au pape de se mettre à la tête de ces armées immenses qui restaient encore. C'était

la seule manière de parvenir à la monarchie universelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entreprise demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obstacles étaient grands, et *Urbain* ne vit que les obstacles.

Grégoire VII avait autrefois conçu ce projet des croisades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient, il aurait commandé à l'Eglise grecque comme à la latine. Les papes auraient vu sous leurs lois l'un et l'autre empire. Mais du temps de *Grégoire VII*, une telle idée n'était encore que chimérique. L'empire de Constantinople n'était pas encore assez accablé, la fermentation du fanatisme n'était pas assez violente dans l'Occident. Les esprits ne furent bien disposés que du temps d'*Urbain II*.

Le pape et les princes croisés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, et Constantinople les redoutait toutes. On y haïssait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares. On craignait sur-tout que Constantinople ne fût l'objet de leur ambition, plus que la petite ville de Jérusalem; et certes on ne se trompait pas, puisqu'ils envahirent à la fin Constantinople et l'empire.

Ce que les Grecs craignaient le plus, et avec raison, c'était ce *Bohémond* et ses Napolitains, ennemis de l'empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* eussent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés, par le trait que rapporte la princesse *Anne Comnène* de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône dans une cérémonie publique. *Baudouin*, frère de *Godefroi de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le comte dit tout haut dans son jargon barbare: "Voilà un plaisant „ rustre que ce grec, de s'asseoir devant des gens „ comme nous." Ces paroles furent interprétées à *Alexis*, qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscrétions pareilles suffisent pour décrier une nation. *Alexis* fit demander à ce comte qui il était. " Je suis, répondit-il, de la race la plus „ noble. J'allais tous les jours dans l'église de „ ma seigneurie, où s'assemblaient tous les bra„ ves seigneurs qui voulaient se battre en duel, „ et qui priaient JESUS-CHRIST et la Ste Vierge „ de leur être favorables. Aucun d'eux n'osa „ jamais se battre contre moi."

Il était moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, et que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'était un sujet de combats continuels entre les peuples et l'armée de *Godefroi*, qui parut la première après les brigandages des croisés de l'*Hermite Pierre*. *Godefroi* en vint jusqu'à attaquer les faubourgs de Constantinople, et l'empereur les défendit en personne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, légat du pape dans les armées de la croisade, voulait absolument qu'on commençât les entreprises contre les infidelles par le siége de la

ille où réſidait le premier prince des chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, et qui envoyait courriers ſur courriers à *Godefroi*, pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. *Hugues*, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile où il était avec *Bohémond*, et de paſſer preſque ſeul ſur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiſcrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu ſéante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps priſonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres, il engagea tous les ſeigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquèreraient, il les fit tous paſſer en Aſie les uns après les autres, après les avoir comblés de préſens. *Bohémond*, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Conſtantinople, et qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplit un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, de bijoux de toute eſpèce, entaſſés ſans ordre, et de laiſſer la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en paſſant ces tréſors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. " Eſt-il poſſible, s'écria-t-il, qu'on néglige de „ ſi belles choſes? ſi je les avais, je me croirais „ le plus puiſſant des princes. " Le ſoir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte ſa fille, témoin oculaire. C'eſt ainſi qu'en uſait ce prince, que tout homme déſinté-

reſſé appellera ſage et magnifique, mais que la plupart des hiſtoriens des croiſades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'eſclave d'une multitude dangereuſe.

Enfin, quand il s'en fut heureuſement débarraſſé, et que tout fut paſſé dans l'Aſie mineure, on fit la revue près de Nicée; et on a prétendu qu'il ſe trouva cent mille cavaliers et ſix cents mille hommes de pied en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers croiſés qui périrent ſous l'*Hermite* et ſous d'autres, fait environ onze cents mille. Il juſtifie ce qu'on dit des armées des rois de Perſe, qui avaient inondé la Grèce, et ce qu'on raconte des tranſplantations de tant de barbares; ou bien c'eſt une exagération ſemblable à celles des Grecs qui mêlerent preſque toujours la fable à l'hiſtoire. Les Français enfin, et ſur-tout *Raimond* de *Toulouſe*, ſe trouvèrent par-tout ſur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Aſie mineure, et donner leur nom à la province de Galatie.

Les hiſtoriens nous informent rarement comment on nourriſſait ces multitudes. C'était une entrepriſe qui demandait autant de ſoins que la guerre même. Veniſe ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichiſſait plus que jamais par ſon commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les priviléges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Piſans et les Grecs équipèrent des vaiſſeaux chargés de proviſions, qu'ils vendaient aux croiſés en côtoyant l'Aſie mineure.

La

La fortune des Génois s'en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puiſſance.

Le vieux turc *Soliman* ſoudan de Syrie, qui était ſous les califes de Bagdat ce que les maires avaient été ſous la race de *Clovis*, ne put avec le ſecours de ſon fils réſiſter au premier torrent de tous ces princes croiſés. Leurs troupes étaient mieux choiſies que celles de l'*Hermite Pierre*, et diſciplinées autant que le permettait la licence et l'enthouſiaſme.

† On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs et les Arabes ne ſoutinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

†† *Bohémond* eut l'adreſſe de ſe faire céder par les croiſés le fertile pays d'Antioche. *Baudouin* alla juſqu'en Méſopotamie s'emparer de la ville d'Edeſſe, et s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le ſiége devant Jéruſalem, dont le calife d'Egypte s'était ſaiſi par ſes lieutenans. La plupart des hiſtoriens diſent que l'armée des aſſiégeans, diminuée par les combats, par les maladies et par les garniſons miſes dans les villes conquiſes, était réduite à vingt mille hommes de pied et à quinze cents chevaux; et que Jéruſalem, pourvue de tout, était défendue par une garniſon de quarante

† 1097. †† 1098.

mille ſoldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait outre cette garniſon vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé qui ne voie qu'il n'eſt guère poſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiége une de ſoixante mille dans une place fortifiée; mais les hiſtoriens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la ville fut emportée d'aſſaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut maſſacré. L'*Hermite Pierre*, de général devenu chapelain, ſe trouva à la priſe et au maſſacre. Quelques chrétiens, que les muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères ſe cachaient avec leurs enfans; et rien ne fut épargné. Preſque tous les hiſtoriens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens tout dégouttans de ſang allèrent en proceſſion à l'endroit qu'on dit être le ſépulcre de JESUS-CHRIST, et y fondirent en larmes †. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs n'eſt guère compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même temps.

Elmacim rapporte qu'on enferma les Juifs dans la ſynagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on les y brûla tous. Cette action eſt croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés ſur la route.

† 1099.

† Jéruſalem fut priſe par les croiſés, tandis qu'*Alexis Comnène* était empereur d'Orient, *Henri IV* d'Occident; et qu'*Urbain II*, chef de l'Egliſe romaine, vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croiſade dont il était l'auteur.

Les ſeigneurs, maîtres de Jéruſalem, s'aſſemblaient déjà pour donner un roi à la Judée. Les eccléſiaſtiques, ſuivant l'armée, ſe rendirent dans l'aſſemblée, et oſèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, diſaient-ils, faire un patriarche avant de faire un ſouverain.

Cependant *Godefroi* de *Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jéruſalem. Quelques mois après arriva un légat nommé *Damberto*, qui ſe fit nommer patriarche par le clergé; et la première choſe que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jéruſalem pour lui-même au nom du pape. Il fallut que *Godefroi* de *Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de ſon ſang, la cédât à cet évêque. Il ſe réſerva le port de Joppé et quelques droits dans Jéruſalem. Sa patrie qu'il avait abandonnée valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Paleſtine.

† 5 juillet 1099.

CHAPITRE LV.

Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. St Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII dit le jeune, etc.

Depuis le quatrième ſiècle, le tiers de la terre eſt en proie à des émigrations preſque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoiſe, s'établiſſent enfin ſur les bords du Danube; et de là ayant pénétré ſous *Attila* dans les Gaules et en Italie, ils reſtent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths s'emparent de Rome. Les Vandales vont des bords de la mer baltique ſubjuguer l'Eſpagne et l'Afrique. Les Bourguignons envahiſſent une partie des Gaules: les Francs paſſent dans l'autre. Les Maures aſſerviſſent les Viſigoths conquérans de l'Eſpagne, tandis que d'autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perſe, dans l'Aſie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer caſpienne, et partagent les Etats conquis par les Arabes. Les croiſés de l'Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengis* ſubjugue la haute Aſie. Cependant, au bout de quelque temps, il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des croiſés; *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les

Turcs et les autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vu que quand les ſucceſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les croiſés éprouvèrent un ſort à peu près ſemblable. Ils conquirent moins, et furent diviſés plutôt. Voilà déjà trois petits Etats chrétiens formés tout d'un coup en Aſie; Antioche, Jéruſalem et Edeſſe. Il s'en forma quelques années après un quatrième; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du comte de Toulouſe. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croiſade, et ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'empereur grec, aucun ne tint ſa promeſſe, et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps, ces nouveaux Etats diviſés et ſubdiviſés paſſèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits ſeigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Céſarée. *Soliman*, qui avait perdu Antioche et Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons muſulmans; et ſous *Soliman* et après lui on vit dans l'Aſie un mélange de chrétiens, de turcs, d'arabes, ſe feſant tous la guerre. Un château turc était voiſin d'un château chrétien, de même qu'en

Allemagne les terres des proteſtans et des catholiques ſont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de croiſés bien peu reſtaient alors. Au bruit de leurs ſuccès, groſſis par la renommée, de nouveaux eſſaims partirent encore de l'Occident. Ce prince, *Hugues*, frère du roi de France *Philippe I*, ramena une nouvelle multitude, groſſie par des italiens et des allemands. On en compta trois cents mille; mais en réduiſant ce nombre aux deux tiers, ce ſont encore deux cents mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Conſtantinople à peu près comme les ſuivans de l'*Hermite Pierre*. Ceux qui abordèrent en Aſie furent détruits par *Soliman*; et le prince *Hugues* mourut preſqu'abandonné dans l'Aſie mineure.

Ce qui prouve encore, ce me ſemble, l'extrême faibleſſe de la principauté de Jéruſalem, c'eſt l'établiſſement de ces religieux ſoldats, templiers et hoſpitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour ſervir les malades, ne fuſſent pas en ſureté, puiſqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la ſociété générale eſt bien gouvernée, on ne fait guère d'aſſociations particulières.

Les religieux conſacrés au ſervice des bleſſés, ayant fait vœu de ſe battre, vers l'an 1118, il ſe forma tout d'un coup une milice ſemblable, ſous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette égliſe qui avait, diſait-on, été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établiſſemens ne ſont dûs qu'à des Français,

ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers, était de Dauphiné.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu'ils devinrent riches et rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Palestine; et ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie que *Baudouin*, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de *Godefroi* son frère, fut pris presqu'aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus; leurs successeurs étaient amollis. Déjà l'Etat d'Edesse était repris par les Turcs en 1140, et Jérusalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voisins, que de nouveaux usurpateurs, leur faisaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie, prêts d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade générale.

La France avait commencé la première inondation: ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le pape *Eugène III*, n'aguère disciple de *St Bernard*, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître pour être l'organe

d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état : aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé *Suger*, était premier ministre de France ; son disciple était pape ; mais *Bernard*, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe.

A Vézelai en Bourgogne fut dressé un échafaud dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune*, roi de France. Il parla d'abord, et le roi parla ensuite. Tout ce qui était présent prit la croix. *Louis* la prit le premier des mains de *St Bernard*. Le ministre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses Etats, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines ; mais l'éloquence de *Bernard*, et l'esprit du temps, sans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent sur les conseils du ministre.

On nous peint *Louis le jeune* comme un prince plus rempli de scrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du roi avaient brûlé l'église de Vitry, et une partie du peuple, réfugiée dans cette église, avait péri au milieu des flammes. On persuada aisément au roi qu'il ne pouvait expier qu'en Palestine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une administration sage. Il fit vœu de faire égorger des millions d'hommes pour expier la

mort de quatre ou cinq cents champenois. Sa jeune femme, *Eléonore de Guienne* se croisa avec lui; soit qu'elle l'aimât alors, soit qu'il fût de la bienséance de ces temps d'accompagner son mari dans de telles aventures.

Bernard s'était acquis un crédit si singulier que dans une nouvelle assemblée à Chartres on le choisit lui-même pour le chef de la croisade. Ce fait paraît presqu'incroyable; mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. *St Bernard* avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'*Hermite Pierre* était récent. Il refusa l'emploi de général, et se contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la mission du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur *Conrad III*, et il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les infidelles. Bientôt après, un de ses disciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts ressuscités; mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait par-tout en français aux Allemands.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'empereur et du roi de France la plupart des chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, soixante et dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère

prodigieuſe : on ne compta point les fantaſſins. On ne peut guère réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cents mille perſonnes, qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvés, font juſqu'à cette époque ſeize cents mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſur-tout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis furent renouvelés par les ſeconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-père *Alexis*.

Conrad, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un ſultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur bleſſé et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, et de là il ſe

voyage de Jérusalem en pélerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberousse*, son neveu et son successeur à l'empire d'Allemagne, le suivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entreprise de *Louis le jeune* eut le même succès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, et eurent beaucoup moins de justice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres proposa de se rendre maître de Constantinople; mais la honte d'une telle action était trop sûre, et le succès trop incertain. L'armée française passa l'Hellespont sur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a personne, je crois, qui n'ait observé que ces puissantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire, avec bien moins de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puissans que ne l'étaient alors les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la discipline militaire de ces princes croisés un défaut radical, qui devait nécessairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'esprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs sans expérience et sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le roi de France, surpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodi-

cée, fut battu comme lui; mais il essuya dans Antioche des malheurs domestiques plus sensibles que ces calamités. *Raimond*, prince d'Antioche, chez lequel il se réfugia avec la reine *Eléonore* sa femme, fit publiquement l'amour à cette princesse. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un si cruel voyage avec un jeune turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Louis enleva sa femme d'Antioche, et la conduisit à Jérusalem, en danger d'être pris avec elle, soit par les musulmans, soit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la satisfaction d'accomplir son vœu, et de pouvoir un jour dire à *St Bernard*, qu'il avait vu Bethléem et Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui restait de soldats fut battu et dispersé de tous côtés: enfin trois mille français désertèrent à la fois †, et se firent mahométans pour avoir du pain.

La conclusion de cette croisade fut que l'empereur *Conrad* retourna presque seul en Allemagne. Le roi *Louis le jeune* ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec *Eléonore de Guienne*, sous prétexte de parenté, car l'adultère, ainsi qu'*on* l'a déjà remarqué, n'annullait point le sacrement du mariage; mais par la plus absurde des lois, le crime d'avoir épousé son arrière-cousine annullait le sacrement. *Louis* n'était pas assez puissant pour garder la dot en renvoyant la personne; il perdit la Guienne, cette belle province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée qui

† 1148.

ſon pays eût encore mis ſur pied. Mille familles déſolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *Bernard*, qui en fut quitte pour ſe comparer à *Moïſe*, lequel, diſait-il, avait comme lui promis de la part de DIEU aux Iſraélites de les conduire dans une terre heureuſe, et qui vit périr la première génération dans les déſerts.

CHAPITRE LVI.

De Saladin.

APRÈS ces malheureuſes expéditions, les chrétiens de l'Aſie furent plus diviſés que jamais entr'eux. La même fureur régnait chez les muſulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166, qu'*Amauri* roi de Jéruſalem ſe ligua avec le ſoudan d'Egypte contre les Turcs; mais à peine le roi de Jéruſalem avait-il ſigné ce traité, qu'il le viola. Les chrétiens poſſédaient encore Jéruſalem, et diſputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs et aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuiſée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Comnène* montait ſur le trône chancelant de Conſtantinople par le meurtre de ſon neveu †, et que *Fréderic Barberouſſe* et les papes menaient l'Italie en armes, la nature produiſit un de ces accidens qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur montrer le peu qu'ils ſont, et le peu qu'ils ſe diſputent. Un tremblement de terre, plus étendu que celui qui s'eſt

† 1182.

fait sentir en 1755, renversa la plupart des villes de Syrie et de ce petit Etat de Jérusalem; la terre engloutit en cent endroits les animaux et les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les chrétiens; on prêcha aux chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs: et on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes; et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de temps l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie. *Saladin*, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, et hâtaient sa ruine. *Gui de Lusignan*, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre *Saladin;* l'évêque de Ptoléman portant la chappe par-dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par *Saladin* comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à *Lusignan* une coupe de liqueur rafraichie dans la neige, le

roi, après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se conserve encore chez quelques arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger. Ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour *Saladin*. Il ne souffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le roi. Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir; et montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup de sabre la tête de ce perfide †. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de *Lusignan*, une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin* soudan d'Alep avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles: " Le roi *Saladin*, serviteur de DIEU, mit cette " inscription après que DIEU eut pris Jérusalem " par ses mains."

† 1187.

prodigieuſe : on ne compta point les fantaſſins. On ne peut guère réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cents mille perſonnes, qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvés, font juſqu'à cette époque ſeize cents mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſur-tout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis furent renouvelés par les ſeconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-père *Alexis*.

Conrad, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un ſultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur bleſſé, et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, et de là fit le

voyage de Jérusalem en pélerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Fréderic Barberousse*, son neveu et son successeur à l'empire d'Allemagne, le suivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entreprise de *Louis le jeune* eut le même succès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, et eurent beaucoup moins de justice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres proposa de se rendre maître de Constantinople; mais la honte d'une telle action était trop sûre, et le succès trop incertain. L'armée française passa l'Hellespont sur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a personne, je crois, qui n'ait observé que ces puissantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire, avec bien moins de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puissans que ne l'étaient alors les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la discipline militaire de ces princes croisés un défaut radical, qui devait nécessairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'esprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs sans expérience et sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le roi de France, surpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodi-

prodigieuſe : on ne compta point les fantaſſins. On ne peut guère réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cents mille perſonnes, qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvés, font juſqu'à cette époque ſeize cents mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſur-tout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis furent renouvelés par les ſeconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-père *Alexis*.

Conrad, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un ſultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur bleſſé, et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, et de là fit le

Cependant il ne reſtait aux chrétiens d'Aſie qu'Antioche, Tripoli, Joppé et la ville de Tyr. *Saladin* poſſédait tout le reſte, ſoit par lui-même, ſoit par ſon gendre, le ſultan d'Iconium ou de Cogni.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape *Clément III* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguſte* qui régnait alors en France, et le vieux *Henri II* roi d'Angleterre, ſuſpendirent leurs différends, et mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au ſecours de l'Aſie. Ils ordonnèrent, chacun dans leurs Etats, que tous ceux qui ne ſe croiſeraient point payeraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on appelle *la dixme Saladine*; taxe qui ſervait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur *Fréderic Barberouſſe*, ſi fameux par les perſécutions qu'il eſſuya des papes et qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même temps. Il ſemblait être chez les chrétiens d'Aſie ce que *Saladin* était chez les Turcs: politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune; il conduiſait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croiſé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût, par ſon induſtrie, prévenir les horribles diſettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Conſtantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une

alliance avec *Saladin*. Cette alliance révolta l'Europe ; mais il eſt évident qu'elle était indiſpenſable : on ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. *Fréderic* s'ouvrit un paſſage dans la Thrace, les armes à la main, contre l'empereur *Iſaac l'Ange* : et victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le ſultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Cidnus, il en mourut, et ſes victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher, ſans doute, puiſque ſon fils le duc de Suabe ne put raſſembler de ces cent cinquante mille hommes que ſept à huit mille tout au plus. Il les conduiſit à Antioche, et joignit ces débris à ceux du roi de Jéruſalem, *Gui de Lusignan*, qui voulait encore attaquer ſon vainqueur *Saladin*, malgré la foi des ſermens et malgré l'inégalité des armes.

Après pluſieurs combats, dont aucun ne fut déciſif, ce fils de *Fréderic Barberouſſe*, qui eût pu être empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut *martyr* de la chaſteté, et qu'il eût pu réchapper par l'uſage des femmes, ſont à la fois des panégyriſtes bien hardis et des phyſiciens peu inſtruits. On a eu la ſottiſe d'en dire autant depuis du roi de France *Louis VIII*.

L'Aſie mineure était un gouffre où l'Europe venait ſe précipiter. Non-ſeulement cette armée immenſe de l'empereur *Fréderic* était perdue ; mais

des flottes d'anglais, de français, d'italiens, d'allemands, précédant encore l'arrivée de *Philippe-Auguſte* et de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croiſés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient raſſemblés pour aſſiéger cette ville. *Saladin* était embarraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cents mille combattans.

† Ptolémaïs à la vérité fut priſe; mais la diſcorde qui devait néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que *Philippe* et *Richard*, fit plus de mal que ces trois cents mille hommes ne firent d'exploits heureux. *Philippe* fatigué de ces diviſions, et plus encore de la ſupériorité et de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croiſés, plus diviſés entr'eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin*, qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de déſarmer *Saladin*: ce fut preſque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

† 1190.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée ; et *Richard* s'en retourna avec plus de gloire à la vérité que *Philippe-Auguſte*, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un ſeul vaiſſeau ; et ce vaiſſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé et mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offenſé en Syrie par ſes hauteurs un duc d'Autriche, et il eut l'imprudence de paſſer par ſes terres. Ce duc d'Autriche le chargea de chaînes †, et le livra au barbare et lâche empereur *Henri VI*, qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, et qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour ſa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui, en 1778, environ cinq millions et demi ; et alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette ſomme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre 49.

Saladin, qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laiſſait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidellement ſa parole. Il mourut †† trois ans après à Damas, admiré des chrétiens même. Il avait fait porter dans ſa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant ſa porte, le drap qui devait l'enſevelir ; et celui qui tenait cet étendard de la mort, criait à haute voix : " Voilà tout ce que » *Saladin*, vainqueur de l'Orient, remporte de » ſes conquêtes. " On dit qu'il laiſſa par ſe-

† 1193. †† 1195.

teſtament des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs et chrétiens; voulant faire entendre par cette diſpoſition que tous les hommes ſont frères, et que pour les ſecourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils ſouffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe eſt ſurchargée, ont ſu rendre juſtice.

L'ardeur des croiſades ne s'amortiſſait pas, et les guerres de *Philippe-Auguſte*, contre l'Angleterre et contre l'Allemagne, n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de ſeigneurs français ne ſe croiſât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand, ainſi que *Godefroi de Bouillon*, chef de la première: c'était *Baudouin*, comte de Flandre. Quatre mille chevaliers, neuf mille écuyers, et vingt mille hommes de pied, compoſèrent cette croiſade nouvelle qu'on peut appeler la cinquième.

Veniſe devenait de jour en jour une république redoutable, qui appuyait ſon commerce par la guerre. Il fallut s'adreſſer à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains induſtrieux gagnèrent à cette croiſade de l'argent et des terres. Premièrement, ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour tranſporter ſeulement l'armée dans le trajet. Secondement, ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, † pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

† 1202.

Le pape *Innocent III* les excommunia, soit pour la forme, soit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces croisés excommuniés n'en prirent pas moins Zara et son territoire, qui accrut les forces de Venise en Dalmatie.

Cette croisade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Constantinople divisée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude est effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs. Ainsi les chrétiens dirigèrent leur croisade contre le premier prince de la chrétienté.

CHAPITRE LVII.

Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de St François d'Assise. Disgrâces des chrétiens.

L'EMPIRE de Constantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, possédait encore la Thrace, la Grèce entière, les îles, l'Epire, et étendait sa domination en Europe jusqu'à Belgrade et jusqu'à la Valachie. Il disputait les restes de l'Asie mineure aux Arabes, aux Turcs et aux croisés. On cultiva toujours les sciences et les beaux arts dans la ville impériale. Il y eut une suite d'historiens non interrompue, jusqu'au temps où

Mahomet II s'en rendit maître. Les historiens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'Etat, et n'en écrivaient pas mieux : ils ne parlent que de dévotion; ils déguisent tous les faits; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles; ils n'ont de l'ancienne Grèce que la loquacité : la controverse était l'étude de la cour. L'empereur *Manuel*, au douzième siècle, disputa long-temps avec ses évêques sur ces paroles, *Mon père est plus grand que moi*, pendant qu'il avait à craindre les croisés et les Turcs. Il y avait un catéchisme grec, dans lequel on anathématisait avec exécration ce verset si connu de l'alcoran, où il est dit que *Dieu est un être infini, qui n'a point été engendré, et qui n'a engendré personne. Manuel* voulut qu'on ôtât du catéchisme cet anathème. Ces disputes signalèrent son règne et l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette dispute *Manuel* ménageait les musulmans. Il ne voulait pas que, dans cette dispute, *Manuel* ménageât les musulmans. Il ne voulait pas que, dans le catéchisme grec, on insultât un peuple victorieux, qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable, et que notre Trinité révoltait.

† *Alexis Manuel* son fils, qui épousa une fille du roi de France, *Louis le jeune*, fut détrôné par *Andronic*, un de ses parens. Cet *Andronic* le fut son tour par un officier du palais, nommé *Isaac Ange*. On traîna l'empereur *Andronic* dans les rues; on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui versa de l'eau bouillante sur le corps, il expira dans les plus cruels supplices.

† 1185.

Isaac l'*Ange*, qui avait puni un usurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par son propre frère *Alexis* l'*Ange*, qui lui fit crever les yeux. Cet *Alexis* l'*Ange* prit le nom de *Comnène* †, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des *Comnènes*; et ce fut lui qui fut la cause de la prise de Constantinople par les croisés.

Le fils d'*Isaac* l'*Ange* alla implorer le secours du pape, et sur-tout des Vénitiens, contre la barbarie de son oncle. Pour s'assurer de leur secours, il renonça à l'Eglise grecque, et embrassa le culte de la latine. Les Vénitiens et quelques princes croisés, comme *Baudouin*, comte de Flandre, *Boniface*, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, détesté des Grecs pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parens, sur nommé *Mirziflos*, l'étrangla de ses mains, et prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'empire.

Les croisés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des séditions qui désolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent presque sans résistance ††; et ayant tout ce qui se présenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. *Nicétas* assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué deux cents mille livres d'argent en poids. Les Eglises furent pillées; et ce qui marque aussi

† 1195. †† 1204.

le

le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français danſèrent avec des femmes dans le ſanctuaire de l'Egliſe de *Ste Sophie*, tandis qu'une des proſtituées qui ſuivait l'armée de *Baudouin* chantait des chanſons de ſa profeſſion dans la chaire patriarchale. Les Grecs avaient ſouvent prié la Sainte Vierge en aſſaſſinant leurs princes. Les Français buvaient, chantaient, careſſaient des filles dans la cathédrale en la pillant: chaque nation a ſon caractère. (7)

(7) " On jeta les reliques dans des lieux immondes; on ,, répandit par terre le corps et le ſang de notre Seigneur; ,, on employa les vaſes ſacrés à des uſages profanes... Une ,, femme inſolente vint danſer *dans le ſanctuaire* et s'aſſeoir ,, dans les ſiéges des prêtres. *Fleuri*, année 1204.

Le pape Innocent III, ſi connu par la violence de ſa conduite et ſa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croiſés d'avoir *expoſé à l'inſolence des valets, non ſeulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuſes. Idem*, année 1205.

Comme de ſavans critiques ont prétendu que M. *de Voltaire* avait altéré l'hiſtoire, nous avons cru devoir placer ici le paſſage de *Fleuri*, tiré de *Nicétas*, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expreſſions, d'après la traduction latine de *Jérome Wolf*.

Quid... referam ... reliquiarum ſanctorum martyrum in locis ſedis abjectionem. Quod verò auditu horrendum eſt, id etiam erat cernere, ut divinus ſanguis et corpus Chriſti humi effunderetur, et abjiceretur. Qui autem pretioſas eorum capſulas capiebant... ipſas confractas pro patinis et poculis uſurpabant...

Muli et jumenta ſellis inſtrata uſque ad templi adita introducebantur quorum nonnulla cum ob ſplendidum et lubricum ſolum pedibus inſiſtere nequirent prolapſa confodiebantur, ut effuſis cruore et ſtercore ſacrum pavimentum inquinaretur. Imò et muliercula quædam cooperta peccatis, Chriſto inſultans et in patriarchæ ſolio conſedens, fractum canticum cecinit, et ſæpe in orbem rotata ſaltavit.... Abominationem et deſolationem

Ce fut pour la première fois que la ville de Constantinople fut prise et saccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidelles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les historiens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné sur terre et sur mer une victoire assurée. Si c'était quelque chose de semblable à nos phosphores, l'eau pouvait à la vérité le conserver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce secret, les Turcs avaient enlevé presque toute l'Asie mineure aux Grecs, et les Latins leur arrachèrent le reste.

Le plus puissant des croisés, *Baudouin*, comte de Flandre, se fit élire empereur. Ils étaient quatre prétendans. On mit quatre grands calices de l'église de *Sophie* pleins de vin devant eux. Celui qui était destiné à l'élu était seul consacré. *Baudouin* le but, prit les brodequins rouges, et fut reconnu. Ce nouvel usurpateur condamna l'autre usurpateur *Mirzifior* (*b*) à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croisés partagèrent l'empire. Les Vénitiens se donnèrent le Péloponnèse, l'île de Candie et plusieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point subi le joug des Turcs

in loco sancto vidimus meretricios sermones rotundo proferentem.

Uno consensu omnia summa scelera et piacula omnibus æquo studio erant...in angiportis, in trivîis, in templis quærebatur. fletus... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes stupra.

(*b*) Les Français alors très-grossiers l'appellent *Murzafle*, ainsi que d'*Auguste*, ils ont fait *Août*; de *Paro*, *paon*; de *viginti*, *vingt*; de *canis*, *chien*; de *lupus*, *loup*; etc.

Le marquis de Montferrat prit la Theſſalie. Ainſi *Baudouin* n'eut guère pour lui que la Thrace et la Mœſie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Egliſe d'Orient. Cette conquête eût pu avec le temps valoir un royaume : Conſtantinople était autre choſe que Jéruſalem.

Ainſi le ſeul fruit des chrétiens dans leurs barbares croiſades fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croiſés, qui ruinaient l'empire, auraient pu bien plus aiſément que tous leurs prédéceſſeurs chaſſer les Turcs de l'Aſie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller ſecourir Jéruſalem, il ne paſſa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Montfort* qui, ayant en vain cherché un Etat en Grèce et en Syrie, ſe mit enſuite à la tête d'une croiſade contre les Albigeois, pour uſurper avec la croix quelque choſe ſur les chrétiens ſes frères.

Il reſtait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnènes*, qui ne perdirent point courage dans la deſtruction de leur empire. Un d'eux, qui portait auſſi le nom d'*Alexis*, ſe réfugia avec quelques vaiſſeaux vers la Colchide ; et là, entre la mer noire et le mont Caucaſe, forma un petit Etat qu'on appela l'*empire de Trébiſonde* ; tant on abuſait de ce mot d'*empire*.

Théodore Laſcaris reprit Nicée, et s'établit dans la Bithynie, en ſe ſervant à propos des Arabes contre les Turcs. Il ſe donna auſſi le titre d'empereur, et fit élire un patriarche de ſa communion. D'autres

Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur secours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin de Flandre* qui jouit à peine de sa conquête. Vaincu par eux † près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces.

Les sources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les esprits des hommes étaient en mouvement. Les confesseurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la terre sainte. Les fausses nouvelles qui en venaient tous les jours donnaient de fausses espérances.

Un moine breton, nommé *Esloin*, conduisit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de bretons. La veuve d'un roi de Hongrie se croisa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique passa jusqu'aux enfans: il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines, quittèrent les maisons de leurs parens, sur la foi de ces paroles: *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs conducteurs en vendirent une partie aux Musulmans: le reste périt de misère.

L'Etat d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conservé de plus considérable en Syrie. Le royaume de Jérusalem n'existait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jérusalem. Un *Emery de Lusignan*, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs proposa d'aller demander en France un roi de Judée. *Philippe-Auguste* nomma

† 1205.

un cadet de la maiſon de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit par le choix du roi quel était le royaume.

Ce roi titulaire, ſes chevaliers, les bretons qui avaient paſſé la mer, pluſieurs princes allemands, un duc d'Autriche, *André*, roi de Hongrie, ſuivi d'aſſez belles troupes, les templiers, les hoſpitaliers, les évêques de Munſter et d'Utrecht; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans, ſi elle avait eu un chef; mais c'eſt ce qui manque toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens ſemblaient touchés au temps de ſe relever; leurs eſpérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux, les évêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes conſidérables. Quatre mille anglais, autant d'italiens, vinrent ſous diverſes bannières. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs preſque ſeul, ſe trouve à la tête de près de cent mille combattans.

Saphadin, frère du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ſes autres Etats, venait de démolir les reſtes des murailles de Jéruſalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné; mais comme *Saphadin* paraiſſait mal affermi dans l'Egypte, les croiſés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet eſt court aux embouchures

du Nil. Les vaiſſeaux qui avaient apporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluſe.

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette ſur une chauſſée qui la défend des inondations du Nil. Les croiſés commencèrent le ſiége † pendant la dernière maladie de *Saphadin*, et le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, régnait alors en Egypte, et paſſait pour aimer les lois, les ſciences et le repos plus que la guerre. *Corradin* ſultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſecourir contre les chrétiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie et en Afrique.

St François d'Aſſiſe qui établiſſait alors ſon ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans; et s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le ſultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, frère *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au ſultan. *François* le prêcha en italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu dans lequel ſes imans d'un côté, *François* et *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin*, à qui un interprète expliquait cette propoſition ſingulière, répondit en riant que ſes prêtres n'étaient pas hommes à ſe jeter au feu pour leur foi : alors *François* propoſa de s'y jeter tout ſeul. *Mélédin* lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de ſa religion. Enſuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

† 1218.

Telle eſt la force de l'enthouſiaſme, que *François* n'ayant pu réuſſir à ſe jeter dans un bûcher en Egypte, et à rendre le ſoudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Eſpagne; mais étant tombé malade, il obtint de frère *Gille* et de quatre autres de ſes compagnons qu'ils allaſſent convertir les Maroquins. Frère *Gille* et les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Eſpagne; ils revinrent une ſeconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troiſième; l'empereur pouſſé à bout, les condamna à la mort † dans ſon divan, et leur trancha lui-même la tête. C'eſt un uſage ſuperſtitieux autant que barbare, que les empereurs de Maroc ſoient les premiers bourreaux de leurs pays. Les miramolins ſe diſaient deſcendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort, ſous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'eſpérance d'une expiation plus pure. Cet abominable uſage s'eſt ſi bien conſervé que le fameux empereur de Maroc *Mulei Iſmaël* a exécuté de ſa main près de dix mille hommes dans ſa longue vie.

Cette mort des cinq compagnons de *François d'Aſſiſe* eſt encore célébrée tous les ans à Coimbre, par une proceſſion auſſi ſingulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciſcains revinrent en Europe après leur mort, et s'arrêtèrent à Coimbre dans l'Egliſe de Ste Croix.

† 1218.

Les jeunes gens, les femmes et les filles vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'église de Ste Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne sont couverts que d'un petit caleçon qui ne descend qu'au haut des cuisses; les femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche est longue, et on s'arrête souvent.

† Damiette cependant fut prise, et semblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte; mais *Pélage Albano*, bénédictin espagnol, légat du pape, et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croisades, celui qui le représentait, en était incontestablement le général; que le roi de Jérusalem, n'étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consumèrent du temps. Il fallut écrire à Rome; le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le roi y retourna pour servir sous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au temps que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l'Egypte, commençait à se déborder. Le sultan par des écluses inonda le camp des chrétiens ††. D'un côté, il brûla leurs vaisseaux; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber sur eux.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette; il renvoya l'armée en Phénicie, après

† 1220. †† 1221.

avait fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre; et il garda le roi *Jean de Brienne* en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'espérance que dans l'empereur *Frédéric II*. *Jean de Brienne*, sorti d'otage, lui donna sa fille et les droits au royaume de Jérusalem pour dot.

L'empereur *Frédéric II* concevait très-bien l'inutilité des croisades; mais il fallait ménager les esprits des peuples, et éluder les coups du pape. Il me semble que la conduite qu'il suivit est un modèle de saine politique. Il négocie à la fois avec le pape et avec le sultan *Mélédin*. Son traité étant signé entre le sultan et lui, il part pour la Palestine, mais avec un cortége plutôt qu'avec une armée. A peine est-il arrivé qu'il rend public le traité par lequel on lui cède Jérusalem, Nazareth et quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que, sans verser une goutte de sang, il a repris les saints lieux. On lui reproche d'avoir laissé, par le traité, une mosquée dans Jérusalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée; ailleurs il était regardé comme un prince qui savait régner.

Il faut avouer, quand on lit l'histoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'est peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la terre sainte, se saisit en chemin de l'empire de Constantinople; c'est peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu roi de Jérusalem, ait été sur le point de subjuguer l'Égypte. Ce même *Jean de*

Brienne, n'ayant plus d'Etats, marche presque seul au secours de Constantinople; il arrive pendant un interrègne, et on l'élit empereur †. Son successeur *Baudouin II*, dernier empereur latin de Constantinople, toujours pressé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le secours de tous les princes de l'Europe; tous les princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d'Occident couraient à la terre sainte; les papes étaient presque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Palestine.

Thibaud de Champagne roi de Navarre, si célèbre par l'amour qu'on lui suppose pour la reine *Blanche*, et par ses chansons, fut aussi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la Palestine. Il revint la même année ††: et c'était être heureux. Environ soixante et dix chevaliers français, qui voulurent se signaler avec lui, furent tous pris et menés au Grand-Caire, au neveu de *Méledin*, nommé *Melecsala* qui, ayant hérité des Etats et des vertus de son oncle, les traita humainement, et les laissa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce temps le territoire de Jérusalem n'appartient plus ni aux Syriens, ni aux Egyptiens, ni aux chrétiens, ni aux musulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Asie. *Gengis* et ses Tartares avaient franchi le Caucase, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux,

† 1224. †† 1240.

comme des bêtes féroces chassées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour sur les terres abandonnées.

† Les habitans du Chorasan, qu'on nomma *Coræsmins*, poussés par les Tartares, se précipitèrent sur la Syrie, ainsi que les Goths au quatrième siècle, chassés, à ce qu'on dit, par des Scythes, étaient tombés sur l'empire romain. Ces Corasmins idolâtres égorgèrent ce qui restait à Jérusalem de turcs, de chrétiens et de Juifs. Les chrétiens qui restaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon et sur ces côtes de la Syrie, suspendirent quelque temps leurs querelles particulières pour résister à ces nouveaux brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligués avec le soudan de Damas. Les templiers, les chevaliers de *St Jean*, les chevaliers teutoniques, étaient des défenseurs toujours armés. L'Europe fournissait sans cesse quelques volontaires. Enfin, ce qu'on put ramasser combattit les Corasmins. La défaite des croisés fut entière. Ce n'était pas là le terme de leurs malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Corasmins, et exterminèrent presque tout ce qui restait de chevaliers. Mais ces torrens passagers laissèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les Latins, renfermés dans leurs villes maritimes, se virent alors sans secours ; et leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à faire la guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois et des Pisans se disputaient

† 1244.

la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevalier de *St Jean* se disputaient tout. L'Europe refroid n'envoyait presque plus de ces pélerins armés. Le espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient quand *St Louis* entreprit la dernière croisade.

CHAPITRE LVIII.

De St Louis. Son gouvernement, sa croisade nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs.

LOUIS IX paraissait un prince destiné à réfor mer l'Europe, si elle avait pu l'être; à rendre la France triomphante et policée, et à être en tou le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne dérobea rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange: prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Il avait, conjointement avec la régente sa mère qui savait régner, réprimé l'abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques. Ils voulaient que les officiers de justice saisissent les biens de quiconque était excommunié, sans examiner si l'excommunication était juste ou injuste. Le roi distinguant très-sagement les lois civiles auxquelles

tout doit être ſoumis, et les lois de l'Egliſe dont l'empire doit ne s'étendre que ſur les conſciences, ne laiſſa pas plier les lois du royaume ſous cet abus des excommunications. Ayant, dès le commencement de ſon adminiſtration, contenu les prétentions des évêques et des laïques dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne: il avait gardé une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX* et les vengeances de l'empereur *Fréderic II*.

Son domaine, déjà fort grand, s'était accru de pluſieurs terres qu'il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien étendue, comme celle d'un ſeigneur particulier.

Cette adminiſtration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d'Angleterre *Henri III*, et contre des vaſſaux de France unis avec l'Angleterre. *Henri III* moins riche, moins obéi de ſes troupes, n'eut ni d'auſſi bonnes troupes, ni d'auſſitôt prêtes. *Louis* le battit deux fois, et ſur-tout à la journée de Taillebourg en Poitou. Le roi anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut ſuivie d'une paix utile †. Les vaſſaux de France, rentrés dans leur devoir, n'en ſortirent plus. Le roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres ſterling pour les frais de la campagne.

Quand on ſonge qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lorſqu'il ſe conduiſit ainſi, et que ſon caractère était fort au-deſſus de ſa fortune, on

† 1241.

voit ce qu'il eût fait, s'il fût demeuré dans sa patrie ; et on gémit que la France ait été si malheureuse par ses vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde.

L'an 1244, *Louis*, attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidelles. A peine put-il parler, qu'il fit vœu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l'approchait, sentit le danger de ce vœu funeste. L'évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences; mais *Louis* regardait ce vœu comme un lien sacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. Enfin laissant à sa mère le gouvernement du royaume †, il part avec sa femme et ses trois frères que suivent aussi leurs épouses ; presque toute la chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille chevaliers-bannerets. Une partie de la flotte immense qui portait tant de princes et de soldats, part de Marseille, l'autre d'Aiguemortes, qui n'est plus un port aujourd'hui.

La plupart des gros vaisseaux ronds qui transportèrent les troupes, furent construits dans les ports de France. Ils étaient au nombre de dix-huit cents. Un roi de France ne pourrait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois sont incomparablement plus rares, tous les frais plus grands à proportion, et que l'artillerie

† 1243.

néceſſaire rend la dépenſe plus forte, et l'armement beaucoup plus difficile.

On voit, par les comptes de *St Louis*, combien ces croiſades appauvriſſaient la France. Il donnait au ſeigneur de Valeri huit mille livres pour trente chevaliers, ce qui revenait à près de cent quarante-ſix mille livres numéraires de nos jours. (8) Le connétable avait pour quinze chevaliers trois mille livres. L'archevêque de Reims et l'évêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze chevaliers que chacun d'eux conduiſait. Cent ſoixante et deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenſes, et les préparatifs étaient immenſes.

Si la fureur des croiſades et la religion des ſermens avaient permis à la vertu de *Louis* d'écouter la raiſon, non-ſeulement il eût vu le mal qu'il feſait à ſon pays, mais l'injuſtice extrême de cet armement qui lui paraiſſait ſi juſte.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en poſſeſſion du miſérable terrain de Jéruſalem, ils n'y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux et ſage *Mélecſala* ſoudan d'Egypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le roi de France. *Mélecſala* était muſulman;

(8) Ou 169,000 livres, ſi l'on entend la livre numéraire d'or: elle était alors à la livre numéraire d'argent, à peu près dans le rapport de 21 à 18. Cette différence, entre l'évaluation des livres numéraires en or ou en argent, vient de ce que le rapport entre les valeurs des deux métaux n'était pas la même qu'aujourd'hui, celle de l'or était plus faible. Par la même raiſon il faut augmenter (note 4) d'environ un ſeptième les 540,000 livres, léguées par *Louis VIII* à ſa femme, s'il a entendu des livres numéraires d'or.

c'était-là le seul prétexte de lui faire la guer
Mais il n'y avait pas plus de raison à ravager l'E
gypte, parce qu'elle suivait les dogmes de *Ma
met*, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à porter
guerre à la Chine, parce que la Chine est att
chée à la morale de *Confucius*.

Louis mouilla dans l'île de Chypre: le roi
cette île se joint à lui. On aborde en Egypte. L
soudan d'Egypte ne possédait point Jérusalem. L
Palestine alors était ravagée par les Corasmi
Le sultan de Syrie leur abandonnait ce malh
reux pays; et le calife de Bagdat, toujours
connu et toujours sans pouvoir, ne se mêlait
de ces guerres. Il restait encore aux chrétiens
lémaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs divi
les exposaient continuellement à être écrasés
les sultans turcs et par les Corasmins.

Dans ces circonstances il est difficile de
pourquoi le roi de France choisissait l'Egypte p
le théâtre de sa guerre. Le vieux *Méleſsala* mala
demanda la paix; on la refusa. *Louis* était renfo
par de nouveaux secours arrivés de France, su
de soixante mille combattans, obéi, aimé, ay
en tête des ennemis déjà vaincus, un sou
qui touchait à sa fin. Qui n'eût cru que l'E
gypte et bientôt la Syrie seraient domp
cependant la moitié de cette armée flori
périt de maladie; l'autre moitié est vaincue
de la Massoure. St *Louis* voit tuer son
Robert d'Artois. Il est pris avec ses deux a
frères †, le comte d'Anjou et le comte de Poit

† 1250.

Ce n'était plus alors *Méleçfala* qui régnait en Egypte, c'était son fils *Almoadan*. Ce nouveau soudan avait certainement de la grandeur d'ame; car le roi *Louis* lui ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un million de besans d'or, *Almoadan* lui en remit la cinquième partie.

Ce soudan fut massacré par les Mammelucs, dont son père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funeste aux chrétiens. Cependant le conseil égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de *Joinville* rapporte que les émirs même proposèrent, dans une de leurs assemblées, de choisir *Louis* pour leur soudan.

Joinville était prisonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de son caractère a du poids sans doute. Mais qu'on fasse réflexion, combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteste leur religion, et qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers; on verra que *Joinville* n'a rapporté qu'un discours populaire. Dire fidellement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne-foi des choses au moins suspectes. Mais nous n'avons point la véritable histoire de *Joinville*; ce n'est qu'une traduction infidelle qu'on fit du temps de *François I*, d'un écrit qu'on n'entendrait aujourd'hui que très-difficilement.

Je ne saurais guère encore concilier ce que les historiens disent de la manière dont les musulmans traitèrent les prisonniers. Ils racontent qu'on les faisait sortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier JESUS-CHRIST, et qu'on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le christianisme.

D'un autre côté ils attestent qu'un vieil émir fit demander par interprète aux captifs s'ils croyaient en JESUS-CHRIST; et les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui: "Consolez-vous, dit l'émir, „ puisqu'il est mort pour vous, et qu'il a su ressus„citer, il saura bien vous sauver. „

Ces deux récits semblent un peu contradictoires; et ce qui est plus contradictoire encore, c'est que ces émirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon.

Au reste, ces émirs s'en tinrent aux huit cents mille besans auxquels leur soudan avait bien voulu se restreindre pour la rançon des captifs. Et lorsqu'en vertu du traité, les troupes françaises, qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulmans fussent modérés; le vulgaire en tous pays est féroce: il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers, qui des ports de l'Europe étaient venus sans aucune raison ravager les terres de l'Egypte.

St Louis, délivré de captivité, se retire en Palestine, et y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux et de son armée. Il va visiter Nazareth, au lieu de retourner en France, et enfin ne revient dans sa patrie qu'après la mort de la reine *Blanche* sa mère; mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

Son séjour à Paris lui procurait continuellement des avantages et de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un roi vertueux. Le roi d'Angleterre, *Henri III*, et ses barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en souverain, et si cet arrêt, qui favorisait *Henri III*, ne put appaiser les troubles d'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère, le comte d'*Anjou*, dut à la réputation de *Louis*, et au bon ordre de son royaume, l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile, honneur qu'il ne méritait pas par lui-même.

Louis cependant augmentait ses domaines de l'acquisition de Namur, de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France. Les querelles de *Henri III* et de ses barons lui facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par *Philippe-Auguste*: ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Il établit le premier la juſtice de reſſort ; et les ſujets opprimés par les ſentences arbitraires des juges des baronnies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux ſéances de ces parlemens dans leſquels des chevaliers, qui rarement ſavaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entrepriſes de la cour de Rome par cette fameuſe pragmatique qui conſerve les anciens droits de l'Egliſe, nommés libertés de l'Egliſe gallicane, s'il eſt vrai que cette pragmatique ſoit de lui.

Enfin treize ans de ſa préſence réparaient en France tout ce que ſon abſence avait ruiné ; mais ſa paſſion pour les croiſades l'entraînait. Les papes l'encourageaient. *Clément IV* lui accordait une décime ſur le clergé pour trois ans. Il part enfin une ſeconde fois, et à peu près avec les mêmes forces. Son frère, qu'il a fait roi de Sicile, doit le ſuivre. Mais ce n'eſt plus ni du côté de la Paleſtine, ni du côté de l'Egypte, qu'il tourne ſa dévotion et ſes armes. Il fait cingler ſa flotte vers Tunis.

Les chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers francs établis dans Antioche et dans Tyr, c'était une génération mêlée de ſyriens, d'arméniens et d'européens. On les appelait *Poulains*, et ces reſtes ſans vigueur étaient pour la plupart ſoumis aux Egyptiens. Les chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr et Ptolémaïs.

Les religieux templiers et hofpitaliers, qu'on peut en quelques ſens comparer à la milice des mammelucs, ſe feſaient entr'eux, dans ces villes mêmes, une guerre ſi cruelle que, dans un combat de ces moines militaires, il ne reſta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette ſituation de quelques métis ſur les côtes de Syrie, et le voyage de *St Louis* à Tunis; Son frère *Charles* d'*Anjou* roi de Naples et de Sicile, ambitieux, cruel, intéreſſé, feſait ſervir la ſimplicité héroïque de *Louis* à ſes deſſeins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut. Il voulait ſe rendre maître de ces pays; et *St Louis* eſpérait, diſent tous les hiſtoriens, (je ne ſais ſur quel fondement) convertir le roi de Tunis. Etrange manière de gagner ce mahométan au chriſtianiſme! On fait une deſcente à main armée dans ſes Etats, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi eſt aſſiégé lui-même dans ſon camp par les Maures réunis. Les mêmes maladies que l'intempérance de ſes ſujets tranſplantés et le changement de climat avaient attirées dans ſon camp en Egypte, déſolèrent ſon camp de Carthage. Un de ſes fils, né à Dâmiette pendant la captivité, mourut de cette eſpèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué; il ſe fit étendre ſur la cendre, et expira † à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. Ce n'eſt pas un des moindres exemples des jeux de la

† 1270.

fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien qui venait combattre des musulmans dans un pays où *Didon* avait apporté les dieux des Syriens. A peine est-il mort que son frère le roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, et les débris des chrétiens sont ramenés en Europe.

On ne peut guère compter moins de cent mille personnes sacrifiées dans les deux expéditions de *St Louis*. Joignez les cent cinquante mille qui suivirent *Fréderic Barberousse*, les trois cents mille de la croisade de *Philippe-Auguste* et de *Richard*, deux cents mille au moins au temps de *Jean de Brienne*; comptez les cent soixante mille croisés qui avaient déjà passé en Asie, et n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Constantinople et dans les guerres qui suivirent cette révolution, sans parler de la croisade du Nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européens.

Plusieurs pays en furent dépeuplés et appauvris. Le sire de *Joinville* dit expressément qu'il ne voulut pas accompagner *Louis* à sa seconde croisade, parce qu'il ne le pouvait, et que la première avait ruiné toute sa seigneurie.

La rançon de *St Louis* avait coûté huit cent mille besans; c'était environ neuf millions de la monnaie qui court actuellement (en 1778.) Sur des deux millions d'hommes qui moururent dans le levant, chacun emporta seulement cent francs, c'est-à-dire un peu plus de cent sous du temps, c'est encore deux cents millions de livres qu'

en coûta. Les Génois, les Pisans, et sur-tout les Vénitiens s'y enrichirent ; mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne furent épuisées.

On dit que les rois de France gagnèrent à ces croisades, parce que *St Louis* augmenta ses domaines, en achetant quelques terres de seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant ses treize années de séjour par son économie.

Le seul bien que ces entreprises procurèrent, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs. Le gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des possesseurs des fiefs. Peu à peu ces communautés, pouvant travailler et commercer pour leur propre avantage, exercèrent les arts et le commerce que l'esclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métis, cantonnés sur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en servitude. Ptolémaïs, leur principal asile, et qui n'était en effet qu'une retraite de bandits fameux par leurs crimes, ne put résister aux forces du soudan d'Egypte *Mélecséraph*. Il la prit en 1291. Tyr et Sydon se rendirent à lui. Enfin, vers la fin du treizième siècle, il n'y avait plus dans l'Asie aucune trace apparente de ces émigrations des chrétiens.

CHAPITRE LIX.

Suite de la prise de Conſtantinople par les croiſés. Ce qu'était alors l'empire nommé grec.

Ce gouvernement féodal de France avait produit, comme on l'a vu, bien des conquérans. Un pair de France, duc de Normandie, avait ſubjugué l'Angleterre : de ſimples gentilshommes la Sicile; et parmi les croiſés, des ſeigneurs de France avaient eu pour quelque temps Antioche et Jéruſalem. Enfin *Baudouin* pair de France, et comte de Flandre, avait pris Conſtantinople. Nous avons vu les mahométans d'Aſie céder Nicée aux empereurs grecs fugitifs. Ces mahométans même s'alliaient avec les Grecs contre les Francs et les Latins, leurs communs ennemis; et pendant ces temps-là, les irruptions des Tartares dans l'Aſie et dans l'Europe empêchaient les muſulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Conſtantinople, éliſaient leurs empereurs; les papes les confirmaient.

† *Pierre de Courtenai*, comte d'Auxerre, de la maiſon de France, ayant été élu, fut couronné et ſacré dans Rome par le pape *Honorius III* Les papes ſe flattaient alors de donner les empire d'Orient et d'Occident. On a vu ce que c'était que leur droit ſur l'Occident, et combien de ſang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agiſſait guère que de Conſtantinople, d'une partie de la Thrace et de la Theſſalie. Cependant le

† 1216.

patriarche

patriarche latin, tout soumis qu'il était au pape, prétendait qu'il n'appartenait qu'à lui de couronner ses maîtres, tandis que le patriarche grec siégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anathématisait et l'empereur latin et le patriarche de cette communion, et le pape même. C'était si peu de chose que cet empire latin de Constantinople, que *Pierre* de *Courtenai*, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs; et après sa mort ses successeurs n'eurent précisément que la ville de Constantinople et son territoire. Des Français possédaient l'Achaïe; les Vénitiens avaient la Morée.

Constantinople, autrefois si riche, était devenue si pauvre que *Baudouin II* (j'ai peine à le nommer empereur) mit en gage pour quelque argent entre les mains des Vénitiens la couronne d'épines de JESUS-CHRIST, ses langes, sa robe, sa fer-viette, son éponge et beaucoup de morceaux de la vraie croix. *St Louis* retira ces gages des mains des Vénitiens, et les plaça dans la sainte chapelle de Paris, avec d'autres reliques, qui sont les témoignages de piété plutôt que de la connaissance de l'antiquité.

On vit ce *Baudouin II* venir en 1245 au concile de Lyon, dans lequel le pape *Innocent IV* excommunia si solennellement *Fréderic II*. Il y implora vainement le secours d'une croisade, et se retourna dans Constantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des Grecs, ses légitimes possesseurs. *Michel Paléologue*, empereur et tuteur du jeune empereur *Lascaris*, reprit la ville par

une intelligence ſecrète. *Baudouin* s'enfuit enſuite en France †, où il vécut de l'argent que lui valut la vente de ſon marquiſat de Namur qu'il fit au roi *St Louis*. Ainſi finit cet empire des croiſés.

Les Grecs rapportèrent leurs mœurs dans leur empire. L'uſage recommença de crever les yeux. *Michel Paléologue* ſe ſignala d'abord en privant ſon pupille de la vue et de la liberté. On ſe ſervait auparavant d'une lame de métal ardente: *Michel* employa le vinaigre bouillant, et l'habitude s'en conſerva; car la mode entre juſque dans les crimes.

Paléologue ne manqua pas de ſe faire abſoudre ſolennellement de cette cruauté par ſon patriarche et par ſes évêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuſe cérémonie. *Paléologue* ſe frappait la poitrine, demandait pardon à DIEU, et ſe gardait bien de délivrer de priſon ſon pupille et ſon empereur.

Quand je dis que la ſuperſtition rentra dans Conſtantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'empire était diviſé entre deux patriarches. L'empereur ordonna que chaque parti préſenterait à DIEU un mémoire de ſes raiſons dans Ste Sophie, qu'on jetterait les deux mémoires dans un braſier ardent, et qu'ainſi la volonté de DIEU ſe déclarerait. Mais la volonté céleſte ne ſe déclara qu'en laiſſant brûler les deux papiers, et abandonna les Grecs à leurs querelles eccléſiaſtiques.

† 1261.

L'empire d'Orient reprit cependant un peu la vie. La Grèce lui était jointe avant les croisades ; mais il avait perdu presque toute l'Asie mineure et la Syrie. La Grèce en fut séparée après les croisades ; mais un peu de l'Asie mineure restait, et il s'étendait encore en Europe jusqu'à Belgrade.

Tout le reste de cet empire était possédé par des nations nouvelles. L'Égypte était devenue la proie de la milice des mammelucs, composée d'abord d'esclaves, et ensuite de conquérans. C'étaient des soldats ramassés des côtes septentrionales de la mer noire ; et cette nouvelle forme de brigandage s'était établie du temps de la captivité de *St Louis*.

Le califat touchait à sa fin dans ce treizième siècle, tandis que l'empire de *Constantin* penchait vers la sienne. Vingt usurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la monarchie fondée par *Mahomet*, en se soumettant à sa religion. Et enfin ces califes de Babylone, nommés les califes abassides, furent entièrement détruits par la famille de *Gengis*.

Il y eut ainsi dans les douzième et treizième siècles une suite de dévastations non interrompue dans tout l'hémisphère. Les nations se précipitèrent les unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu à peu de grands empires. Car tandis que les croisés fondaient sur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes ; et les Tartares parurent enfin, qui tombèrent sur les Turcs, sur les Arabes, sur les Indiens, sur les Chinois. Ces Tartares, conduits par *Gengis* et

par ſes fils, changèrent la face de toute la grande Aſie, tandis que l'Aſie mineure et la Syrie étaient le tombeau des Francs et des Sarrazins.

CHAPITRE LX.

De l'Orient et de Gengis-Kan.

Au-delà de la Perſe, vers le Gion et l'Oxus, il s'était formé un nouvel empire des débris du califat. Nous l'appelons *Cariſme* ou *Kouareſme*, du nom corrompu de ſes conquérans. Sultan *Mohammed* y régnait à la fin du douzième ſiècle et au commencement du treizième, quand la grande invaſion des Tartares vint engloutir tant de vaſtes Etats. *Mohammed le Cariſmin* régnait du fond de l'Irac, qui eſt l'ancienne Médie, juſqu'au-delà de la Sogdiane, et fort avant dans le pays des Tartares. Il avait encore ajouté à ſes Etats une partie de l'Inde, et ſe voyait un des plus grands ſouverains du monde, mais reconnaiſſant toujours le calife qu'il dépouillait, et auquel il ne reſtait que Bagdat.

Par-delà le Taurus et le Caucaſe, à l'Orient de la mer caſpienne, et du Volga juſqu'à la Chine, et au Nord juſque ſous la zone glaciale, s'étendent ces immenſes pays des anciens Scythes, qui ſe nommèrent depuis *Tatares*, du nom de *Tatar-Kan* l'un de leurs plus grands princes, et que nous appelons *Tartares*. Ces pays paraiſſent peuplés de temps immémorial, ſans qu'on y ait preſque jamais bâti de villes. La nature a donné à ces peuples, comme aux Arabes Bedouins,

un goût pour la liberté et pour la vie errante, qui leur a fait toujours regarder les villes comme les prisons où les rois, disent-ils, tiennent leurs esclaves.

Leurs courses continuelles, leur vie nécessairement frugale, peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes, endurcis à la fatigue, qui comme des bêtes féroces trop multipliées, se jetèrent loin de leurs tanières; tantôt vers le Palus Méotide, lorsqu'ils chassèrent au cinquième siècle les habitans de ces contrées qui se précipitèrent sur l'empire romain; tantôt à l'Orient, et au Midi, vers l'Arménie et la Perse; tantôt du côté de la Chine et jusqu'aux Indes; ainsi ce vaste réservoir d'hommes ignorans et belliqueux a vomi ses inondations dans presque tout notre hémisphère; et les peuples qui habitent aujourd'hui ces déserts, privés de toute connaissance, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Chaque horde ou tribu avait son chef, et plusieurs chefs se réunissaient sous un kan. Les tribus voisines du *Dalailama* l'adoraient; et cette adoration consistait principalement en un léger tribut: les autres, pour tout culte, sacrifiaient à DIEU quelques animaux, une fois l'an. Il n'est point dit qu'ils aient jamais immolé d'hommes à la Divinité ni qu'ils aient cru un être malfesant et puissant tel que le diable. Les besoins et les occupations d'une vie vagabonde les garantissaient aussi de beaucoup de superstitions nées de l'oisiveté:

ils n'avaient que les défauts de la brutalité attachée à une vie dure et sauvage; et ces défauts mêmes en firent des conquérans.

Tout ce que je puis recueillir de certain sur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares aux douzième et treizième siècles, c'est que vers l'orient de la Chine les hordes des Monguls ou Mogols, possesseurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on se rend maître de ceux qui possèdent tout le reste. *Cal-Kan* ou *Gassar-Kan*, aïeul de *Gengis-Kan*, se trouvant à la tête de ces tribus, plus aguerries et mieux armées que les autres, força plusieurs de ses voisins à devenir ses vassaux, et fonda une espèce de monarchie, telle qu'elle peut subsister parmi des peuples errans et impatiens du joug. Son fils, que les historiens européens appellent *Pisouca*, affermit cette domination naissante; et enfin *Gengis* l'étendit dans la plus grande partie de la terre connue.

Il y avait un puissant Etat entre ses terres et celles de la Chine; cet empire était celui d'un kan dont les aïeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois: il fut même connu en Europe. c'est à lui qu'on donna d'abord le nom de *Prêtre-Jean*. Des critiques ont voulu prouver que le mot propre est *Prête-Jean*, quoiqu'assurément il n'y eût aucune raison de l'appeler ni *Prête* ni *Prêtre*.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que la réputation de sa capitale, qui faisait du bruit dans l'Asie, avait excité la cupidité des marchands d'Arménie; ces

marchands étaient de l'ancienne communion de *Neſtorius*. Quelques-uns de leurs religieux ſe mirent en chemin avec eux ; et pour ſe rendre recommandables aux princes chrétiens qui feſaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand kan le plus puiſſant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de *Jean*, qu'il avait même voulu recevoir le ſacerdoce. Voilà la fable qui rendit le *Prêtre-Jean* ſi fameux dans nos anciennes chroniques des croiſades. On alla enſuite chercher le *Prêtre-Jean* en Ethiopie, et on donna ce nom à ce prince nègre, qui eſt moitié chrétien ſchiſmatique et moitié juif. Cependant le *Prêtre-Jean* tartare ſuccomba dans une grande bataille ſous les armes de *Gengis*. Le vainqueur s'empara de ſes Etats, et ſe fit élire ſouverain de tous les kans tartares, ſous le nom de *Gengis-Kan*, qui ſignifie *roi des rois*, ou *grand kan*. Il portait auparavant le nom de *Témugin*. Il paraît que les kans tartares étaient en uſage d'aſſembler des diètes vers le printemps ; ces diètes s'appelaient *Cour-ilté*. Hé qui ſait ſi ces aſſemblées et nos cours plénières aux mois de mars et de mai n'ont pas une origine commune ?

Gengis publia dans cette aſſemblée qu'il fallait ne croire qu'un dieu, et ne perſécuter perſonne pour ſa religion : preuve certaine que ſes vaſſaux n'avaient pas tous la même croyance. La diſcipline militaire fut rigoureuſement établie : des dizeniers, des centeniers, des capitaines de mille hommes, des chefs de dix-mille ſous des généraux,

furent tous astreints à des devoirs journaliers; et tous ceux qui n'allaient point à la guerre, furent obligés de travailler un jour la semaine pour le service du grand kan. L'adultère fut défendu d'autant plus sévèrement que la polygamie était permise. Il n'y eut qu'un canton tartare dans lequel il fut permis aux habitans de demeurer dans l'usage de prostituer les femmes à leurs hôtes. Le sortilége fut expressément défendu sous peine de mort. On a vu que *Charlemagne* ne le punit que par des amendes. Mais il en résulte que les Germains, les Francs et les Tartares croyaient également au pouvoir des magiciens. *Gengis* fit jouer dans cette grande assemblée de princes barbares un ressort qu'on voit souvent employé dans l'histoire du monde. Un prophète lui prédit qu'il serait le maître de l'univers; les vassaux du grand kan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

L'auteur chinois qui a écrit les conquêtes de *Gengis*, et que le père *Gaubil* a traduit, assure que ces Tartares n'avaient aucune connaissance de l'art d'écrire. Cet art avait toujours été ignoré des provinces d'Archangel jusqu'au-delà de la grande muraille, ainsi qu'il le fut des Celtes, des Bretons, des Germains, des Scandinaviens, et de tous les peuples de Afrique au-delà du mont Atlas. L'usage de transmettre à la postérité toutes les articulations de la langue, et toutes les idées de l'esprit est un des grands raffinemens de la société perfectionnée, qui ne fut connu que chez quelques nations très-policées; et encore ne fut-il jamais d'un usage universel chez ces nations.

Les lois des Tartares étaient promulguées de bouche sans aucun signe représentatif qui en perpétuât la mémoire. Ce fut ainsi que *Gengis* porta une loi nouvelle, qui devait faire des héros de ses soldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, appelés au secours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les secourir. Bientôt maître de tous les pays † qui sont entre le fleuve Volga et la muraille de la Chine, il attaque enfin cet ancien empire qu'on appelait alors *le Catai*. Il prit Cambalu, capitale du Cataï septentrional. C'est la même ville que nous nommons aujourd'hui Pékin. Maître de la moitié de la Chine, il soumit jusqu'au fond de la Corée.

L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques, n'oserait pas imaginer qu'un prince partît du fond de la Corée, qui est l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perse et aux Indes. C'est ce qu'exécuta *Gengis*.

Le calife de Bagdat, nommé *Nasser*, l'appela imprudemment à son secours. Les califes alors étaient, comme nous l'avons vu, ce qu'avaient été les rois fainéans de France sous la tyrannie des maires du palais: les Turcs étaient les maires des califes.

Ce sultan *Mohammed* de la race des Carismins, dont nous venons de parler, était maître de presque toute la Perse; l'Arménie, toujours faible, lui payait tribut. Le calife *Nasser*, que ce *Mohammed* voulait enfin dépouiller de l'ombre de

† 1214.

dignité qui lui restait, attira *Gengis* dans la Perse.

Le conquérant tartare avait alors soixante ans; il paraît qu'il savait régner comme vaincre; sa vie est un des témoignages qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne soit grand politique. Un conquérant est un homme dont la tête se sert avec une habileté heureuse du bras d'autrui. *Gengis* gouvernait si adroitement la partie de la Chine conquise qu'elle ne se révolta point pendant son absence; et il savait si bien régner dans sa famille que ses quatre fils, qu'il fit ses quatre lieutenans généraux, mirent presque toujours leur jalousie à le bien servir, et furent les instrumens de ses victoires.

Nos combats en Europe paraissent de légères escarmouches en comparaison de ces batailles qui ont ensanglanté quelquefois l'Asie. Le sultan *Mahammed* marche contre *Gengis* avec quatre cents mille combattans, au-delà du fleuve Jaxarte, près de la ville d'Otrar; et dans les plaines immenses qui sont par-delà cette ville, au quarante-deuxième degré de latitude, il rencontre l'armée tartare de sept cents mille (*i*) hommes, commandée par ses quatre fils: les mahométans furent défaits et Otrar prise. On se servit du bélier dans le siège; il semble que cette machine de guerre soit une invention naturelle de presque tous les peuples, comme l'arc et les flèches.

De ces pays qui sont vers la Transoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Asie par son grand commerce, ses manufactures

(*i*) Il faut toujours beaucoup rabattre de ces calculs.

d'étoffes, sur-tout par les sciences que les sultans turcs avaient apprises des Arabes, et qui florissaient dans Bocara et dans Samarcande. Si même on en croit le kan *Abulgasi*, de qui nous tenons l'histoire des Tartares, *Bocar* signifie *savant* en langue tartare-mongule; et c'est de cette étymologie, dont il ne reste aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de *Bocara*. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduisit en cendres; ainsi que Persépolis avait été brûlée par *Alexandre*. Mais les Orientaux qui ont écrit l'histoire de *Gengis* disent qu'il voulut venger ses ambassadeurs, que le sultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelqu'excuse pour *Gengis*, il n'y en a point pour *Alexandre*.

Toutes ces contrées à l'orient et au midi de la mer caspienne furent soumises; et le sultan *Mohammed*, fugitif de province en province, traînant après lui ses trésors et son infortune, mourut abandonné des siens.

Enfin le conquérant pénétra jusqu'au fleuve de l'Inde; et tandis qu'une de ses armées soumettait l'Indoustan, une autre, sous un de ses fils, subjugua toutes les provinces qui sont au midi et à l'occident de la mer caspienne, le Corassan, l'Irak, le Shirvan, l'Aran; elle passa les portes de fer, près desquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par *Alexandre*. C'est l'unique passage de ce côté de la haute Asie à travers les montagnes escarpées et inaccessibles du Caucase; delà, marchant le long du Volga vers Moscou, cette armée, partout victorieuse, ravagea la Russie. C'était prendre ou tuer des bestiaux et des esclaves. Chargée

de ce butin, elle repaſſa le Volga, et retourna vers *Gengis* par le nord-eſt de la mer caſpienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer ; et ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle courſe par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes ni proviſions, ni bagages, et qui ſe nourriſſaient de la chair de leurs chevaux, morts de vieilleſſe, comme de celle des autres animaux.

Ainſi donc la moitié de la Chine, et la moitié de l'Indouſtan, preſque toute la Perſe juſqu'à l'Euphrate, les frontières de la Ruſſie, Caſan, Aſtracan, toute la grande Tartarie, furent ſubjuguées par *Gengis* en près de dix-huit années. Il eſt certain que cette partie du Thibet, où règne le grand *Lama*, était enclavée dans ſon empire, et que le pontife ne fut point inquiété par *Gengis*, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ſes armées. Tous les conquérans ont toujours épargné les chefs des religions, et parce que ces chefs les ont flattés, et parce que la ſoumiſſion du pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perſe et par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Tercat, au nord-eſt du fleuve Jaxarte, comme au centre de ſon vaſte empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, ſes généraux et tous les princes tributaires, lui apportèrent les tréſors de l'Aſie. Il en fit des largeſſes à ſes ſoldats, qui ne connurent que par lui cette eſpèce d'abondance. C'eſt de-que les Ruſſes trouvent ſouvent aujourd'hui

ornemens d'argent et d'or, et des monumens de luxe enterrés dans les pays sauvages de la Tartarie. C'est tout ce qui reste à présent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, aussi magnifique qu'avait été guerrière celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare, et de luxe asiatique. Tous les kans et leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étaient sur ces anciens chariots scythes, dont l'usage subsiste encore jusque chez les Tartares de la Crimée; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or et des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de *Gengis* lui fit dans cette diète un présent de cent mille chevaux. Ce fut dans ces états-généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq cents ambassadeurs des pays conquis; delà il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait *Tangut*, vers les frontières de la Chine. Il voulait, âgé d'environ soixante et dix ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition; mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp † sur la route de cet empire, à quelques lieues de la grande muraille.

Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avait conquis plus de dix-huit cents lieues de l'Orient au Couchant, et plus de mille du Septentrion au Midi. Mais dans ses conquêtes il ne fit que détruire; et si on

† 1226.

excepte Bocara et deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, ſon empire, de la frontière de Ruſſie juſqu'à celle de la Chine, fut une dévaſtation. La Chine fut moins ſaccagée, parce qu'après la priſe de Pékin, ce qu'il envahit ne réſiſta pas. Il partagea avant ſa mort ſes Etats à ſes quatre fils; et chacun d'eux fut un des plus puiſſans rois de la terre.

On aſſure qu'on égorgea beaucoup d'hommes ſur ſon tombeau, et qu'on en a uſé ainſi à la mort de ſes ſucceſſeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'eſt une ancienne coutume des princes Scythes, qu'on a trouvée établie depuis peu chez les nègres de Congo; coutume digne de ce que la terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur chez les domeſtiques des kans tartares de mourir avec leurs maîtres, et qu'ils ſe diſputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatiſme était commun, ſi la mort était ſi peu de choſe pour ces peuples, ils étaient faits pour ſubjuguer les autres nations. Les Tartares, dont l'admiration redoubla pour *Gengis* quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que ſa mère l'avait conçu par le ſecours d'une influence céleſte; comme ſi la rapidité de ſes conquêtes n'était pas un aſſez grand prodige. S'il fallait donner à de tels hommes un être ſurnaturel pour père, il faudrait ſuppoſer que c'eſt un être malfeſant.

Les Grecs, et avant eux les Aſiatiques, avaient ſouvent appelé fils des Dieux leurs défenſeurs, leurs légiſlateurs, et même les raviſſeurs conqué-

rans. L'apothéose dans tous les temps d'ignorance a été prodiguée à quiconque instruisit ou servit, ou écrasa le genre humain.

Les enfans de ce conquérant étendirent encore la domination qu'avait laissée leur père. *Octaï*, et bientôt après *Coblaï-Kan*, fils d'*Octaï*, achevèrent la conquête de la Chine. C'est ce *Coblaï* que vit *Marc Paolo* vers l'an 1260, lorsqu'avec son frère et son oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, et qu'il appelle *le Catal*. L'Europe, chez qui ce *Marc Paolo* est fameux pour avoir voyagé dans les Etats soumis par *Gengis* et ses enfans, ne connut long-temps ni ces Etats ni leurs vainqueurs.

† A la vérité le pape *Innocent IV* envoya quelques franciscains dans la Tartarie. Ces moines, qui se qualifiaient ambassadeurs, virent peu de chose, furent traités avec le plus grand mépris, et ne servirent à rien.

On était si peu instruit de ce qui se passait dans cette vaste partie du monde, qu'un fourbe, nommé *David*, fit accroire à *St Louis* en Syrie qu'il venait auprès de lui de la part du grand kan de Tartarie qui s'était fait chrétien. *St Louis* envoya le moines *Rubruqui* dans ces pays †† pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît par la relation de *Rubruquis* qui fut introduit devant le petit-fils de *Gengis*, qui régnait à la Chine. Mais quelles lumières pouvait-on tirer d'un moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait les langues, et qui n'était pas à portée de bien voir

† 1246. †† 1258.

ce qu'il voyait ? Il ne rapporta de son voyage que beaucoup de fausses notions et quelques vérités indifférentes.

Ainsi donc au même temps que les princes et les barons chrétiens baignaient de sang le royaume de Naples, la Grèce, la Syrie et l'Egypte, l'Asie était saccagée par les Tartares. Presque tout notre hémisphère souffrait à la fois.

Les moines qui voyagèrent en Tartarie dans le treizième siècle ont écrit que *Gengis* et ses enfans gouvernaient despotiquement leurs Tartares. Mais peut-on croire que des conquérans armés pour partager le butin avec leur chef, des hommes robustes, nés libres, des hommes errans, couchant l'hiver sur la neige, et l'été sur la rosée, se soient laissés traiter par des conducteurs élus en plein champ, comme les chevaux qui leur servaient de monture et de pâture ? Ce n'est pas là l'instinct des peuples du Nord : les Alains, les Huns, les Gépides, les Turcs, les Goths, les Francs, furent tous les compagnons, et non les esclaves de leurs barbares chefs. Le despotisme ne vient qu'à la longue ; il se forme du combat de l'esprit de domination contre l'esprit d'indépendance. Le chef a toujours plus de moyens d'écraser, que ses compagnons de résister ; et enfin, l'argent rend absolu.

† Le moine *Plan-Carpin*, envoyé par le pape *Innocent IV* dans Caracorum, alors capitale de la Tartarie, témoin de l'inauguration d'un fils du grand kan *Octaï*, rapporte que les principaux tartares firent asseoir ce kan sur une pièce de

† 1243.

feutre,

feutre, et lui dirent : *Honore les grands, ſois juſte et bienfeſant envers tous ; ſinon, tu ſeras ſi miſérable que tu n'auras pas même le feutre ſur lequel tu es aſſis.* Ces paroles ne ſont pas d'un courtiſan eſclave.

Gengis uſa du droit qu'ont eu toujours tous les princes de l'Orient, droit ſemblable à celui de tous les pères de famille dans la loi romaine, de choiſir leurs héritiers, et de faire partage entre leurs enfans ſans avoir égard à l'aîneſſe. Il déclara grand kan des Tartares ſon troiſième fils *Octaï*, dont la poſtérité régna dans le nord de la Chine juſque vers le milieu du quatorzième ſiècle. La force des armes y avait introduit les Tartares ; les querelles de religion les en chaſſèrent. Les prêtres *Lamas* voulurent exterminer les bonzes. Ceux-ci ſoulevèrent les peuples. Les princes du ſang chinois profitèrent de cette diſcorde eccléſiaſtique, et chaſſèrent enfin leurs dominateurs que l'abondance et le repos avaient amollis.

Un autre fils de *Gengis*, nommé *Touchi*, eut le Turqueſtan, la Bactriane, le royaume d'Aſtracan, et le pays des Usbecs †. Le fils de ce *Touchi* alla ravager la Pologne, la Dalmatie, la Hongrie, les environs de Conſtantinople ††. Il s'appelait *Batou-Kan*. Les princes de la Tartarie Crimée deſcendent de lui de mâle en mâle, et les kans Usbecs qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie, vers le nord et l'orient de la mer caſpienne, rapportent auſſi leur origine à cette ſource. Ils ſont maîtres de la Bactriane ſeptentrionale, mais ils ne

† 1234. †† 1235.

mènent dans ces beaux pays qu'une vie vagabonde, et désolent la terre qu'ils habitent.

Tuti, ou *Tuli*, autre fils de *Gengis*, eut la Perse du vivant de son père. Le fils de ce *Tuti*, nommé *Houlacou*, passa l'Euphrate que *Gengis* n'avait point passé. Il détruisit pour jamais dans Bagdat l'empire des califes, et se rendit maître d'une partie de l'Asie mineure ou Natolie, tandis que les maîtres naturels de cette belle partie de l'empire de Constantinople étaient chassés de leur capitale par les chrétiens croisés.

Un quatrième fils, nommé *Zagataï*, eut la Transoxane, Candahar, l'Inde septentrionale, Cachemire, le Thibet; et tous les descendans de ces quatre monarques conservèrent quelque temps par les armes leurs monarchies établies par le brigandage.

Si on compare ces vastes et soudaines dépréda-tions avec ce qui se passe de nos jours dans notre Europe, on verra une énorme différence. Nos capitaines qui entendent l'art de la guerre infiniment mieux que les *Gengis*, et tant d'autres conquérans, nos armées, dont un détachement aurait dissipé avec quelques canons toutes ces hordes de Huns, d'Alains et de Scythes, peuvent à peine aujourd'hui prendre quelques villes dans leurs expéditions les plus brillantes. C'est qu'alors il n'y avait nul art, et que la force décidait du sort du monde.

Gengis et ses fils, allant de conquête en conquête, crurent qu'ils subjugueraient toute la terre habitable; c'est dans ce dessein que d'un côté *Koublaï*, maître de la Chine, envoya une armée de

cent mille hommes sur mille bateaux appelés *jonques*, pour conquérir le Japon, et que *Batou-Kan* pénétra aux frontières de l'Italie. Le pape *Célestin IV* lui envoya quatre religieux, seuls ambassadeurs qui puissent accepter une telle commission. Frère *Asselin* rapporte qu'il ne put parler qu'à un des capitaines tartares, qui lui donna cette lettre pour le pape.

" Si tu veux demeurer sur terre, viens nous „ rendre hommage. Si tu n'obéis pas, nous savons „ ce qui en arrivera. Envoie-nous de nouveaux „ députés, pour nous dire si tu veux être notre „ vassal ou notre ennemi. "

On a blâmé *Charlemagne* d'avoir divisé ses Etats, on doit en louer *Gengis*. Les Etats de *Charlemagne* se touchaient, avaient à peu près les mêmes lois, étaient sous la même religion, et pouvaient se gouverner par un seul homme. Ceux de *Gengis*, beaucoup plus vastes, entre-coupés de déserts, partagés en religions différentes, ne pouvaient obéir long-temps au même sceptre.

Cependant cette vaste puissance des Tartares-Mogols, fondée vers l'an 1220, s'affaiblit de tous côtés, jusqu'à ce que *Tamerlan*, plus d'un siècle après, établit une monarchie universelle dans l'Asie, monarchie qui se partagea encore.

La dynastie de *Gengis* régna long-temps à la Chine sous le nom d'*Iven*. Il est à croire que la science de l'astronomie, qui avait rendu les Chinois si célèbres, déchut beaucoup dans cette révolution; car on ne voit en ce temps-là que des mahométans

aſtronomes à la Chine ; et ils ont preſque toujours été en poſſeſſion de régler le calendrier juſqu'à l'arrivée des jéſuites. C'eſt peut-être la raiſon de la médiocrité où ſont reſtés les Chinois. (*k*)

Voilà tout ce qu'il vous convient de ſavoir des Tartares dans ces temps reculés. Il n'y a là ni droit civil, ni droit canon, ni diviſion entre le trône et l'autel et entre des tribunaux de judicature, ni conciles, ni univerſités, ni rien de ce qui a perfectionné ou ſurchargé la ſociété parmi nous. Les Tartares partirent de leurs déſerts vers l'an 1112, et eurent conquis la moitié de l'hémiſphère vers l'an 1236 ; c'eſt-là toute leur hiſtoire.

Tournons maintenant vers l'Occident, et voyons ce qui ſe paſſait au treizième ſiècle en Europe.

CHAPITRE LXI.

De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Mainfroi, de Conradin, et des vêpres ſiciliennes.

PENDANT que la grande révolution des Tartares avait ſon cours, que les fils et les petits-fils de *Gengis* ſe partageaient la plus grande partie du monde, que les croiſades continuaient, et ſe

(*k*) Ceux qui ont prétendu que les grands monuments de tous les arts, dans la Chine, ſont de l'invention des Tartares ſe ſont étrangement trompés. Comment ont ils pu ſuppoſer que des barbares toujours errans, dont le chef *Gengis* ne ſavait ni lire ni écrire, fuſſent plus inſtruits que la nation la plus policée et la plus ancienne de la terre ?

St Louis préparait malheureuſement la dernière, l'illuſtre maiſon impériale de *Suabe* finit d'une manière inouie juſqu'alors; ce qui reſtait de ſon ſang, coula ſur un échafaud.

L'empereur *Fréderic II* avait été à la fois empereur des papes, leur vaſſal et leur ennemi. Il leur rendait hommage-lige pour le royaume de Naples et de Sicile. Son fils *Conrad IV* ſe mit en poſſeſſion de ce royaume†. Je ne vois point d'auteur qui n'aſſure que ce *Conrad* fut empoiſonné par ſon frère *Manfreddo* ou *Mainfroi*, bâtard de *Fréderic*; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légère preuve.

Ce même empereur *Conrad IV* avait été accuſé d'avoir empoiſonné ſon frère *Henri:* vous verrez que dans tous les temps les ſoupçons de poiſon ſont plus communs que le poiſon même.

Cet hommage-lige, qu'on rendait à la cour romaine pour les royaumes de Naples et de Sicile, fut une des ſources des calamités de ces provinces, de celles de la maiſon impériale de *Suabe*, et de celles de la maiſon d'*Anjou*, qui après avoir dépouillé les héritiers légitimes, périt elle-même miſérable. Cet hommage fut d'abord, comme vous l'avez vu, une ſimple cérémonie pieuſe et adroite des conquérans normands, qui mirent, comme tant d'autres princes, leurs Etats ſous la protection de l'Egliſe, pour arrêter, s'il était poſſible, par l'excommunication, ceux qui voudraient leur ravir ce qu'ils avaient uſurpé. Les papes tournèrent bientôt en hommage cette oblation; et n'étant pas ſouverains de Rome, ils étaient ſuzerains des deux Siciles.

† 1254.

L'empereur *Fréderic II* laiſſa Naples et Sicile dans l'état le plus floriſſant. De ſages lois établies, des villes bâties, Naples embellie, les ſciences et les arts en honneur, furent ſes monumens. Ce royaume devait appartenir à l'empereur *Conrad* ſon fils; on ne ſait ſi *Manfreddo*, que nous nommons *Mainfroi*, était fils légitime ou bâtard de *Fréderic II*. L'empereur ſemble le regarder dans ſon teſtament comme ſon fils légitime. Il lui donne Tarente et pluſieurs autres principautés en ſouveraineté. Il l'inſtitue régent du royaume pendant l'abſence de *Conrad*, et le déclare ſon ſucceſſeur, en cas que *Conrad* et *Henri* viennent à mourir ſans enfans; juſque-là tout paraît paiſible. Mais les Italiens n'obéiſſaient jamais que malgré eux au ſang germanique; les papes déteſtaient la maiſon de *Suabe*, et voulaient la chaſſer d'Italie; les partis *Guelfe* et *Gibelin* ſubſiſtaient dans toute leur force d'un bout de l'Italie à l'autre.

Le fameux pape *Innocent IV*, qui avait déposé à Lyon l'empereur *Fréderic II*, c'eſt-à-dire, qui avait oſé le déclarer dépoſé, prétendait bien que les enfans d'un excommunié ne pouvaient ſuccéder à leur père.

Innocent ſe hâta donc de quitter Lyon, pour aller ſur les frontières de Naples exhorter les barons à ne point obéir à *Manfreddo*, que nous nommons *Mainfroi*. Cet évêque ne combattait qu'avec les armes de l'opinion; mais vous avez vu combien ces armes étaient dangereuſes. *Mainfroi* défia de ſes barons, dévots, factieux et ennemis du ſang de *Suabe*. Il y avait encore des Sarrazins

dans la Pouille. L'empereur *Fréderic II*, son père, avait toujours eu une garde composée de ces mahométans ; la ville de Lucéra, ou Nocera, était remplie de ces arabes ; on l'appelait *Lucera da Pagani*, la ville des païens. Les mahométans ne méritaient pas à beaucoup près ce nom que les Italiens leur donnaient. Jamais peuple ne fut plus éloigné de ce que nous appelons improprement *le paganisme*, et ne fut plus fortement attaché sans aucun mélange à l'unité de DIEU. Mais ce terme de *païens* avait rendu odieux *Fréderic II*, qui avait employé les Arabes dans ses armées ; il rendit *Manfreddo* plus odieux encore. *Manfreddo* cependant, aidé de ses mahométans, étouffa la révolte et contint tout le royaume, excepté la ville de Naples, qui reconnut le pape *Innocent* pour son unique maître. Ce pape prétendait que les deux Siciles lui étaient dévolues, et lui appartenaient de droit, en vertu des paroles qu'il avait prononcées en déposant *Fréderic II* et sa race au concile de Lyon. L'empereur *Conrad IV* arrive alors pour défendre son héritage. Il prend d'assaut sa ville de Naples ; le pape s'enfuit à Gènes sa patrie, et là il ne prend d'autre parti que d'offrir le royaume au prince *Richard* frère du roi d'Angleterre *Henri III*, prince qui n'était pas en état d'armer deux vaisseaux, et qui remercia le St Père de son dangereux présent.

† Les dissensions inévitables entre *Conrad* roi allemand, et *Manfreddo* italien, servirent mieux la cour romaine que ne firent la politique et les

† 1254.

malédictions du pape. *Conrad* mourut, et on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoisonné. La cour papale accrédita ce soupçon. *Conrad* laissait sa couronne de Naples à un enfant de dix ans ; c'est cet infortuné *Conradin*, que nous verrons périr d'une fin si tragique. *Conradin* était en Allemagne. *Manfreddo* était ambitieux. Il fit courir le bruit que *Conradin* était mort, et se fit prêter serment comme à un régent, si *Conradin* était en vie, et comme à un roi, si ce fils de l'empereur n'était plus. *Innocent* avait toujours pour lui dans le royaume la faction des *Guelfes*, ce parti ennemi de la maison impériale, et il avait encore pour lui ses excommunications. Il se déclara lui-même roi des deux Siciles, et donna des investitures. Voilà donc enfin les papes rois de ces pays conquis par des gentilshommes de Normandie †. Mais cette royauté ne fut que passagère. Le pape eut une armée, mais il ne savait pas commander ; il mit un légat à la tête : *Manfredo* avec ses mahométans, et quelques barons peu scrupuleux, défit entièrement le légat et l'armée pontificale.

Ce fut dans ces circonstances que le pape *Innocent* ne pouvant prendre pour lui le royaume de Naples††, se tourna enfin vers le comte d'*Anjou*, frère de *St Louis*, et lui offrit une couronne dont il n'avait nul droit de disposer, et à laquelle le comte d'*Anjou* n'avait nul droit de prétendre. Mais le pape mourut dès le commencement de cette négociation. C'est à quoi aboutissent tous les projets de l'ambition qui tourmentent si horriblement la

† 1253 et 1254. †† 1254. *Rinaldi*

Rinaldo de Signi, *Alexandre IV*, succéda à la place d'*Innocent IV* et à tous ses desseins. Il ne put réussir avec le frère du roi de France *St Louis*; ce roi malheureusement venait d'épuiser la France par sa croisade et par sa rançon en Egypte, et il dépensait le peu qui lui restait à rebâtir en Palestine les murailles de quelques villes sur la côte, villes bientôt perdues pour les chrétiens.

Le pape *Alexandre IV* commence par citer pardevant lui *Manfreddo*; il en était en droit par les lois des fiefs, puisque ce prince était son vassal. Mais ce droit ne pouvant être que celui du plus fort, il n'y avait pas d'apparence qu'un vassal armé comparût devant son seigneur. *Alexandre* était à Naples, dont ses intrigues lui avaient ouvert les portes. Il négocia avec son vassal qui était dans la Pouille; *Manfreddo* pria le St Père de lui envoyer un cardinal pour traiter avec lui. La cour du pape décida: *id non convenire Sanctæ Sedis honori, ut cardinales isto modo mittantur*, qu'il ne convenait pas à l'honneur du St Siége d'envoyer ainsi des cardinaux.

La guerre civile continua donc; le pape publia une croisade contre *Mainfroi*, comme on en avait publié contre les musulmans, les empereurs et les Albigeois. Il y a bien loin de Naples en Angleterre, cependant cette croisade y fut prêchée; un nonce y alla lever des décimes: ce nonce releva de son vœu le roi *Henri III* †, qui avait fait serment d'aller faire la guerre en Palestine, et lui fit

† 1255.

malédictions du pape. *Conrad* mourut, et on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoisonné. La cour papale accrédita ce soupçon. *Conrad* laissait sa couronne de Naples à un enfant de dix ans ; c'est cet infortuné *Conradin*, que nous verrons périr d'une fin si tragique. *Conradin* était en Allemagne. *Manfreddo* était ambitieux. Il fit courir le bruit que *Conradin* était mort, et se fit prêter serment comme à un régent, si *Conradin* était en vie, et comme à un roi, si ce fils de l'empereur n'était plus. *Innocent* avait toujours pour lui dans le royaume la faction des *Guelfes*, ce parti ennemi de la maison impériale, et il avait encore pour lui ses excommunications. Il se déclara lui-même roi des deux Siciles, et donna des investitures. Voilà donc enfin les papes rois de ces pays conquis par des gentilshommes de Normandie †. Mais cette royauté ne fut que passagère : le pape eut une armée, mais il ne savait pas commander ; il mit un légat à la tête : *Manfredo* avec ses mahométans, et quelques barons peu scrupuleux, défit entièrement le légat et l'armée pontificale.

Ce fut dans ces circonstances que le pape *Innocent* ne pouvant prendre pour lui le royaume de Naples††, se tourna enfin vers le comte d'*Anjou*, frère de *St Louis*, et lui offrit une couronne dont il n'avait nul droit de disposer, et à laquelle le comte d'*Anjou* n'avait nul droit de prétendre. Mais le pape mourut dès le commencement de cette négociation. C'est à quoi aboutissent tous les projets de l'ambition qui tourmentent si horriblement la

† 1253 et 1254. †† 1254. *Rina...*

(*Clément IV*) sujet de *Charles d'Anjou*, termina ce que les autres avaient entrepris, et eut l'honneur d'avoir son maître pour son vassal. Ce comte d'Anjou, *Charles*, possédait déjà la Provence par son mariage, et une partie du Languedoc; mais ce qui augmentait sa puissance, c'était d'avoir soumis la ville de Marseille. Il avait encore une dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de sénateur unique de Rome; car les Romains défendaient toujours leur liberté contre les papes: ils avaient depuis cent ans créé cette dignité de sénateur unique, qui faisait revivre les droits des anciens tribuns. Le sénateur était à la tête du gouvernement municipal, et les papes, qui donnaient si libéralement des couronnes, ne pouvaient mettre un impôt sur les Romains; ils étaient ce qu'un électeur est dans la ville de Cologne. *Clément* ne donna l'investiture † à son ancien maître, qu'à condition qu'il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu'il payerait trois mille onces d'or au St Siége, chaque année, pour la mouvance du royaume de Naples, et que, si jamais le payement était différé plus de deux mois, il serait excommunié. *Charles* souscrivit aisément à ces conditions et à toutes les autres. Le pape lui accorda la levée d'une décime sur les biens ecclésiastiques de France. Il part avec de l'argent et des troupes, se fait couronner à Rome, livre bataille à *Mainfroi* dans les plaines de Bénévent, et est assez heureux pour que *Mainfroi* soit tué en combattant ††. Il

† 1265. †† 1266.

uſa durement de la victoire, et parut auſſi cruel que ſon frère *St Louis* était humain. Le légat empêcha qu'on ne donnât la ſépulture à *Mainfroi*. Les rois ne ſe vengent que des vivans ; l'Egliſe ſe vengeait des vivans et des morts.

Cependant le jeune *Conradin*, véritable héritier du royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne, qui la déſolait, et pendant qu'on lui raviſſait le royaume de Naples; ſes partiſans l'excitent à venir défendre ſon héritage. Il n'avait encore que quinze ans ; ſon courage était au-deſſus de ſon âge ; il ſe met, avec le duc d'Autriche ſon parent, à la tête d'une armée, et vient ſoutenir ſes droits. Les Romains étaient pour lui. *Conradin* excommunié eſt reçu à Rome † aux acclamations de tout le peuple, dans le temps même que le pape n'oſait approcher de ſa capitale.

On peut dire que de toutes les guerres de ce ſiècle, la plus juſte était celle que feſait *Conradin* ; elle fut la plus infortunée. Le pape fit prêcher la croiſade contre lui, ainſi que contre les Turcs. Ce prince eſt défait et pris dans la Pouille avec ſon parent *Fréderic* duc d'Autriche. *Charles d'Anjou*, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des juriſconſultes. La ſentence portait qu'ils méritaient la mort *pour avoir pris les armes contre l'Egliſe*. Ces deux princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau.

Les hiſtoriens contemporains les plus accrédités

† 1268.

les plus fidelles, les *Guichardins* et les *de Thou* de ces temps-là, rapportent que *Charles d'Anjou* consulta le pape *Clément IV*, autrefois son chancelier en Provence, et alors son protecteur, et que ce prêtre lui répondit en stile d'oracle : *vita Corradini, mors Caroli ; mors Corradini, vita Caroli.* Cependant, les valets en robe de *Charles* passèrent dix mois entiers à se déterminer sur cet assassinat, qu'ils devaient commettre avec le glaive de la justice. La sentence ne fut portée qu'après la mort de *Clément IV.* (*l*)

On ne peut assez s'étonner que *Louis IX*, canonisé depuis, n'ait fait aucun reproche à son frère d'une action si barbare, si honteuse et si peu politique, lui que des Egyptiens avaient épargné si généreusement dans des circonstances bien moins favorables. Il devait condamner, plus qu'un autre, la férocité réfléchie de *Charles* son frère.

Le vainqueur, si indigne de l'être, au lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppressions ; ses Provençaux et lui furent en honneur.

C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme de Sicile, nommé *Jean de Procida*, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure le jour de Pâques au son de la cloche de vêpres. Il est sûr que ce *Jean de Procida* avait en Sicile préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople et en Arragon, et que le roi d'Arragon, *Pierre*, gendre de *Mainfroi*, s'était ligué avec l'empereur grec contre *Charles* d'*Anjou* : mais il n'est

(*l*) Voyez les annales de l'Empire sur la maison de *Suabe.*

guère vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des *vêpres siciliennes*. Si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; et cependant aucun français n'y fut tué. *Malespina* raconte qu'un provençal, nommé *Droguet* (*m*), violait une femme † dans Palerme le lendemain de Pâques, dans le temps que le peuple allait à vêpres; la femme cria, le peuple accourut, on tua le provençal. Ce premier mouvement d'une vengeance particulière anima la haine générale. Les Siciliens, excités par *Jean de Procida* et par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait massacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de provençaux. La même rage qui était dans tous les cœurs produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'île. On dit qu'on éventrait les femmes grosses pour en arracher les enfans à demi-formés, et que les religieux mêmes massacraient leurs pénitentes provençales. Il n'y eut, dit-on, qu'un gentilhomme, nommé *des Porcellets*, qui échappa. Cependant il est certain que le gouverneur de Messine avec sa garnison se retira de l'île dans le royaume de Naples. (9)

(*m*) Pour excuser *Droguet*, on prétend qu'il se contenta de trouffer cette dame dans la rue: j'y consens.

† 1282.

(9) Cette opinion est fondée sur une tradition très-reculée. *Porcelet*, disent d'anciens écrivains, fut sauvé seul du massacre de Palerme, à cause de sa grande *prudhommie et vertu*. On prétend qu'un autre *Porcelet* sauva *Richard cœur de lion* enveloppé par les Sarrazins, en attirant leurs coups sur lui-même. Après sa mort, les Sarrazins trempèrent des linges

Le sang de *Conradin* fut ainsi vengé, mais sur d'autres que sur celui qui l'avait répandu. Les vêpres siciliennes attirèrent encore de nouveaux malheurs à ces peuples, qui, nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n'en étaient que plus méchans et plus misérables. Il est temps de voir quels nouveaux désastres furent produits dans ce même siècle par l'abus des croisades et par celui de la religion.

CHAPITRE LXII.

De la croisade contre les Languedociens.

Les querelles sanglantes de l'empire et du sacerdoce, les richesses des monastères, l'abus que tant d'évêques avaient fait de leur puissance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les esprits, et leur inspirer une secrète indépendance. *Arnaud de Brescia* avait osé exciter les peuples jusque dans Rome à secouer le joug. On raisonna beaucoup en Europe sur la religion, dès le temps de *Charlemagne*. Il est très-certain que les Francs et les Germains ne connaissaient alors ni images, ni reliques, ni transsubstantiation. Il se trouva ensuite des hommes qui ne voulurent de loi que l'évangile, et qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les

dans son sang, par une superstition digne de ces temps de chaleur et de férocité. Cette famille subsiste encore, mais *Une pauvreté noble est tout ce qui lui reste.*

proteſtans. On les nommait *Vaudois*, parce qu'il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont; *Albigeois*, à cauſe de la ville d'Albi; *bons hommes*, par la régularité dont ils ſe piquaient; enfin *Manichéens*, du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné vers la fin du douzième ſiècle que le Languedoc en parut tout rempli.

Dès l'an 1198, le pape *Innocent III* délégua deux ſimples moines de Citeaux pour juger les hérétiques: " Nous mandons, dit-il, aux princes, „ aux comtes et à tous les ſeigneurs de votre pro- „ vince, de les aſſiſter puiſſamment contre les „ hérétiques, par la puiſſance qu'ils ont reçu pour „ la punition des méchans, enſorte qu'après que „ frère *Rainier* aura prononcé l'excommunication „ contr'eux, les ſeigneurs confiſquent leurs biens, „ les banniſſent de leurs terres, et les puniſſent „ plus ſévèrement s'ils oſent y réſiſter. Or nous „ avons donné pouvoir à frère *Rainier* d'y con- „ traindre les ſeigneurs par excommunication et „ par interdit ſur leurs biens, etc." Ce fut le premier fondement de l'inquiſition.

Un abbé de Citeaux fut nommé enſuite avec d'autres moines pour aller faire à Toulouſe ce que l'évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de Foix et tous les princes du pays, déjà ſéduits par les réformateurs, et irrités contre la cour de Rome.

La ſecte était en grande partie compoſée d'une bourgeoiſie réduite à l'indigence par le long eſclavage dont on ſortait à peine, et encore par

les croisades. L'abbé de Citeaux paraissait avec l'équipage d'un prince. Il voulut en vain parler en apôtre. Le peuple lui criait : *Quittez le luxe ou le sermon.* Un espagnol évêque d'Osma, très-homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux inquisiteurs de renoncer à leurs équipages somptueux, de marcher à pied, de vivre austèrement, et d'imiter les Albigeois pour les convertir. *St Dominique*, qui avait accompagné cet évêque, donna l'exemple avec lui de cette vie apostolique, et parut alors souhaiter qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais *Pierre de Castelnau*, l'un des inquisiteurs, fut accusé de se servir des armes qui lui étaient propres, en soulevant secrètement quelques seigneurs voisins contre le comte de Toulouse, et en suscitant une guerre civile †. Cet inquisiteur fut assassiné. Le soupçon tomba sur le comte de Toulouse.

Le pape *Innocent III* ne balança pas à délier les sujets du comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C'est ainsi qu'on traitait les descendans de ce *Raimond de Toulouse*, qui avait le premier servi la chrétienté dans les croisades.

Le comte, qui savait ce que pouvait quelquefois une bulle, se soumit à la satisfaction qu'on exigea de lui. Un des légats du pape ††, nommé *Milon*, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu'il possédait en Provence, de se croiser lui-même contre les Albigeois ses sujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout.

† 1207. †† 1209.

Il parut devant le légat, nu jusqu'à la ceinture, nus pieds, nues jambes, revêtu d'un simple caleçon, à la porte de l'église de *St Gilles*; là un diacre lui met une corde au cou, et un autre diacre le fouetta, tandis que le légat tenait un bout de la corde, après quoi on fit prosterner le prince à la porte de cette église pendant le dîner du légat.

On voyait d'un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, *Simon* comte de Montfort, les évêques de Sens, d'Autun, de Nevers, de Clermont, de Lisieux, de Bayeux à la tête de leurs troupes, et le malheureux comte de Toulouse au milieu d'eux comme leur otage: de l'autre côté, des peuples animés par le fanatisme de la persécution. La ville de Béziers voulut tenir contre les croisés. On égorgea tous les habitans réfugiés dans une église. La ville fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcassonne, effrayés de cet exemple, implorèrent la miséricorde des croisés. On leur laissa la vie. On leur permit de sortir presque nus de leur ville, et on s'empara de tous leurs biens.

On donnait au comte *Simon de Montfort* le nom de *Maccabée*. Il se rendit maître d'une grande partie du pays, s'assurant des châteaux des seigneurs suspects, attaquant ceux qui ne se mettaient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osaient se défendre. Les écrivains ecclésiastiques racontent eux-mêmes que *Simon de Montfort* ayant allumé un bûcher pour ces malheureux, il y en eut cent quarante qui coururent, en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. Le jésuite *Daniel*, en parlant

de ces infortunés dans son histoire de France, les appelle *infames et détestables*. Il est bien évident que des hommes qui volaient ainsi au martyre n'avaient point de mœurs infames. Il n'y a sans doute de détestable que la barbarie avec laquelle on les traita, et il n'y a d'infâme que les paroles de *Daniel*. (10) On peut seulement déplorer

(10) Dans le temps de la destruction des Jésuites, on eut en France une légère velléité de perfectionner l'éducation. On imagina donc d'établir une chaire d'histoire à Toulouse. L'abbé *Audra* qui en fut chargé se servit de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, dont il eut soin de retrancher les faits qui pouvaient rendre la tyrannie du clergé trop odieuse, mais il conserva les principes de raison et d'humanité qu'il croyait utiles. Le bas clergé de Toulouse jeta de grands cris; L'archevêque intimidé se crut obligé de se joindre aux persécuteurs de l'abbé *Audra*. Le clergé de France avait dressé, vers le même temps, (en 1770) un avertissement aux fidèles contre l'incrédulité. C'était un ouvrage très-curieux, où l'on établissait qu'il n'y avait rien de plus agréable que d'avoir beaucoup de foi; et que les prêtres avaient rendu un grand service aux hommes en leur prenant leur argent, parce qu'un homme misérable qui meurt sur un fumier, avec l'espérance d'aller au ciel, est le plus heureux du monde. On y citait avec complaisance non-seulement *Tertullien*, qui, comme on sait, est mort hérétique et fou, mais je ne sais quelles rapsodies d'un rhéteur nommé *Lactance*, dont on faisait un père de l'Eglise. Ce *Lactance* à la vérité avait écrit qu'on ne peut rien savoir en physique; mais en même temps il ne doutait pas que le vent ne fécondât les cavales, et il expliquait par-là le mystère de l'incarnation. D'ailleurs il s'était rendu l'apologiste des assassinats par lesquels la race abominable de *Constantin* reconnut les bienfaits de la famille de *Dioclétien*. En adressant cet ouvrage aux fidèles de son diocèse, l'archevêque de Toulouse inséra sur le scandale qu'avait donné le malheureux professeur d'histoire. Aussitôt les pénitens, les dévotes, le bas-clergé, qui avaient eu quelques années auparavant la consolation de

l'aveuglement de ces malheureux, qui croyaient que DIEU les récompenserait, parce que des moines les faisaient brûler.

L'esprit de justice et de raison qui s'est introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a fait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuste que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur prince ; c'était le prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ses peuples. Que dirait-on aujourd'hui, si quelques évêques venaient assiéger l'électeur de Saxe ou l'électeur Palatin, sous prétexte que les sujets de ces princes ont impunément d'autres cérémonies que les sujets de ces évêques ?

En dépeuplant le Languedoc, on dépouillait le comte de Toulouse. Il ne s'était défendu d'abord que par les négociations. Il alla trouver † en effet dans S^t.-Gilles les légats, les abbés qui étaient à la tête de cette croisade. Il pleura devant eux, on lui répondit que ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix, ou de céder à *Simon de Montfort* tout ce que ce comte avait usurpé, ou d'être excommunié. Le comte de Toulouse

faire rouer l'innocent *Calas*, se mirent à crier hardiment l'abbé *Audra*. Il ne put résister à tant d'indignités. Il tomba malade et mourut. Cette mort fut un des grands chagrins que M. *de Voltaire* ait essuyés. Elle lui arracha encore des larmes peu de jours avant sa mort. Depuis ce temps on enseigne aux Toulousains l'histoire de *Daniel* ; ils y apprennent que leurs ancêtres étaient infames et détestables, qu'il est défendu, sous peine d'un mandement, de leur dire que c'est aux dépouilles des comtes de Toulouse et des malheureux Albigeois que le clergé de Languedoc doit ses richesses et son crédit, qui n'est appuyé que sur ses richesses.

† 1210.

du moins le courage de choisir l'excommunication. Il se réfugia chez *Pierre II*, roi d'Arragon, son beau-frère, qui prit sa défense, et qui avait presqu'autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences et des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux accoururent au siége de Lavaur. On y fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés, qui les massacrèrent. On jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur †, et on brûla autour du puits trois cents habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le prince *Louis*, qui fut depuis le roi *Louis VIII*, se joignit à la vérité aux croisés pour avoir part aux dépouilles; mais *Simon de Montfort* écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C'était l'intérêt des papes de donner ces pays à *Montfort*; et le projet en était si bien formé que le roi d'Arragon ne put jamais par sa médiation obtenir la moindre grâce. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

La bataille qu'il livra aux croisés auprès de Toulouse †, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répète que *Simon de Montfort*, avec huit cents hommes de cheval seulement, et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Arragon

† 1211. † 1213.

et du comte de Toulouse, qui fesaient le siége de Muret. Ils disent que le roi d'Arragon avait cent mille combattans, et que jamais il n'y eut une déroute plus complète. Ils disent que *Simon de Montfort*, l'évêque de Toulouse et l'évêque de Comminge divisèrent leur armée en trois corps en l'honneur de la Sainte Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit cents hommes en pleine campagne, et divise-t-on une si petite troupe en trois corps? C'est un miracle, disent quelques écrivains; mais les gens de guerre, qui lisent de telles aventures, les appellent des absurdités.

Plusieurs historiens assurent que *St Dominique* était à la tête des troupes, un crucifix de fer à la main, encourageant les croisés au carnage. Ce n'était pas là la place d'un saint; et il faut avouer que si *Dominique* était confesseur, le comte de Toulouse était martyr.

Après cette victoire, le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grâce. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses Etats. Il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouirait d'une pension de quatre cents marcs ou marques d'argent. Si ce sont des marcs, c'est à peu près vingt-deux mille francs de nos jours; si ce sont des marques, c'est environ douze cents francs. Le dernier est plus probable, attendu que moins on lui donnait d'argent, plus il en restait pour l'Eglise.

Quand *Innocent III* fut mort, *Raimond de Toulouse* ne fut pas mieux traité †. Il fut assiégé dans sa capitale par *Simon de Montfort*; mais ce conquérant y trouva le terme de ses succès et de sa vie. Un coup de pierre écrasa cet homme, qui en faisant tant de mal avait acquis tant de renommée.

Il avait un fils à qui le pape donna tous les droits du père, mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le fils du vieux *Raimond*, qui avait succédé à son père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France, *Louis VIII*, se fit céder par le jeune *Montfort* tous ces pays, que *Montfort* ne pouvait garder; mais la mort arrêta *Louis VIII* au milieu de ses conquêtes.

Le règne de *St Louis*, neuvième du nom, commença malheureusement par cette horrible croisade contre des chrétiens ses vassaux. Ce n'était point par des croisades que ce monarque était destiné à se couvrir de gloire. La reine *Blanche de Castille* sa mère, femme dévouée au pape, espagnole frémissant au nom d'hérétique, et tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces à un frère de *Montfort*, pour achever de saccager le Languedoc: le jeune *Raimond* se défendit. On fit une guerre semblable à celle †† que nous avons vue dans les Cévènes. Les prêtres ne pardonnaient jamais aux Languedociens, et ceux-ci n'épargnaient point les

† 1218. †† 1827.

prêtres. Tout prisonnier fut mis à mort pendant deux années †, toute place rendue fut réduite en cendres.

Enfin la régente *Blanche* qui avait d'autres ennemis, et le jeune *Raimond* las des massacres, et épuisé de pertes, firent la paix à Paris. Un cardinal de *St Ange* fut l'arbitre de cette paix, et voici les lois qu'il donna, et qui furent exécutées.

Le comte de Toulouse devait payer dix-mille marcs ou marques aux églises de Languedoc, entre les mains d'un receveur du dit cardinal; deux mille aux moines de Citeaux immensément riches, cinq cents aux moines de Clerveaux, plus riches encore, et quinze cents à d'autres abbayes. Il devait aussi faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrazins et aux Turcs, qui assurément n'avaient pas fait la guerre à *Raimond*. Il abandonnait au roi, sans nulle récompense, tous ses Etats en-deçà du Rhône; car ce qu'il possédait en-delà était terre de l'Empire. Il signa son dépouillement, moyennant quoi il fut reconnu par le cardinal *St Ange* et par un légat non-seulement pour être bon catholique, mais pour l'avoir toujours été. On le conduisit, seulement pour la forme, en chemise et nus pieds, devant l'autel de l'église de Notre-Dame de Paris. Là il demanda pardon à la Vierge; apparemment qu'au fond de son cœur il demandait pardon d'avoir signé cet infame traité.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. *Raimond le jeune*, pour obtenir le pardon de ses péchés, céda aux papes à perpétuité le comté

† 1228.

Venaissin

Venaissin qui est en-delà du Rhône. Cette cession était nulle par toutes les lois de l'empire : le comtat était un fief impérial, et il n'était pas permis de donner son fief à l'Eglise, sans le consentement de l'empereur et des états. Mais où sont les possessions qu'on ne se soit appropriées que par les lois ? Aussi bientôt après cette extorsion, l'empereur *Frédéric II* rendit au comte de Toulouse ce petit pays d'Avignon que le pape lui avait ravi ; il fit justice comme souverain, et sur-tout comme souverain outragé. Mais lorsqu'ensuite *St Louis* et son fils, *Philippe le hardi*, se furent mis en possession des Etats des comtes de Toulouse, *Philippe* remit aux papes le comtat Venaissin, qu'ils ont toujours conservé par la libéralité des rois de France. La ville et le territoire d'Avignon n'y furent point compris. Elle passa dans la branche de France d'*Anjou* qui régnait à Naples, et y resta jusqu'au temps où la malheureuse reine *Jeanne de Naples* fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingts mille florins, qui ne lui furent jamais payés. Tels sont, en général, les titres des possessions ; tel a été notre droit public.

Ces croisades contre le Languedoc durèrent vingt années. La seule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître, et produisit en même temps l'inquisition. Ce nouveau fléau †, inconnu auparavant chez toutes les religions du monde, reçut la première forme sous le pape *Innocent III.* Elle fut établie en France dès l'année 1229, sous

† 1204.

St Louis. Un concile à Toulouse commença dans cette année par défendre aux chrétiens laïques de lire l'ancien et le nouveau testament. C'était insulter au genre humain que d'oser lui dire : Nous voulons que vous ayez une croyance, et nous ne voulons pas que vous lisiez le livre sur lequel cette croyance est fondée.

Dans ce concile on fit brûler les ouvrages d'*Aristote*, c'est-à-dire deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Constantinople dans les premières croisades, livres que personne n'entendait, et sur lesquels on s'imaginait que l'hérésie des Languedociens était fondée. Des conciles suivans ont mis *Aristote* presqu'à côté des pères de l'Eglise. C'est ainsi que vous verrez, dans ce vaste tableau des démences humaines, les sentimens des théologiens, les superstitions des peuples, le fanatisme variés sans cesse, mais toujours constans à plonger la terre dans l'abrutissement et la calamité, jusqu'au temps où quelques académies, quelques sociétés éclairées ont fait rougir nos contemporains de tant de siècles de barbarie.

† Mais ce fut bien pis quand le roi eut la faiblesse de permettre qu'il y eût dans son royaume un grand inquisiteur nommé par le pape. Ce fut le cordelier *Robert* qui exerça ce pouvoir nouveau, d'abord dans Toulouse, et ensuite dans d'autres provinces.

Si ce *Robert* n'eût été qu'un fanatique, il y aurait du moins dans son ministère une apparen-

† 1237.

de zèle, qui eût excusé ses fureurs aux yeux des simples; mais c'était un apostat qui conduisait avec lui une femme perdue; et pour mettre le comble à l'horreur de son ministère, cette femme était elle-même hérétique. C'est ce que rapportent *Mathieu Paris* et *Mousk*, et ce qui est prouvé dans le *Spicilegium* de *Luc d'Acheri*.

Le roi *St Louis* eut le malheur de lui permettre d'exercer ses fonctions d'inquisiteur à Paris, en Champagne, en Bourgogne et en Flandre. Il fit accroire au roi qu'il y avait une secte nouvelle qui infectait secrètement ces provinces. Ce monstre fit brûler, sur ce prétexte, quiconque étant sans crédit, et étant suspect, ne voulut pas se racheter de ses persécutions. Le peuple, souvent bon juge de ceux qui imposent aux rois, ne l'appelait que *Robert le B....* (*n*) Il fut enfin reconnu: ses iniquités et ses infamies furent publiques; mais ce qui vous indignera, c'est qu'il ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle; et ce qui pourrait encore vous indigner, c'est que le jésuite *Daniel* ne parle point de cet homme dans son histoire de France.

C'est donc ainsi que l'inquisition commença en Europe: elle ne méritait pas un autre berceau. Vous sentez assez que c'est le dernier degré d'une barbarie brutale et absurde, de maintenir, par des délateurs et des bourreaux, la religion d'un DIEU que des bourreaux firent périr. Cela est presque aussi contradictoire que d'attirer à soi les trésors

(*n*) On commençait alors à donner ce nom indifféremment aux sodomites et aux hérétiques.

des peuples et des rois, au nom de ce même DI qui naquit et qui vécut dans la pauvreté. Vo verrez dans un chapitre à part ce qu'a été l'inq sition en Espagne et ailleurs, et jusqu'à quel exc la barbarie et la rapacité de quelques hommes c abusé de la simplicité des autres.

CHAPITRE LXIII.

Etat de l'Europe au treizième siècle.

NOUS avons vu que les croisades épuisèrer l'Europe d'hommes et d'argent, et ne la civ fèrent pas. L'Allemagne fut dans une entière an chie depuis la mort de *Fréderic II.* Tous les s gneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publ attachés à l'empire ; de sorte que quand *Rodo de Habsbourg* fut élu, on ne lui accorda que d soldats †, avec lesquels il conquit l'Autriche *Ottocare*, qui l'avait enlevée à la maison de *Bavi*

C'est pendant l'interrègne qui précéda l'élect de *Rodolphe*, que le Danemarck, la Pologne, Hongrie, s'affranchissent entièrement des légè redevances qu'elles payaient aux empereurs, qu ceux-ci étaient les plus forts.

Mais c'est aussi dans ce temps-là que pl sieurs villes établissent leur gouvernement muni pal qui dure encore. Elles s'allient entr'elles pou se défendre des invasions des seigneurs. Les vil

† 1273.

anséatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunsvick, Dantzick, auxquelles quatre-vingts autres se joignent avec le temps, forment une république commerçante, dispersée dans plusieurs Etats différens. Les Austregues s'établissent; ce sont des arbitres de convention entre les seigneurs, comme entre les villes: ils tiennent lieu des tribunaux et des lois qui manquaient en Allemagne.

L'Italie se forme sur un plan nouveau avant *Rodolphe de Habsbourg*, et sous son règne beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirma cette liberté à prix d'argent. Il paraissait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Tous les seigneurs allemands, pour être plus puissans, s'étaient accordés à vouloir un empereur qui fût faible. Les quatre princes et les trois archevêques, qui peu à peu s'attribuèrent à eux seuls le droit d'élection, n'avaient choisi, de concert avec quelques autres princes, *Rodolphe de Habsbourg*, pour empereur, que parce qu'il était sans Etats considérables. C'était un seigneur suisse, qui s'était fait redouter comme un de ces chefs que les Italiens appelaient *Condottieri*. Il avait été le champion de l'abbé de St Gall contre l'évêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin. Il avait secouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était si peu proportionnée à son courage qu'il fut quelque temps grand maître-d'hôtel de ce même *Ottocare* roi de Bohême, qui, depuis refusé de lui rendre hommage, répondit *qu'il ne lui devait rien, et qu'il lui avait payé ses gages.*

Les princes d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même *Rodolphe* serait le fondateur d'une maison long-temps la plus florissante de l'Europe, et qui a été quelquefois sur le point d'avoir dans l'Empire la même puissance que *Charlemagne*. Cette puissance fut long-temps à se former, et sur-tout à la fin de ce treizième siècle ; et au commencement du quatorzième, l'Empire n'avait sur l'Europe aucune influence.

La France eût été heureuse sous un souverain tel que *St Louis*, sans ce funeste préjugé des croisades, qui causa ses malheurs, et qui le fit mourir sur les sables d'Afrique. On voit par le grand nombre de vaisseaux équipés pour ses expéditions fatales, que la France eût pu avoir aisément une grande marine commerçante. Les statuts de *St Louis* pour le commerce, une nouvelle police établie par lui dans Paris, sa pragmatique sanction qui affura la discipline de l'Eglise gallicane, ses quatre grands bailliages auxquels ressortissaient les jugemens de ses vassaux, et qui sont l'origine du parlement de Paris ; ses réglemens et sa fidélité sur les monnaies, tout fait voir que la France aurait pu alors être florissante.

Quant à l'Angleterre, elle fut sous *Edouard I* aussi heureuse que les mœurs du temps pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut ravi ; elle subjugua l'Ecosse, qui reçut un roi de la main d'*Edouard*. Les Anglais, à la vérité, n'avaient plus la Normandie ni Anjou ; mais ils possédaient toute la Guienne. Si *Edouard I* n'eut que de petite guerre passagère avec la France, il

faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, soit quand il soumit l'Ecosse, soit quand il la perdit à la fin de son règne.

Nous donnerons un article particulier et plus étendu à l'Espagne, que nous avons laissée depuis long-temps en proie aux Sarrazins. Il reste ici à dire un mot de Rome.

La papauté fut vers le treizième siècle dans le même état où elle était depuis si long-temps. Les papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, et à peine maîtres de quelques places dans le patrimoine de *St Pierre*, et dans l'Ombrie, donnaient toujours des royaumes et jugeaient les rois.

En 1289, le pape *Nicolas* jugea solennellement à Rome les démêlés du roi de Portugal et de son clergé. Nous avons vu qu'en 1283 le pape *Martin IV* déposa le roi d'Arragon, et donna ses Etats au roi de France, qui ne put mettre la bulle du pape à exécution. *Boniface VIII* donna la Sardaigne et la Corse à un autre roi d'Arragon, *Jacques* surnommé *le juste*.

Vers l'an 1300, lorsque la succession au royaume d'Ecosse était contestée, le pape *Boniface VIII* ne manqua pas d'écrire au roi *Edouard*: " Vous devez savoir que c'est à nous à donner un roi à l'Ecosse, qui a toujours de plein droit appartenu, et appartient encore à l'Eglise romaine; que si vous y prétendez avoir quelque droit, envoyez-nous vos procureurs, et nous vous rendrons justice, car nous réservons cette affaire à nous. "

Lorsque vers la fin du treizième siècle quelques

princes déposèrent *Adolphe de Naſſau*, ſuc[cé]ſeur du premier prince de la maiſon d'*Autri[che]* fils de *Rodolphe*, ils ſuppoſèrent une bulle du p[a]pe pour dépoſer *Naſſau*. Ils attribuaient au pape le propre pouvoir. Ce même *Boniface*, apprenant l'élection d'*Albert*, écrit aux électeurs †: " Nous „ vous ordonnons de dénoncer qu'*Albert*, qui [se] „ dit roi des Romains, comparaiſſe devant nous „ pour ſe purger du crime de lèſe-majeſté et de „ l'excommunication encourue. "

On ſait qu'*Albert d'Autriche*, au lieu de comparaître, vainquit *Naſſau*, le tua dans la bataille auprès de Spire, et que *Boniface*, après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions, quand ce pape eut beſoin de lui contre *Philippe le bel* ††. Alors il ſupplée, par la plénitude de ſa puiſſance, à l'irrégularité de l'élection d'*Albert*; il lui donne dans ſa bulle le royaume de France, *qui de droit appartenait*, dit-il, *aux empereurs*. C'eſt ainſi que l'intérêt change ſes démarches, et emploie à ſes fins le ſacré et le profane. (*o*)

D'autres têtes couronnées ſe ſoumettaient à la juriſdiction papale. *Marie* femme de *Charles le boiteux* roi de Naples, qui prétendait au royaume de Hongrie, fit plaider ſa cauſe devant le pape et ſes cardinaux, et le pape lui adjugea le royaume par défaut. Il ne manquait à la ſentence que l'armée.

L'an 1329, *Chriſtophe*, roi de Danemarck, ayant été

† 1299. †† 1303

(*o*) **Voyez le chapitre de *Philippe le bel*.**

été déposé par la noblesse et par le clergé, *Magnus*, roi de Suède, demande au pape la Scanie et d'autres terres. *Le royaume de Danemarck*, dit-il dans sa lettre, *ne dépend, comme vous le savez, très-saint père, que de l'Eglise romaine, à laquelle il paye tribut, et non de l'empire.* Le pontife que ce roi de Suède implorait, et dont il reconnaissait la juridiction temporelle sur tous les rois de la terre, était *Jacques Fournier, Benoît XII*, résidant à Avignon; mais le nom est inutile; il ne s'agit que de faire voir que tout prince qui voulait usurper ou recouvrer un domaine s'adressait au pape comme à son maître. *Benoît* prit le parti du roi de Danemarck, et répondit qu'*il ne ferait justice de ce monarque que quand il l'aurait cité à comparaître devant lui, selon les anciens usages.*

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour *Boniface VIII* une pareille déférence. Au reste il est assez connu que ce pontife institua le jubilé, et ajouta une seconde couronne à celle du bonnet pontifical, pour signifier les deux puissances. *Jean XXII* les surmonta depuis d'une troisième. Mais *Jean* ne fit point porter devant lui les deux épées nues, que faisait porter *Boniface* en donnant des indulgences.

On passa dans ce treizième siècle de l'ignorance sauvage à l'ignorance scholastique. *Albert*, surnommé *le grand*, enseignait les principes du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Il enseignait aussi la politique suivant *les règles de l'astro-*

logie et de l'influence des astres, et la morale *fa... vant la logique d'Aristote.*

Souvent les institutions les plus sages ne furen... dues qu'à l'aveuglement et à la faiblesse. Il n'y a guère dans l'Eglise de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples, que la fête du St Sacrement. L'antiquit... n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguste. Cependant, qui fut la cause de cet établissement ? une religieuse de Liége, nommée *Moncornille*... qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune. Elle eut ensuite une révélation † qui lu... apprit que la lune signifiait l'Eglise, et le trou une fête qui manquait. Un moine, nommé *Jean*, composa avec elle l'office du St Sacrement ; la fête s'en établit à Liége, et *Urbain IV* l'adopta pour toute l'Eglise. (11)

† 1264.

(11) Cette solennité fut long-temps en France une source de troubles. La populace catholique forçait à coups de pierres et de bâtons les protestans à tendre leurs maisons à se mettre à genoux dans les rues. Le cardinal de *Lorraine les Guises*, employèrent souvent ce moyen pour faire rapporter les édits de pacification. Le gouvernement a fini par ériger en loi cette fantaisie de la populace ; ce qui est arrivé plus souvent qu'on ne croit dans d'autres circonstances chez d'autres nations. Pendant plus d'un siècle il n'y a eu d'années où cette fête n'ait amené quelques émeutes ou quelques procès. A présent elle n'a plus d'autre effet que d'embarrasser les rues, et de nourrir dans le peuple le fanatisme et la superstition. En Flandre et à Aix en Provence la procession est accompagnée de mascarades et de bouffoneries dignes de l'ancienne fête des fous. A Paris il n'y a rien de curieux que des évolutions d'encensoirs assez savantes, et quelques enfans de la petite bourgeoisie qui parcourent les rues, masqués en saints *Jeans*, en *Magdeleines*, et...

Au douzième siècle les moines noirs et les blancs formaient deux grandes factions qui partageaient les villes, à peu près comme les factions bleues et vertes partagèrent les esprits dans l'empire romain. Ensuite, lorsqu'au treizième siècle les mendians eurent du crédit, les blancs et les noirs se réunirent contre ces nouveaux venus, jusqu'à ce qu'enfin la moitié de l'Europe s'est élevée contr'eux tous. Les études des scholastiques étaient alors et sont demeurées presque jusqu'à nos jours des systèmes d'absurdités, tels que si on les imputait aux peuples de la Trapobane, nous croirions qu'on les calomnie. On agitait *si* DIEU *peut produire la nature universelle des choses, et la conserver, sans qu'il y ait des choses; si* DIEU *peut être dans un prédicat, s'il peut communiquer la faculté de créer, rendre ce qui est fait non fait, changer une femme en fille; si chaque personne divine peut prendre la nature qu'elle veut; si* DIEU *peut être scarabée et citrouille; si le père produit le fils par l'intellect ou la volonté, ou par l'essence, ou par l'attribut, naturellement ou librement?* Et les docteurs qui résolvaient ces questions s'appelaient le grand, le subtil, l'angélique, l'irréfragable, le solennel, l'illuminé, l'universel, le profond.

Un des crimes qui ont conduit le chevalier de *la Barre* sur l'échafaud, en 1766, était d'avoir passé, un jour de pluie, le chapeau sur la tête à quelques pas d'une de ces processions.

CHAPITRE LXIV.

De l'Espagne, aux douzième et treizième siècles.

QUAND le *Cid* eut chassé les musulmans de Tolède et de Valence, à la fin de l'onzième siècle, l'Espagne se trouvait partagée entre plusieurs dominations. Le royaume de Castille comprenait les deux Castilles, Léon, la Galice et Valence. Le royaume d'Arragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalousie, une partie de la Murcie, Grenade appartenaient aux Maures. Il y avait des comtes de Barcelone qui faisaient hommage aux rois d'Arragon. Le tiers du Portugal était aux chrétiens.

Ce tiers du Portugal, que possédaient les chrétiens, n'était qu'un comté. Le fils d'un duc de Bourgogne, descendant de *Hugues-Capet*, qu'on nomme le comte *Henri*, venait de s'en emparer au commencement du douzième siècle.

Une croisade aurait plus facilement chassé les musulmans de l'Espagne que de la Syrie; mais il est très-vraisemblable que les princes chrétiens d'Espagne ne voulurent point de ce secours dangereux, et qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, et la disputer aux Maures, que la voir envahie par des croisés.

† *Alfonse* surnommé *le batailleur*, roi d'Arragon et de Navarre, prit sur les Maures Sarragosse, qui devint la capitale d'Arragon, et qui ne retourna plus au pouvoir des musulmans.

† 1114.

Le fils du comte *Henri*, que je nomme *Alfonſe de Portugal*, pour le diſtinguer de tant d'autres rois de ce nom, ravit aux Maures Lisbonne †, le meilleur port de l'Europe, et le reſte du Portugal, mais non les Algarves. Il gagna pluſieurs batailles ††, et ſe fit enfin roi de Portugal.

Cet événement eſt très-important. Les rois de Caſtille alors ſe diſaient encore empereurs des Eſpagnes. *Alfonſe*, comte d'une partie du Portugal, était leur vaſſal quand il était peu puiſſant; mais dès qu'il ſe trouve maître par les armes d'une province conſidérable, il ſe fait ſouverain indépendant. Le roi de Caſtille lui fit la guerre comme à un vaſſal rébelle; mais le nouveau roi de Portugal ſoumit ſa couronne au St Siége, comme les Normands s'étaient rendus vaſſaux de Rome, pour le royaume de Naples. *Eugène III* confère, donne la dignité de roi à *Alfonſe* et à ſa poſtérité, à la charge d'un tribut annuel de deux livres d'or. Le pape *Alexandre III* confirme enſuite la donation †††, moyennant la même redevance. Ces papes donnaient donc en effet les royaumes. Les états de Portugal, aſſemblés à Lamégo, ſous *Alfonſe*, pour établir les lois de ce royaume naiſſant, commencèrent par lire la bulle d'*Eugène III* qui donnait la couronne à *Alfonſe*: ils la regardaient donc comme le premier droit de leur indépendance; c'eſt donc encore une nouvelle preuve de l'uſage et des préjugés de ces ſiècles. Aucun nouveau prince n'oſait ſe dire ſouverain, et ne pouvait être reconnu des autres princes, ſans la

† 1147. †† 1139. ††† 1137.

permiſſion du pape ; et le fondement de toute l'hiſtoire du moyen âge eſt toujours que les papes ſe croient ſeigneurs ſuzerains de tous les Etats, ſans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir ſuccédé ſeuls à JESUS-CHRIST : et les empereurs allemands, de leur côté, feignaient de penſer, et laiſſaient dire à leur chancellerie que les royaumes de l'Europe n'étaient que des démembremens de leur empire, parce qu'ils prétendaient avoir ſuccédé aux *Céſars*. Cependant les Eſpagnols s'occupaient de droits plus réels.

Encore quelques efforts, et les muſulmans étaient chaſſés de ce continent ; mais il fallait de l'union, et les chrétiens d'Eſpagne ſe feſaient preſque toujours la guerre. Tantôt la Caſtille et l'Arragon étaient en armes l'une contre l'autre, tantôt la Navarre combattait l'Arragon : quelquefois ces trois provinces ſe feſaient la guerre à la fois ; et dans chacun de ces royaumes il y avait ſouvent une guerre inteſtine. Il y eut de ſuite trois rois d'Arragon qui joignirent à cet Etat la plus grande partie de la Navarre, dont les muſulmans occupaient le reſte. *Alfonſe le batailleur*, qui mourut en 1134, fut le dernier de ces rois. On peut juger de l'eſprit du temps, et du mauvais gouvernement, par le teſtament de ce roi, qui laiſſa ſes royaumes aux chevaliers du temple, et à ceux de Jéruſalem. C'était ordonner des guerres civiles par ſa dernière volonté. Heureuſement ces chevaliers ne ſe mirent pas en état de ſoutenir le teſtament. Les états d'Arragon, toujours libres, élurent pour leur roi

dom *Ramire* frère du roi dernier mort, quoique moine depuis quarante ans, et évêque depuis quelques années. On l'appela *le prêtre roi*, et le pape *Innocent II* lui donna une dispense pour se marier.

† La Navarre dans ces secousses fut divisée de l'Arragon, et redevint un royaume particulier, qui passa depuis par des mariages aux comtes de Champagne, appartint à *Philippe le bel* et à la maison de *France*, ensuite tomba dans celles de *Foix* et d'*Albret*, et est absorbée aujourd'hui dans la monarchie d'Espagne.

†† Pendant ces divisions les Maures se soutinrent; ils reprirent Valence. Leurs incursions donnèrent naissance à l'ordre de Calatrava. Des moines de Citeaux, assez puissans pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava, armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers, qui combattirent en portant le scapulaire. Bientôt après se forma cet ordre qui n'est plus aujourd'hui ni religieux ni militaire, dans lequel on peut se marier une fois, et qui ne consiste que dans la jouissance de plusieurs commanderies en Espagne.

Les querelles des chrétiens durèrent toujours, et les mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197, un roi de Navarre nommé dom *Sanche*, persécuté par les Castillans et les Arragonais, fut obligé d'aller en Afrique implorer le secours du miramolin de l'empire de Maroc; mais ce qui devait faire une révolution n'en fit point.

† 1134. †† 1158.

Lorſqu'autrefois l'Eſpagne entière était réu- ſous le roi dom *Rodrigue*, prince peut-être incer- tinent, mais brave, elle fut ſubjuguée en moins de deux années; et maintenant qu'elle était divi- entre tant de dominations jalouſes, ni les miram- lins d'Afrique ni le roi maure d'Andalouſie ne pu- vaient faire de conquêtes. C'eſt que les Eſpagn- étaient plus aguerris, que le pays était hériſſé forterefſes, qu'on ſe réuniſſait dans les plus gra- dangers, et que les Maures n'étaient pas plus f- que les chrétiens.

† Enfin toutes les nations chrétiennes de l'Eſ- gne ſe réunirent pour réſiſter aux forces de l'Af- que, qui tombaient ſur eux.

Le miramolin *Mahomed-ben-Joſeph* avait pa- la mer avec près de cent mille combattans, ſ- rapport des hiſtoriens qui ont preſque tous exagéré on doit toujours abattre beaucoup du nombre de ſoldats qu'ils mettent en campagne, et de ceu- qu'ils tuent, et des tréſors qu'ils étalent, et des pr- diges qu'ils racontent. Enfin ce miramolin, fortifi- encore des Maures d'Andalouſie, s'aſſurait de con- quérir l'Eſpagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques chevaliers français. Les r- de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, ſe réunirent pa- le danger. Le Portugal fournit des troupes ††. Ce deux grandes armées ſe rencontrèrent dans le défilés de la montagne noire, (*p*) ſur les confi- de l'Andalouſie et de la province de Tolède. L'ar- chevêque de Tolède était à côté du roi de Caſti-

† 1200. †† 1212.

(*p*) La Sierra Morena.

Alfonſe le noble, et portait la croix à la tête des troupes. Le miramolin tenait un ſabre dans une main, et l'alcoran dans l'autre. Les chrétiens vainquirent ; et cette journée ſe célèbre encore tous les ans à Tolède le 16 juillet : mais la victoire fut plus illuſtre qu'utile. Les Maures d'Andalouſie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique, et celle des chrétiens ſe diſſipa bientôt.

Preſque tous les chevaliers retournaient chez eux, dans ce temps-là, après une bataille. On ſavait ſe battre, mais on ne ſavait pas faire la guerre ; et les Maures ſavaient encore moins cet art que les Eſpagnols. Ni chrétiens ni muſulmans n'avaient de troupes continuellement raſſemblées ſous le drapeau.

L'Eſpagne, occupée de ſes propres afflictions pendant cinq cents ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le temps des Albigeois. Nous avons vu comment le roi d'Arragon *Pierre II* fut obligé de ſecourir ſes vaſſaux du Languedoc et du pays de Foix, qu'on opprimait ſous prétexte de religion ; et comment il mourut en combattant *Montfort* le raviſſeur de ſon fils et le conquérant du Languedoc. Sa veuve *Marie de Montpellier*, qui était retirée à Rome, plaida la cauſe de ce fils devant le pape *Innocent III*, et le ſupplia d'uſer de ſon autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des momens bien honorables pour la cour de Rome. Le pape ordonna † à *Simon de Montfort* de rendre cet enfant aux

† 1214.

Arragonais et *Montfort* le rendit. Si les papes avaient toujours usé ainsi de leur autorité, ils eussent été les législateurs de l'Europe.

Ce même roi *Jacques* est le premier des rois d'Arragon, à qui les états aient prêté serment de fidélité. C'est lui qui prit sur les Maures l'île de Majorque †; c'est lui qui les chassa du beau royaume de Valence, pays favorisé de la nature, où elle forme des hommes robustes, et leur donne tout ce qui peut flatter leurs sens. Je ne sais comment tant d'historiens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que mille pas de circuit, et qu'il en sortit plus de cinquante mille mahométans. Comment une petite ville pouvait-elle contenir tant de monde?

Ce temps semblait marqué pour la gloire de l'Espagne et pour l'expulsion des Maures. Le roi de Castille et de Léon, *Ferdinand III*, leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, résidence de leurs premiers rois, ville fort supérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir une superbe mosquée et tant de beaux palais.

Ce *Ferdinand*, troisième du nom, alla encore les musulmans de Murcie. C'est un petit pays, mais fertile, et dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de soie, dont ils fabriquaient de belles étoffes. Enfin après seize mois de siége il se rendit maître de Séville ††, la plus opulente ville des Maures, qui ne retourna plus à leur domination. Sa mort ††† mit fin à ses succès. Si l'apothéose est dûe à ceux qui ont

† 1238. †† 1248. ††† 1252.

livré leur patrie, l'Eſpagne révère avec autant raiſon *Ferdinand*, que la France invoque *Louis*. Il fit de ſages lois comme ce roi de nce; il établit comme lui de nouvelles juriſ- tions; c'eſt à lui qu'on attribue le conſeil al de Caſtille, qui ſubſiſta toujours depuis lui. † Il eut pour miniſtre un *Ximenès* archevêque Tolède, nom heureux pour l'Eſpagne, mais n'avait rien de commun avec cet autre *menès* qui dans les temps ſuivans a été régent Caſtille.

La Caſtille et l'Arragon étaient alors des puiſ- ces : mais il ne faut pas croire que leurs ſou- ains fuſſent abſolus; aucune l'était en Europe. ſeigneurs, en Eſpagne plus qu'ailleurs, reſ- raient l'autorité du roi dans des limites étroites. Arragonais ſe ſouviennent encore aujourd'hui la formule de l'inauguration de leurs rois. Le id juſticier du royaume prononçait ces paroles nom des états : *Nos que valemos tanto como , y que podemos mas que vos, os hazemos ſtro rey y ſeñor, con tal qué guardeis nueſ- fueros, ſe no, no.* " Nous qui ſommes utant que vous, et qui pouvons plus que ous, nous vous feſons notre roi, à condition ue vous garderez nos lois, ſinon, non."

e grand juſticier prétendait que ce n'était une vaine cérémonie, et qu'il avait le droit cuſer le roi devant les états, et de préſider gement. Je ne vois point pourtant d'exemple n ait uſé de ce privilége.

1252.

La Castille n'avait guère moins de droits, et les états mettaient des bornes au pouvoir souverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de seigneurs, il était aussi difficile aux rois de dompter leurs sujets que de chasser les Maures.

Alfonse X, surnommé *l'astronome* ou *le sage*, fils de *St Ferdinand*, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le ciel, il avait perdu la terre. Cette pensée triviale serait juste si *Alfonse* avait négligé ses affaires pour l'étude; mais c'est ce qu'il ne fit jamais. Le même fond d'esprit qui en avait fait un grand philosophe en fit un très-bon roi. Plusieurs auteurs l'accusent encore d'athéisme, pour avoir dit *que s'il avait été du conseil de* DIEU, *il lui aurait donné de bons avis sur le mouvement des astres.* Ces auteurs ne font pas attention que cette plaisanterie de ce sage prince tombait uniquement sur le système de *Ptolomée*, dont il sentait l'insuffisance et les contrariétés. Il fut le rival des Arabes dans les sciences; et l'université de Salamanque établie en cette ville par son père, n'eut aucun personnage qui l'égalât. Ses tables alfonsines sont encore aujourd'hui sa gloire et la honte des princes qui se font un mérite d'être ignorans; mais aussi il faut avouer qu'elles furent dressées par des arabes.

Les difficultés dans lesquelles son règne fut embarrassé n'étaient pas sans doute un effet des sciences qui rendirent *Alfonse* illustre, mais une suite des dépenses excessives de son père. Ainsi que *St Louis* avait épuisé la France par ses

voyages, *St Ferdinand* avait ruiné pour un temps la Castille par ses acquisitions mêmes, qui avaient coûté plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de *St Ferdinand*, il fallut que son fils résistât à la Navarre et à l'Arragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce roi philosophe, n'empêchèrent pas que les princes de l'empire ne le demandassent pour empereur; et s'il ne le fut pas, si *Rodolphe de Habsbourg* fut enfin élu à sa place, il ne faut, me semble, l'attribuer qu'à la distance qui séparait la Castille de l'Allemagne. *Alfonse* montra du moins qu'il méritait l'empire par la manière dont il gouverna la Castille. Son recueil de lois, qu'on appelle *Las Partidas*, y est encore un des fondemens de la jurisprudence. Il dit dans ces lois *que le despote arrache l'arbre, et que le sage monarque l'ébranche.*

† Ce prince vit dans sa vieillesse son fils dom *Sanche III* se révolter contre lui; mais le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte du père. Ce dom *Sanche* était né d'un second mariage, et prétendit, du vivant de son père, se faire déclarer son héritier, à l'exclusion des petits-fils du premier lit. Une assemblée de factieux, sous le nom d'états, lui déféra même la couronne. Cet attentat est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent dit qu'en Europe il n'y avait point de lois, et que presque tout se décidait suivant l'occurrence des temps et le caprice des hommes.

Alfonse le sage fut réduit à la douloureuse nécessité de se liguer avec les mahométans contre un

† 1283.

fils et des chrétiens rebelles. Ce n'était pa première alliance des chrétiens avec les mu mans contre d'autres chrétiens, mais c'était tainement la plus juſte.

Le miramolin de Maroc, appelé par le roi *fonſe X*, paſſa la mer. L'Africain et le Caſtilla virent à Zara ſur les confins de Grenade. L'hi doit perpétuer à jamais la conduite et le diſc du miramolin. Il céda la place d'honneur a de Caſtille : *Je vous traite ainſi*, dit-il, *par vous êtes malheureux, et je ne m'unis avec que pour venger la cauſe commune de to rois et de tous les pères. Alfonſe* combatti fils †, et le vainquit; ce qui prouve encore c bien il était digne de régner; mais il mo après ſa victoire.

Le roi de Maroc fut obligé de repaſſer dan États; dom *Sanche*, fils dénaturé d'*Alfonſe* uſurpateur du trône de ſes neveux, régna même régna heureuſement.

La domination portugaiſe comprenait alo Algarves arrachées enfin aux Maures. Ce *Algarves* ſignifie en arabe *pays fertile*. N'oub pas encore qu'*Alfonſe le ſage* avait beaucoup le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ſemble, prouve invinciblement qu'*Alfonſe* jamais à ſe repentir d'avoir cultivé les ſcie comme le veulent inſinuer des hiſtoriens pour ſe donner la réputation équivoque de tiques, affectent de mépriſer des arts qu'i vraient honorer.

† 1284.

Alfonſe le philoſophe avait oublié ſi peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le pape *Grégoire X* le tiers de certaines dixmes du clergé de Léon et de Caſtille, droit qu'il a tranſmis à ſes ſucceſſeurs.

Sa maiſon fut troublée, mais elle s'affermit toujours contre les Maures. Son petit-fils, *Ferdinand IV*, leur enleva alors Gibraltar †, qui n'était pas ſi difficile à conquérir qu'aujourd'hui.

On appelle ce *Ferdinand IV Ferdinand l'ajourné*, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jeter du haut d'un rocher deux ſeigneurs qui, avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant DIEU dans trente jours, et qu'il mourut au bout de ce terme. Il ſerait à ſouhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins cru tel par ceux qui penſent pouvoir tout faire impunément. Il fut père de ce fameux *Pierre le cruel* dont nous verrons les exceſſives ſévérités, prince implacable, et puniſſant cruellement les hommes, ſans qu'il fût ajourné au tribunal de DIEU.

L'Arragon de ſon côté ſe fortifia; comme nous l'avons vu, et accrut ſa puiſſance par l'acquiſition de la Sicile.

Les papes prétendaient pouvoir diſpoſer du royaume d'Arragon, pour deux raiſons; premièrement parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'Egliſe romaine, ſecondement parce que *Pierre III*, ſurnommé *le grand*, auquel on reprochait les vêpres ſiciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au maſſacre, mais pour avoir

† 1303.

pris la Sicile que le pape ne voulait pas lui donner. Son royaume d'Arragon fut donc transféré par sentence du pape à *Charles de Valois*, petit-fils de *St Louis*. Mais la bulle ne put être mise à exécution. La maison d'*Arragon* demeura florissante, et bientôt après les papes qui avaient voulu la perdre l'enrichirent encore. *Boniface VIII* donna la Sardaigne et la Corse au roi d'Arragon †, *Jacques IV* dit *le Juste*, pour l'ôter aux Génois et aux Pisans qui se disputaient ces îles ; nouvelle preuve de l'imbécille grossièreté de ces temps barbares.

Alors la Castille et la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Arragon. Les Castillans et les Français étaient alliés de royaume à royaume, de peuple à peuple, et d'homme à homme.

Ce qui se passait alors en France du temps de *Philippe le bel*, au commencement du quatorzième siècle, doit attirer nos regards.

CHAPITRE LXV.

Du roi de France Philippe le bel, et de Boniface VIII.

Le temps de *Philippe le bel*, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers-état aux assemblées de la

† 1294.

nation ;

nation, par l'inſtitution des tribunaux ſuprêmes nommés parlemens, (*q*) par la première érection d'une nouvelle pairie, faite en faveur du duc de Bretagne, par l'abolition des duels en matière civile, par la loi des apanages reſtreints aux ſeuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à préſent à deux autres objets, aux querelles de *Philippe le bel* avec le pape *Boniface VIII*, et à l'extinction de l'ordre des templiers.

Nous avons déjà vu que *Boniface VIII*, de la maiſon des *Caïetans*, était un homme ſemblable à *Grégoire VII*, plus ſavant encore que lui dans le droit canon, non moins ardent à ſoumettre les puiſſances à l'Egliſe, et toutes les égliſes au St Siége. Les factions *gibeline* et *guelfe* diviſaient plus que jamais l'Italie. Les *Gibelins* étaient originairement les partiſans des empereurs; et l'empire alors n'étant qu'un vain nom, les *Gibelins* ſe ſervaient toujours de ce nom pour ſe fortifier et pour s'agrandir. *Boniface* fut long-temps *gibelin* quand il fut particulier, et on peut bien juger qu'il fut *guelfe* quand il devint pape. On rapporte qu'un premier jour de carême, donnant les cendres à un archevêque de Gènes, il les lui jeta au nez, en lui diſant: *Souviens-toi que tu es gibelin.* La maiſon des *Colonnes*, premiers barons romains, qui poſſédait des villes au milieu du patrimoine de *St Pierre*, était de la faction *gibeline.* Leur intérêt contre les papes était le même que celui des ſeigneurs allemands contre l'em-

(*q*) Voyez les chapitres concernant les états-généraux et les tribunaux de parlement.

pereur, et des Français contre le roi de France. Le pouvoir des seigneurs de fief s'opposait partout au pouvoir souverain.

Les autres barons voisins de Rome avaient le même esprit; ils s'unissaient avec les rois de Sicile, et avec les *Gibelins* des villes d'Italie. Il ne faut pas s'étonner si le pape les persécuta, et en fut persécuté. Presque tous ces seigneurs avaient à la fois des diplomes de *vicaires du St Siége*, et *de vicaires de l'empire*, source nécessaire de guerres civiles, que le respect de la religion ne put jamais tarir, et que les hauteurs de *Boniface VIII* ne firent qu'accroître.

Ces violences n'ont pu finir que par les violences encore plus grandes d'*Alexandre VI*, plus de cent ans après. Le pontificat, du temps de *Boniface VIII*, n'était plus maître de tout le pays qu'avait possédé *Innocent III*, de la mer adriatique au port d'Ostie. Il en prétendait le domaine suprême: il possédait quelques villes en propre; c'était une puissance des plus médiocres. Le grand revenu des papes consistait dans ce que l'Eglise universelle leur fournissait, dans les décimes qu'ils recueillaient souvent du clergé, dans les dispenses, dans les taxes.

Une telle situation devait porter *Boniface* à ménager une puissance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, et fortifier contre lui les *Gibelins*. Aussi dans le commencement même de ses démêlés avec le roi de France, il fit venir en Italie *Charles de Valois*, frère de *Philippe*, qui arriva avec quelque gendarmerie: il lui fit épou-

fer la petite-fille de *Baudouin*, second empereur de Conſtantinople dépoſſédé, et nomma ſolennellement *Valois* empereur d'Orient; de ſorte qu'en deux années il donna l'empire d'Orient, celui d'Occident, et la France †; car nous avons déjà remarqué que ce pape, réconcilié avec *Albert d'Autriche*, lui fit un don de la France. Il n'y eut de ces préſens que celui de l'empire d'Allemagne qui fût reçu, parce qu'*Albert* le poſſédait en effet.

Le pape, avant ſa réconciliation avec l'empereur, avait donné à *Charles de Valois* un autre titre, celui de *vicaire de l'empire* en Italie, et principalement en Toſcane. Il penſait, puiſqu'il nommait les maîtres, devoir à plus forte raiſon nommer les vicaires; auſſi *Charles de Valois*, pour lui plaire, perſécuta violemment le parti *gibelin* à Florence. C'eſt pourtant préciſément dans le temps que *Valois* lui rend ce ſervice, qu'il outrage et qu'il pouſſe à bout le roi de France ſon frère. Rien ne prouve mieux que la paſſion et l'animoſité l'emportent ſouvent ſur l'intérêt même.

Philippe le Bel, qui voulait dépenſer beaucoup d'argent, et qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l'ordre le plus riche de l'Etat, devait contribuer aux beſoins de la France ſans la permiſſion de Rome. Le pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée ſous le prétexte d'un ſecours pour la terre ſainte, qui n'était plus ſecourable, et qui était ſous le pouvoir d'un deſcendant de *Gengis*. Le roi prenait cet argent pour

† 1303.

faire en Guienne la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre *Edouard* ††. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un évêque de la ville de Pamiers aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays, qui ressortissait alors de la couronne, et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de *Philippe*. Ce sujet, revêtu d'une dignité qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver son souverain, et le menacer de mettre son royaume en interdit. Un séculier qui se fût conduit ainsi aurait été puni de mort. Il fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'évêque; encore fallut-il le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne.

Vous avez déjà observé que depuis la mort de *Charlemagne* on ne vit aucun pontife de Rome qui n'eût des disputes ou épineuses ou violentes avec les empereurs et les rois, vous verrez durer jusqu'au siècle de *Louis XIV* ces querelles, qui sont la suite nécessaire de la forme de gouvernement, la plus absurde à laquelle les hommes se soient jamais soumis. Cette absurdité consistait à dépendre chez soi d'un étranger. En effet, souffrir qu'un étranger donne chez vous des fiefs, ne pouvoir recevoir de subsides des possesseurs de ces fiefs qu'avec la permission de cet étranger, et sans partager avec lui; être continuellement exposé à voir fermer par son ordre les temples que vous avez construits et dotés; convenir qu'une partie de vos

†† 1301 et 1302.

sujets doit aller plaider à trois cents lieues de vos Etats ; c'est-là une petite partie des chaînes que les souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, et sans presque le savoir. Il est clair que si aujourd'hui on venait pour la première fois proposer au conseil d'un souverain de se soumettre à de pareils usages, celui qui oserait en faire la proposition serait regardé comme le plus insensé des hommes. Le fardeau d'abord léger s'était appesanti par degrés. On sentait bien qu'il fallait le diminuer, mais on n'était ni assez sage ni assez instruit, ni assez ferme pour s'en défaire entièrement.

† Déja dans une bulle long-temps fameuse, l'évêque de Rome, *Boniface VIII* avait décidé *qu'aucun clerc ne doit rien payer au roi son maître, sans permission expresse du souverain pontife.* *Philippe*, roi de France, n'osa pas d'abord faire brûler cette bulle, il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du royaume, sans nommer Rome. On négocia ; le pape, pour gagner du temps, canonisa *St Louis* ; et les moines concluaient que si un homme disposait du ciel, il pouvait disposer de l'argent de la terre.

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier *Pierre Flotte*, à Senlis ; et ce chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au pape du procès. Les rois de Cappadoce et de Bithynie en usaient à peu près de même avec la république romaine ; mais ce qu'ils n'eussent pas fait, *Pierre Flotte* parla au pontife de Rome comme le mi-

† 1302 et suiv.

niſtre d'un ſouverain réel à un ſouverain imaginaire ; il lui dit très-expreſſément *que le royaume de France était de ce monde, et que celui du pape n'en était pas.*

Le pape fut aſſez hardi pour s'en offenſer ; il écrit au roi un bref dans lequel on trouve ces paroles : *ſachez que vous nous êtes ſoumis dans le temporel comme dans le ſpirituel.* Un hiſtorien judicieux et inſtruit remarque très à propos que ce bref était conſervé à Paris dans un ancien manuſcrit de la bibliothèque de St Germain-des-Prés, et que l'on a déchiré le feuillet, en laiſſant ſubſiſter un ſommaire qui l'indique, et un extrait qui le rappelle.

Philippe répondit : *A Boniface, prétendu pape, peu ou point de ſalut ; que votre très-grande fatuité ſache que nous ne ſommes ſoumis à perſonne pour le temporel.* Le même hiſtorien obſerve que cette même réponſe du roi eſt conſervée au vatican : ainſi les Romains modernes ont eu plus de ſoin de conſerver les choſes curieuſes que les bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement conteſtée. Je ne crois pas qu'elles aient jamais été revêtues des formes ordinaires, et préſentées en cérémonie, mais elles furent certainement écrites.

Le pontife lança bulles ſur bulles, qui toutes déclarent que le pape eſt le maître des royaumes, que ſi le roi de France ne lui obéit pas, il ſera excommunié, et ſon royaume en interdit, c'eſt-à-dire qu'il ne ſera plus permis de faire les exercices du chriſtianiſme, ni de baptiſer les enfans, ni

d'enterrer les morts. Il semble que ce soit le comble des contradictions de l'esprit humain, qu'un évêque chrétien, qui prétend que tous les chrétiens sont ses sujets, veuille empêcher ces prétendus sujets d'être chrétiens, et qu'il se prive ainsi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit son propre bien. Mais vous sentez assez que le pape comptait sur l'imbécillité des hommes ; il espérait que les Français seraient assez lâches pour sacrifier leur roi à la crainte d'être privés des sacremens. Il se trompa : on brûla sa bulle ; la France s'éleva contre le pape, sans rompre avec la papauté. Le roi convoqua les états †. Etait-il donc nécessaire de les assembler pour décider que *Boniface VIII* n'était pas roi de France ?

Le cardinal *le Moine*, français de naissance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier ; et s'il ne pouvait réussir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confesseur du roi, qui était dominicain, afin qu'il y rendît compte de sa conduite et de celle de *Philippe*. Tout ce que l'esprit humain peut inventer pour élever la puissance du pape était épuisé ; les évêques soumis à lui, de nouveaux ordres de religieux relevans immédiatement du St Siége, portant par-tout son étendard ; un roi qui confesse ses plus secrètes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ces moines ; et enfin ce confesseur nommé par le pape son maître d'aller rendre compte à Rome de la conscience du roi son pénitent. Cependant *Philippe*

† 1303.

ne plia point; il fait saisir le temporel de tous les prélats absens. Les états-généraux appellent au futur concile et au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faiblesse; car appeler au pape c'est reconnaître son autorité; et quel besoin les hommes ont-ils d'un concile et d'un pape pour savoir que chaque gouvernement est indépendant, et qu'on ne doit obéir qu'aux lois de sa patrie?

Alors le pape ôte à tous les corps ecclésiastiques de France le droit des élections, aux universités les grades, le droit d'enseigner, comme s'il révoquait une grâce qu'il eût donnée. Ces armes étaient faibles, il voulut y joindre celles de l'empire d'Allemagne.

Vous avez vu les papes donner l'Empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemarck, l'Angleterre, l'Arragon, la Sicile, presque tous les royaumes. Celui de France n'avait pas encore été transféré par une bulle. *Boniface* enfin le mit dans le rang des autres Etats, et en fit un don à l'empereur *Albert d'Autriche*, ci-devant excommunié par lui, et maintenant son cher fils, et le soutien de l'Eglise. Remarquez les mots de sa bulle †: *Nous vous donnons par la plénitude de notre puissance..... le royaume de France, qui appartient de droit aux empereurs d'Occident.* *Boniface* et son dataire ne songeaient pas que si la France appartenait de droit aux empereurs, la plénitude de la puissance papale était fort inutile. Il y avait pourtant un reste de raison dans cette démence; on flattait la prétention

† 1303.

de

de l'Empire sur tous les Etats occidentaux ; car vous verrez toujours que les jurisconsultes allemands croyaient, ou feignaient de croire, que le peuple de Rome s'étant donné avec son évêque à *Charlemagne*, tout l'Occident devait appartenir à ses successeurs, et que tous les autres Etats n'étaient qu'un démembrement de l'Empire.

Si *Albert d'Autriche* avait eu deux cents mille hommes et deux cents millions, il est clair qu'il eût profité des bontés de *Boniface ;* mais étant pauvre, et à peine affermi, il abandonna le pape au ridicule de sa donation.

Le roi de France eut toute la liberté de traiter le pape en prince ennemi. Il se joignit à la maison des *Colonnes*, qui ne faisaient pas plus de cas que lui des excommunications, et qui souvent réprimaient dans Rome même cette autorité souvent redoutable ailleurs. *Guillaume de Nogaret* passe en Italie sous des prétextes plausibles, lève secrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à *Sciarra Colonna*. On surprend le pape dans Anagnie, ville de son domaine, où il était né ; on crie, *Meure le pape et vivent les Français !* Le pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chappe, mit sa thiare en tête ; et portant les clefs dans une main, et la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant *Colonna* et *Nogaret*. Il est fort douteux que *Colonna* ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains disent qu'il lui criait, *Tyran, renonce à la papauté que tu déshonores, comme tu as fait renoncer Célestin. Boniface* répondit fièrement :

Je ſuis pape, et je mourrai pape. Les Français pillèrent ſa maiſon et ſes tréſors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la juſtice d'un grand roi, les habitans d'Anagnie, ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laiſſé leur compatriote et leur pontife dans les mains des étrangers. Ils les chaſſèrent. *Boniface* alla à Rome †, méditant ſa vengeance; mais il mourut en arrivant. C'eſt ainſi qu'ont été traités en Italie preſque tous les papes qui voulurent être trop puiſſans: vous les voyez toujours donnant des royaumes, et perſécutés chez eux.

Philippe le bel pourſuivait ſon ennemi juſque dans le tombeau. Il voulut faire condamner ſa mémoire dans un concile; il exigea de *Clément V*, né ſon ſujet, et qui ſiégeait dans Avignon, que le procès contre le pape ſon prédéceſſeur fût commencé dans les formes. On l'accuſait d'avoir engagé le pape *Céleſtin V*, ſon prédéceſſeur, à renoncer à la chaire pontificale; d'avoir obtenu ſa place par des voies illégitimes, et enfin d'avoir fait mourir *Céleſtin* en priſon. Ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ſes domeſtiques, nommé *Maffredo*, et treize autres témoins, dépoſaient qu'il avait inſulté plus d'une fois à la religion qui le rendait ſi puiſſant, en diſant, *Ah que de biens nous a faits cette fable du Chriſt!* qu'il niait en conſéquence les myſtères de la trinité, de l'incarnation, de la tranſſubſtantiation. Ces dépoſitions ſe trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le

† 1303.

grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait proposé devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. Le roi voulait qu'on exhumât le pape, et qu'on fît brûler ses os par le bourreau. Il osait flétrir ainsi la chaire pontificale, et ne fut pas se soustraire à son obéissance. *Clément V* fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'Eglise.

La conclusion de toute cette affaire fut que loin de faire le procès à la mémoire de *Boniface VIII*, le roi consentit à recevoir seulement la main-levée de l'excommunication portée par ce *Boniface* contre lui et son royaume. Il souffrit même que *Nogaret* qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom, qui l'avait vengé de *Boniface*, fût condamné par le successeur de ce pape à passer sa vie en Palestine. Tout le grand éclat de *Philippe le bel* ne se termina qu'à sa honte. Jamais vous ne verrez dans ce grand tableau du monde un roi de France l'emporter à la longue sur un pape. Ils feront ensemble des marchés, mais Rome y gagnera toujours quelque chose; il en coûtera toujours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les parlemens du royaume combattre avec inflexibilité les soupleſſes de la cour de Rome, et très-souvent la politique ou la faiblesse du cabinet; la nécessité des conjonctures, les intrigues des moines rendront la fermeté des parlemens inutile; et cette faiblesse durera

juſqu'à ce qu'un roi daigne dire réſolument: Je veux briſer mes fers et ceux de ma nation.

† *Philippe le bel*, pour ſe dépiquer, chaſſa tous les juifs du royaume, s'empara de leur argent, et leur défendit d'y revenir, ſous peine de la vie. Ce ne fut point le parlement qui rendit cet arrêt, ce fut par un ordre ſecret, donné dans ſon conſeil privé, que *Philippe* punit l'uſure juive par une injuſtice. Les peuples ſe crurent vengés, et le roi fut riche.

Quelque temps après, un événement, qui eut encore ſa ſource dans cet eſprit vindicatif de *Philippe le bel*, étonna l'Europe et l'Aſie.

† 1306.

Fin du Tome III.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. XXXVII. *Des empereurs Othon II et III, et de Rome.* page 3

CHAP. XXXVIII. *De la France, vers le temps de Hugues-Capet.* 9

CHAP. XXXIX. *Etat de la France aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert.* 15

CHAP. XL. *Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.* 21

CHAP. XLI. *De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.* 31

CHAP. XLII. *Conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie.* 36

CHAP. XLIII. *De l'état de l'Europe aux dixième et onzième siècles.* 45

CHAP. XLIV. *De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.* 51

CHAP. XLV. *De la religion et de la superstition aux dixième et onzième siècles.* 59

CHAP. XLVI. *De l'Empire, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire dans l'onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII.* 73

CHAP. XLVII. *De l'empereur Henri V et de Rome, jusqu'à Frédéric I.* 91

CHAP. XLVIII. *De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.* 97

CHAP. XLIX. *De l'Empereur Henri VI, et de Rome.* 106

CHAP. L. *Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de St Louis, de Jean-sans-terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, etc. Le pape Innocent III sous les rois de France et d'Angleterre.* 111

CHAP. LI. *D'Othon IV et de Philippe-Auguſte, au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puiſſance ſingulière de la Cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII ; etc.* 128

CHAP. LII. *De l'empereur Fréderic II, de ſes querelles avec les papes, et de l'empire allemand. Des accuſations contre Fréderic II. Du livre* de tribus Impoſtoribus. *Du concile général de Lyon, etc.* 138

CHAP. LIII. *De l'Orient, au temps des croiſades, et de l'état de la Paleſtine.* 152

CHAP. LIV. *De la première croiſade, juſqu'à la priſe de Jéruſalem.* 158

CHAP. LV. *Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. St Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII dit le jeune, etc.* 172

CHAP. LVI. *De Saladin.* 181

CHAP. LVII. *Les croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croiſade en Egypte. Avanture ſingulière de St François d'Aſſiſe. Diſgraces des chrétiens.* 190

CHAP. LVIII. *De St Louis, son gouvernement, sa croisade, nombre de ses vaisseaux, ses dépenses, sa vertu, son imprudence, ses malheurs.* 204

CHAP. LIX. *Suite de la prise de Constantinople par les croisés. Ce qu'était alors l'empire nommé grec.* 216

CHAP. LX. *De l'Orient et de Gengis-Kan.* 220

CHAP. LXI. *De Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. De Manfroi, de Conradin, et des vêpres siciliennes.* 236

CHAP. LXII. *De la croisade contre les Languedociens.* 247

CHAP. LXIII. *Etat de l'Europe, au treizième siècle.* 260

CHAP. LXIV. *De l'Espagne, aux douzième et treizième siècles.* 268

CHAP. LXV. *Du roi de France Philippe le bel, et de Boniface VIII.* 280
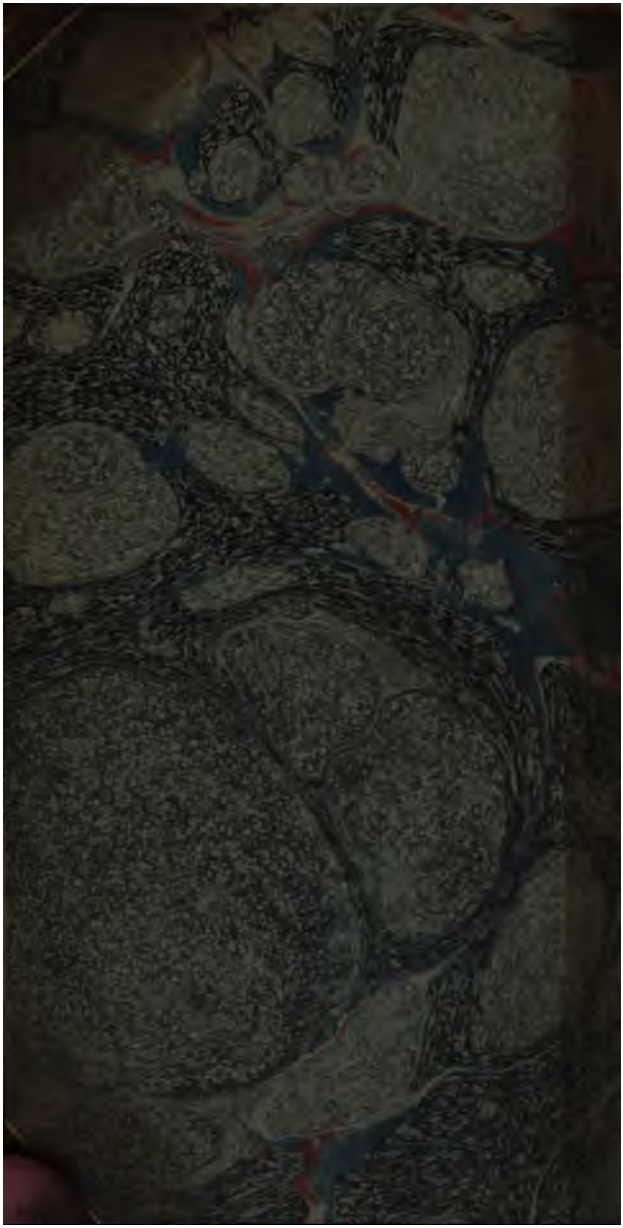
Fin de la Table des Chapitres du Tome troisième.